



Commune de
Messancy

Rapport sur l'Administration et la Situation des Affaires de la Commune

pour la période du 01.12.2018 au 30.11.2019



*Présenté au Conseil communal
du 16 décembre 2019*

*par le Collège communal en exécution de l'article
L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation.*

Par le Collège communal,

**Le Directeur général,
Benoit WAGNER**

**Le Bourgmestre,
Roger KIRSCH**

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Administration générale | |
| Le Conseil communal | 5 |
| Le Collège communal..... | 5 |
| Représentations aux Intercommunales..... | 7 |
| PST et RGPD | 11 |
| | |
| Le Personnel communal | |
| Le Cadre et les Statuts du Personnel | 16 |
| Formations suivies | 17 |
| | |
| Finances | 19 |
| Evolution de certaines recettes du budget | 19 |
| Evolution de certaines dépenses du budget..... | 22 |
| Taxes et Redevances | 25 |
| | |
| Informatique | 30 |
| | |
| Secrétariat | 36 |
| | |
| Patrimoine | 40 |
| | |
| Marchés Publics | 47 |
| | |
| Communication-Culture..... | 54 |
| | |
| Travaux | 58 |
| | |
| Auteur de Projets | 72 |
| | |
| Etat-civil - Cimetières | 74 |
| | |
| Population – Permis de conduire - Etrangers | 84 |
| | |
| Enseignement | 99 |
| | |
| Accueil extra-scolaire | 102 |
| | |
| Conseil communal des enfants..... | 106 |
| | |
| Energie Logement..... | 109 |
| | |
| Mobilité | 121 |
| | |
| Urbanisme-Environnement..... | 122 |
| | |
| Service interne de prévention et de protection..... | 125 |
| | |
| Planification d’urgence | 128 |

ADMINISTRATION GENERALE

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal s'est réuni à **12 reprises** entre le 1^{er} décembre 2018 et le 30 novembre 2019. Au total **207** décisions et arrêtés (dont 13 en huis clos) ont été pris. (**152** en 2015, **188** en 2016, **167** en 2017, **135** en 2018).

L'accroissement du nombre de décisions résulte en partie de la révision des taxes et redevances votés en séance du 07 octobre 2019.

Comme de coutume, les points traités en séance publique concernent principalement :

Les comptes, budgets, modifications budgétaires, taxes , subsides accordés
Comptes de Fabriques d'église
Règlements complémentaires de roulage
Les Assemblées générales des intercommunales
Les conditions et modes de passation de marchés
Les ratifications des PV de la COPALOC
Acquisition de biens immeubles et de matériel...

Les points traités en huis clos concernent :

Les ratifications « Enseignement »(8) et les points relatifs aux personnes (promotions, mises en disponibilité, nominations, et une nouveauté cette année, le télétravail...)

LE COLLEGE COMMUNAL

Le Collège communal s'est réuni à **52 reprises** entre le 01 décembre 2018 et le 30 novembre 2019 . Une moyenne de 56 points par séance est portée à l'ordre du jour .

2914 points (entre le 01.12.2018 et le 30.11.2019) ont été portés à l'ordre du jour via le nouveau logiciel INFORIUS, utilisé pour la gestion journalière des points de délibération et du courrier.

1165 points ont fait l'objet d'une décision.

Répartition par service (*) :

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------|-------------|
| - Conseiller en Prévention | 10 | 10 |
| - Secrétariat - (+Direction Générale) | 455 | 370 |
| - Marchés Publics | 250 | 303 |
| - Urbanisme | 457 | 394 |
| - Finances/non valeurs | 358 | 430 |
| - Personnel | 445 | 298 |
| - Informatique/communication | 162 | 161 |
| | 208 | 136 |

| | | |
|-------------------------|-----|-----|
| - Ecopasseur | 67 | 24 |
| - Enseignement/AES | 219 | 197 |
| - Etat Civil/Cimetières | 235 | 232 |
| - Population | 48 | 42 |

(*) statistiques clôturées au 30.11.2019

LE CONSEIL COMMUN COMMUNE/CPAS

Le Conseil conjoint Commune/CPAS a eu lieu le 18 novembre 2019 .

Les trois points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. Présentation de la société « Habitations Sud-Luxembourg ». Rôle, fonctionnement ;
2. Présentation de la note de politique générale du C.P.A.S.
3. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre public d'action sociale.



Comme le prévoit le Décret du 19 juillet 2018, ce rapport est préalablement soumis au CODIR commun, ensuite au Comité de concertation, puis au Conseil commun (avant approbation du budget) et adopté par chaque Conseil.

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 mars 2019 a fixé le canevas du rapport annuel sur les synergies en exécution de l'article L1122-11, alinéa 7, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Le Rapport est annexé au budget du CPAS et de la Commune et comprend, conformément aux directives de cet Arrêté du Gouvernement wallon :

- *Tableau de bord des synergies réalisées et en cours*
- *Tableau de programmation annuelle des synergies qui sont projetées et une grille qui évalue le niveau de rassemblement des services support*
- *Une liste reprenant les marchés publics conjoints et les marchés publics séparés pouvant faire l'objet de marchés publics conjoints.*

REPRESENTATION AUX INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS suite aux élections du 14 octobre 2018

En date du 14 octobre 2018, les citoyens ont élu leurs nouveaux mandataires. L'installation des nouveaux Conseillers ainsi que les prestations de serment ont eu lieu au cours de la séance du Conseil communal du 03 décembre 2018.

Le Conseil communal a pris acte, en séance du 19 décembre 2018, des déclarations individuelles d'appartenance de ces mêmes mandataires, en vue de leur représentation aux Assemblées générales, au Conseil d'Administration, au Collège des Commissaires et au Comité de Surveillance des Intercommunales auxquelles la commune est associée.

Les représentations des mandataires aux Intercommunales ont été votées lors du Conseil communal du 28 janvier 2019.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des représentations (situation au 01.12.2019) :

| Dénomination Intercommunales ou Associations | Type de désignation Nombre total de représentants | NOM et Prénom des personnes désignées par décision du Conseil communal du 28 janvier 2019 |
|---|---|--|
| IDELUX EAU (anc. AIVE) | Désignation Pas de vote Proportionnelle clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Christiane KIRSCH Roger KIRSCH Benoît PONCELET Claude LAMBERTY Pascal GIRARDIN |
| IDELUX Environnement (anc. AIVE Secteur Valorisation et Propreté) | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Roger KIRSCH Laurence LORGE Georges MEUNIER Claude LAMBERTY Pascal GIRARDIN |
| IDELUX Développement (anc. IDELUX) | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Christiane KIRSCH Georges MEUNIER Marc MULLER Philippe DOURET Rémy WELSCHEN |
| IDELUX Finances | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Christiane KIRSCH Eric FRANCOIS Roger KIRSCH Philippe DOURET Rémy WELSCHEN |
| IDELUX Projets publics | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Christiane KIRSCH Georges MEUNIER Benoît PONCELET Philippe DOURET Rémy WELSCHEN |

| | | |
|--|--|--|
| SOFILUX | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Roger KIRSCH Jean-Raymond LICHTFUS Claudy WOLFF Claude LAMBERTY Fabrice PONCELET |
| ORES ASSETS | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Roger KIRSCH Jean-Raymond LICHTFUS Claudy WOLFF Philippe DOURET Roland BASTOGNE |
| VIVALIA | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Marie-Paule BURNOTTE Jean-Raymond LICHTFUS Benoît PONCELET Claude LAMBERTY Edwige FRISCH |
| IMIO | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Marie-Paule BURNOTTE Christiane KIRSCH Jean-Raymond LICHTFUS Philippe DOURET Rémy WELSCHEN |
| Habitations Sud Luxembourg | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 3 représentants : 2 NUC – 1 ICM – 0 PS | Roger KIRSCH Christiane KIRSCH Roland BASTOGNE |
| Agence Locale pour l'Emploi | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 7 représentants : 4 NUC – 3 ICM – 0 PS | Christian BIREN Laurence LORGE Marc MULLER Stéphanie JAMOTTE Edwige FRISCH Rémy WELSCHEN Fabrice PONCELET |
| Commission locale de rénovation urbaine | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 5 représentants : 3 NUC – 2 ICM – 0 PS | Christiane KIRSCH Georges MEUNIER Claudy WOLFF Claude LAMBERTY Philippe DOURET |
| COPALOC – Commission Paritaire Locale | Désignation Pas de vote Proportionnelle- clé Dhont 6 représentants et 6 effectifs soit : 4 effectifs NUC 4 suppléants NUC 2 effectifs ICM 2 suppléants ICM | Christian BIREN <i>Suppl. Roger KIRSCH</i> Marie-Paule BURNOTTE <i>Suppl. Benoît PONCELET</i> Christiane KIRSCH <i>Suppl. Eric FRANCOIS</i> Laurence LORGE <i>Suppl. Marc MULLER</i> Rémy WELSCHEN <i>Suppl. Philippe DOURET</i> |

| | | |
|---|---|--|
| | Secrétariat : Dorothée HUSQUINET | Edwige FRISCH <i>Suppl. Pascal GIRARDIN</i> |
| CONTRAT DE RIVIERE | Désignation par le Collège communal : 1 représentant, membre du Collège communal + 1 suppléant, membre du Collège communal (facultatif) + 1 administratif | Laurence LORGE <i>Suppl. Christiane KIRSCH</i> Vincent GALLE-FONTAINE, représentant administratif + 1 siège au Conseil d'Administration |
| SWDE | Désignation par le Collège communal : 1 délégué au Conseil d'Exploitation, membre du Collège communal | Georges MEUNIER |
| Opérateur de Transport de Wallonie (OTW), anciennement TEC | Désignation par le Collège communal : 1 représentant à l'organe de consultation des bassins de mobilité, membre du Collège communal | Jean-Raymond LICHTFUS |
| Aide et Soins à domicile | Désignation par le Collège 1 représentant | Christian BIREN |
| Maison du Tourisme | Proposition de candidats et Désignation par vote, Chaque conseiller disposant de 4 bulletins. 4 représentants aux AG et 1 siège au CA Maximum 4 candidats à présenter par chaque groupe : NUC – IC – PS Pas obligatoire d'être Conseiller communal | <u>4 représentants aux AG :</u> Christiane KIRSCH Laurence LORGE Pascal FELLER Pierre DENIS <u>1 siège au Conseil d'Administration</u> ⋮ Laurence LORGE |
| DEXIA | Désignation par vote 1 représentant | Jean-Marie THEIS |
| LOGESUD | Désignation par vote 1 représentant | Roger KIRSCH |
| HOLDING COMMUNAL | Désignation par vote 1 représentant | Jean-Marie THEIS |
| Union des Villes et Communes | Désignation par vote 1 représentant | Roger KIRSCH |
| Comité de Concertation | Désignation par vote | Roger KIRSCH, membre de droit |

| | | |
|--|--|--|
| commune/CPAS | 3 représentants : Bourgmestre d'office + 2 représentants (vote en deux tours) | Marie-Paule BURNOTTE Laurence LORGE |
| Conseil de l'Enseignement | Désignation par vote 1 effectif et 1 suppléant | Laurence LORGE Suppl. Christiane KIRSCH |
| GIG ASBL | Désignation par vote 1 représentant | Christiane KIRSCH |
| Commission d'accueil de l'enfance | Désignation par vote en 1 tour – 1 voix par conseiller 3 représentants : l'échevin de l'enseignement d'office et 2 conseillers | Laurence LORGE, Présidente, désignée par le Collège <i>Suppl. Roger KIRSCH</i> Marie-Paule BURNOTTE <i>Suppl. Christiane KIRSCH</i> Edwige FRISCH <i>Suppl. Rémy WELSCHEN</i> |



*Changement de dénomination des Intercommunales du groupe AIVE-
IDELUX – pas de changements en ce qui concerne les représentants*

1. En date du 17 septembre 2019, ont été créées deux nouvelles Intercommunales, résultant de la scission de l'AIVE : « **IDELUX Environnement** » et « **IDELUX EAU** »

Le Conseil communal du 18 novembre 2019 a arrêté la liste des 5 délégués qui représenteront « IDELUX EAU », anciennement AIVE :

- KIRSCH Roger
- KIRSCH Christiane
- PONCELET Benoît
- LAMBERTY Claude
- GIRARDIN Pascal

Le Conseil communal du 18 novembre a également arrêté la liste des 5 délégués qui représenteront « IDELUX Environnement », anciennement « AIVE Secteur Valorisations et Déchets » :

- KIRSCH Christiane
- LORGE Laurence
- MEUNIER Georges
- LAMBERTY Claude
- Girardin Pascal

2. « **IDELUX** » devient « **IDELUX Développement** »

Le Conseil communal du 18 novembre a également arrêté la liste des 5 délégués qui représenteront « IDELUX Développement », anciennement « IDELUX » :

- KIRSCH Christiane
- MEUNIER Georges
- MULLER Marc
- DOURET Philippe
- WELSCHEN Rémy

COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Aucun changement n'est intervenu dans la composition et les attributions des membres du Collège .

Il est fait état tout au long de ce rapport, de deux notions qui méritent quelques précisions complémentaires : LE PST (Programme Stratégique Transversal) et le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

LE PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST)

C'est un moyen légal de programmation et d'évaluation de la politique communale ainsi que de celle du CPAS, par ailleurs.

Il constitue un puissant outil de pilotage et de contrôle de l'action publique. Le fil d'Ariane de l'action de la majorité pour cette législature 2019-2024.

Il convient de signaler que le contenu du PST n'est pas le fruit du hasard. Il découle en effet directement de la « Déclaration de Politique Communale » soumise au Conseil communal le 28 janvier dernier.

L'élaboration de ce PST s'est avérée être un processus de réflexion, d'anticipation et d'analyse en vue de tenter de relever les défis que nous allons devoir affronter collectivement.

A Messancy, le PST se décline en pas moins de 11 ambitions fondamentales, chacune d'entre elles est précisée en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels et en actions.

Une fois les orientations stratégiques définies, celles-ci ont été communiquées aux différents services de la commune. Une démarche si ambitieuse ne saurait en effet être concrétisée sans leur indispensable apport.

Enfin, le Collège a tenu de nombreuses réunions de travail avec les services afin de déterminer d'une façon définitive le contenu dudit PST .

Le PST, à travers plus d'une centaine d'actions qu'il contient, est donc un outil prospectif, d'objectivation et de soutien du Collège Communal. Il appuie l'action de celui-ci afin de pleinement relever les défis auxquels sera confrontée notre commune dans les années à venir.

Enfin, il convient de signaler que le PST est une démarche qui se veut évolutive. Il devra être ajusté et complété et faire bien entendu l'objet d'une évaluation récurrente.

Un exemplaire a été distribué à tous les Conseillers communaux.

Ce PST a été mis en œuvre grâce à la contribution et à l'action quotidienne de l'ensemble des agents de la commune. Des séances de formation ont été organisées à ce sujet .

LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Introduction

Depuis le 25 mai 2018, le nouveau règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel¹, le **RGPD**, est d'application. Cette nouvelle législation européenne a pour but de mieux protéger la vie privée et la confidentialité des citoyens.

Toutes les organisations, les entreprises et les instances publiques qui collectent et traitent les données personnelles de citoyens européens doivent appliquer le RGPD, quel que soit leur pays d'implantation. De ce fait, l'Administration communale se doit d'être en conformité avec le RGPD.

L'*Autorité de Protection des Données (APD)*, peut nous demander, en tant que *responsable de traitement*, de prouver que nous respectons les droits des personnes concernées quant à la gestion de leurs données personnelles. Ce contrôle peut avoir lieu à tout moment.

Par conséquent, l'Administration Communale a désigné la société **Consultis** afin de nous épauler dans cette démarche de mise en conformité avec le RGPD.

Quelques notions

- 1) RGPD : *Règlement Général pour la Protection des Données à caractère personnel*
- 2) Traitement : *toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction*
- 3) Le responsable du traitement : *la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre*

¹ Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

- 4) Données à caractère personnel² : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale
Par exemple : un identifiant, un nom, une photo, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une plaque d'immatriculation, une adresse postale, une adresse e-mail, un numéro de téléphone, des données de localisation, un identifiant en ligne (adresse IP par exemple), un enregistrement vocal,
- 5) Données à caractère sensible³ : Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique sont interdits
- 6) Registre des traitements : permet aux responsables du traitement et sous-traitants d'identifier et de disposer d'une vue d'ensemble des traitements de données à caractère personnel qu'ils opèrent. Ce Registre doit être fait par écrit (électronique) et doit être clair et compréhensible.

Les principes généraux relatifs au RGPD

- ✓ **Licéité** (conforme à la législation), **loyauté** (une fois les buts définis, les données doivent être traitées comme telles), **transparence** (le but doit être connu).
- ✓ **Limitation des finalités** (les données doivent être collectées pour des finalités déterminées).
- ✓ **Minimisation des données** (les données traitées doivent être adéquates et pertinentes à ce qui est nécessaire, on ne peut pas récolter des données par anticipation).
- ✓ **Exactitude** (les données peuvent être modifiées lorsqu'elles ne sont pas correctes).
- ✓ **Limitation de la conservation** des données dans la durée.
- ✓ **Intégrité et confidentialité** (les données doivent être protégées)

Les obligations dans le cadre du RGPD

➤ Désigner un délégué à la protection des données :

En tant que pouvoir locaux, l'Administration communale de Messancy est obligée de se doter d'un **Délégué à la Protection des Données (DPD)**, cette désignation est une des mesures imposées par le RGPD. Son rôle est de conseiller et d'accompagner le responsable

² Art. 4 RGPD

³ Art.9 RGPD

de traitement afin qu'il veille à la sécurité de ses données. De ce fait, la société **Consultis** a été désignée afin de nous accompagner dans la mise en conformité avec le RGPD.

Au cours de cette année, des réunions de sensibilisation concernant la mise en conformité et les missions de la société Consultis ont eu lieu. Les séances ont rassemblé plusieurs acteurs de l'Administration communale (services internes, Centre sportif, membres du Collège communal, le Bourgmestre, ...). Lors de celles-ci, la thématique du RGPD a été abordée, des exemples pratiques ont été apportés afin de permettre au personnel communal de s'approprier cette nouvelle réglementation et de traduire la théorie à la pratique.

➤ **Créer un registre des activités de traitement**

Dans le cadre de sa mission, la société Consultis va également accompagner l'Administration communale dans la réalisation d'un « **registre des traitements** ». Cette démarche est obligatoire afin de permettre à l'Administration communale d'être en conformité avec le RGPD.

Ce registre des activités de traitement doit contenir au minimum les informations suivantes :

- Qui ? Responsable du traitement, sous-traitant, DPO
- Pourquoi ? Finalité(s)
- Quoi ? catégorie de données, catégorie de personnes concernées
- A Qui ? destinataire interne ou externe
- Où ? où sont stockées ou transférées les données
- Jusqu'à quand ? durée de conservation
- Comment ? comment les données sont-elles protégées ?

Afin de nous aider dans cette grande tâche, des séances de formation dirigées par la société Consultis, ont eu lieu afin de communiquer et d'épauler les membres du personnel dans cette démarche essentielle et importante. Ce registre représente un travail qui prendra du temps mais qui est néanmoins nécessaire et obligatoire pour que l'Administration communale poursuive son objectif d'être en conformité avec le RGPD.

A l'heure actuelle, nous nous trouvons dans cette deuxième mission.

Les prochaines missions sont citées ci-dessous ainsi qu'une brève explication de ces dernières.

➤ **Réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)**

Il s'agit d'une procédure destinée à évaluer si un traitement de données à caractère personnel comporte des risques pour les droits et libertés de la personne dont les données sont traitées et à évaluer la manière dont ces risques peuvent être maîtrisés.

➤ **Etablissement d'un plan d'actions**

Le but de cette mission est que l'Administration Communale puisse établir et cadencer sa progression vers une mise en conformité plus complète dans le futur.

➤ **Élaboration des processus de gestion des droits des personnes concernées**

Il s'agira de définir le processus depuis la demande d'une personne concernée jusqu'à la réponse donnée à cette personne. Un processus de traitement d'une violation de données sera également à convenir. Ce sera une étape cruciale du RGPD d'organiser les processus internes afin de donner une substance aux droits des personnes concernées.

Ci-dessous, vous trouverez les droits des personnes concernées suite à l'entrée en vigueur du RGPD :

- Consentement
- Droit d'information
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données
- Droit de s'opposer au traitement
- Droit de ne pas être évalué sur la base de traitement automatisé

➤ **Constituer le dossier de conformité**

Toutes les étapes réalisées qui ont été citées ci-dessus, permettront d'alimenter le dossier de conformité. Celui-ci servira de documentation prouvant la mise en conformité et pourra être transmis à l'Autorité de Protection des Données (APD), le cas échéant.

LE PERSONNEL COMMUNAL

LE CADRE ET LES STATUTS DU PERSONNEL

Modification des statuts – régime de pension complémentaire

Les Statuts du personnel n'ont pas été modifiés entre le 01.12.2018 et le 30 novembre 2019.

A noter cependant que la commune a souhaité mettre en place en second pilier de pension (cfr fiche-projet 12/2 du PST) pour son personnel contractuel à partir du 01 juillet 2019.

La décision d'instaurer un régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel a été votée en séance du Conseil du 02 septembre 2019 et approuvée par la tutelle en date du 09 octobre 2019.

Révision du cadre du personnel administratif et du personnel ouvrier (cfr fiche-projet 12/3 du PST)

Le Conseil communal a voté, en date du 29 avril 2019, la modification du cadre du personnel administratif en vigueur depuis 2017.

Pour rappel, cette dernière adaptation était nécessaire en vue de pérenniser l'emploi de Conseiller en Prévention à temps plein. Vu la complexité et la spécificité de la matière, le Collège communal a estimé nécessaire de privilégier le recours à un Conseiller en Prévention et Protection du Travail de niveau 2, afin d'atteindre les objectifs politiques fixés en la matière et définis dans la fiche 12/3 du PST .

Cette décision fait donc écho à l'objectif opérationnel décrit dans la fiche sus-mentionnée du Plan Stratégique Transversal, à savoir « *Assurer le développement organisationnel de l'Institution, le bien-être du personnel et le développement des compétences et capacités en fonction des besoins de l'institution et des évolutions administratives et techniques.* »

LE REGLEMENT DE TRAVAIL

Aucune modification n'y a été apportée.

STATISTIQUES

Au 30 novembre 2019, les statistiques communales renseignaient un nombre de **66,14** (65,46 en 2018, 64,62 en 2017, 62,27 en 2016 - 62,88 en 2015) personnes ETP (Equivalents temps plein), dont 32,47 femmes (32,14 en 2018, 31,80 en 2017) et 33 ,67 hommes (33,32 en 2018, 32,82 en 2017) en fonction au sein des services communaux.

Ventilation par niveau :

| Niveau | Novembre 2018 | Novembre 2019 |
|--------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| A | 3 personnes (1 homme, 2 femmes) | 3 personnes (1 homme, 2 femmes) |
| B | 8 personnes (8 femmes) | 8 personnes (8 femmes) |
| C | 3 personnes (1 femme, 2 hommes) | 3 personnes (1 femme, 2 hommes) |
| D | 49 personnes (22 femmes, 27 hommes) | 51 personnes (24 femmes, 27 hommes) |
| E | 27 personnes (22 femmes, 5 hommes) | 25 personnes (21 femmes, 4 hommes) |

LE PERSONNEL COMMUNAL SE FORME et S'INFORME – Fiche-projet n° 12/1 du PST

La fiche-projet n° 12/1 du PST fait état du plan de formation ; l'objectif opérationnel étant « **d'Assurer le développement organisationnel de l'institution, le bien-être du personnel et le développement des compétences et capacités en fonction des besoins de l'institution et des évolutions administratives et techniques** ».

Il est en effet impératif que les membres du personnel se forment et s'informent en permanence afin de rester performants et d'accomplir leur travail en fonction de l'évolution de la législation, des nouveaux logiciels et des nouvelles procédures de travail.

En raison notamment de la mise en oeuvre du Plan Stratégique Transversal au sein des communes, des nouvelles réglementations en matière énergétique, d'Etat Civil, de Marchés publics, des Taxes ... des formations spécifiques ont été suivies par tous les membres du personnel administratif.

Le **PST**, Programme Stratégique Transversal, a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L – 1123-27 par décret du 19 juillet 2018.

La mise en place d'un tel programme a nécessité plusieurs réunions de travail préalables. Ainsi, l'ensemble du personnel administratif a été convoqué à une réunion de travail animée par le Directeur Général en date du 15 mai 2019.

L'ensemble du personnel a aussi participé à une réunion de sensibilisation au PST, présentée par Monsieur BOUDRY (Belfius) le 13 juin 2019.

Le **RGPD**, Règlement Général de Protection des Données, est entré en vigueur le 25 mai 2018. L'ensemble du personnel administratif a également participé à une réunion de sensibilisation au RGPD le 10 septembre 2019, à l'Hôtel de Ville.

De nombreuses formations ont été suivies par les ouvriers communaux visant une gestion écologique de notre environnement et l'amélioration de notre cadre de vie (abattage d'arbres).

Une attention particulière a été portée cette année sur des formations axées sur la sécurité : protection amiante, secourisme, le travail en hauteur, bons gestes et bonnes postures, sécurisation des chantiers.

FINANCES

STATISTIQUES FINANCES

| Finances | 2018 | 2019* |
|----------------------|-------------|--------------|
| Bons de commande | 1259 | 1150 |
| Imputations | 4935 | 3612 |
| Mandats établis | 3921 | 2670 |
| Droits comptabilisés | 1711 | 1384 |
| Factures établies | 794 | 667 |

*Au 04/11/2019

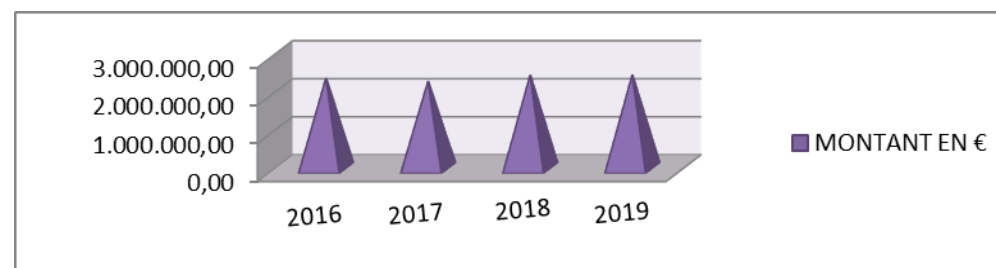
FINANCES

FINANCES - EVOLUTION DE CERTAINES RECETTES DU BUDGET

COMPENSATION FRONTALIERS 00010/466-48

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 2.378.950,67 |
| 2017 | 2.293.737,05 |
| 2018 | 2.457.582,80 |
| 2019* | 2.465.292,62 |

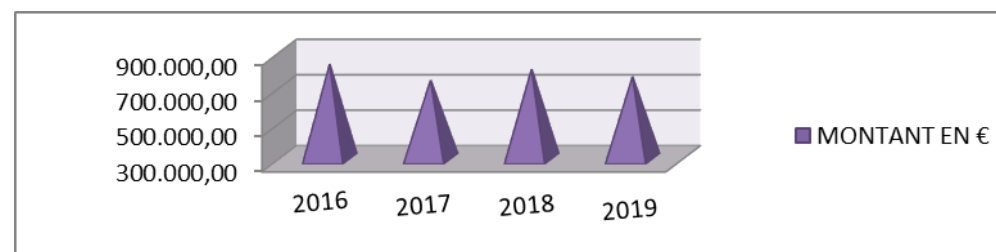
* montant prévisionnel



IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES 040/372-01

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 835.412,49 |
| 2017 | 744.352,14 |
| 2018 | 806.492,18 |
| 2019* | 764.142,98 |

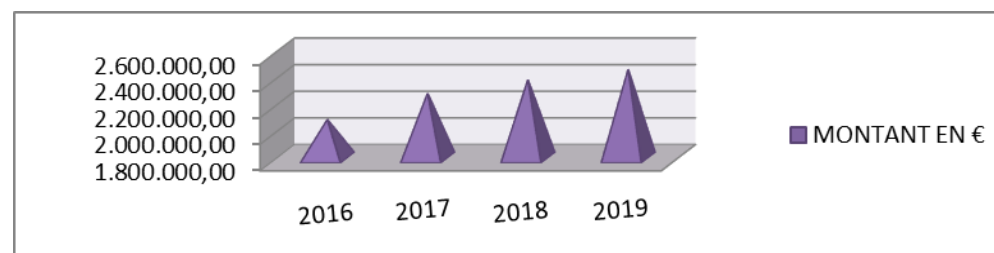
* non clôturé



PRECOMPTE IMMOBILIER 040/371-01

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 2.086.766,38 |
| 2017 | 2.284.327,87 |
| 2018 | 2.386.491,50 |
| 2019* | 2.464.416,27 |

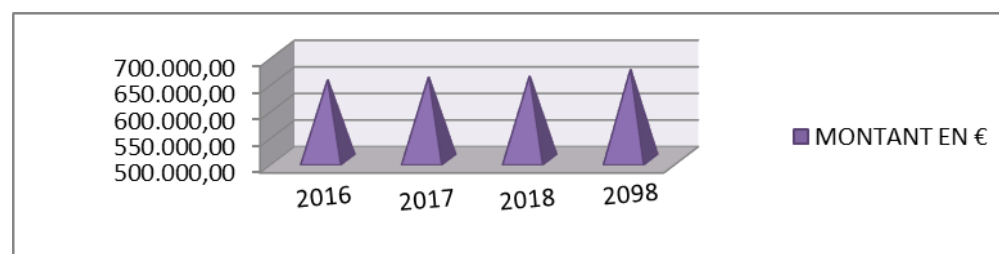
* montant prévisionnel



TAXES IMMONDICES 040/363-03

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 651.038,33 |
| 2017 | 656.628,33 |
| 2018 | 658.140,00 |
| 2019* | 670.900,00 |

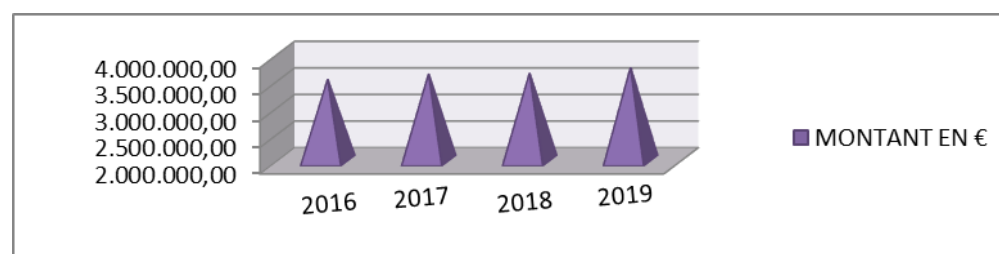
* non clôturé



FONDS DES COMMUNES 021/466-01

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 3.535.780,10 |
| 2017 | 3.639.512,21 |
| 2018 | 3.654.417,67 |
| 2019* | 3.759.783,32 |

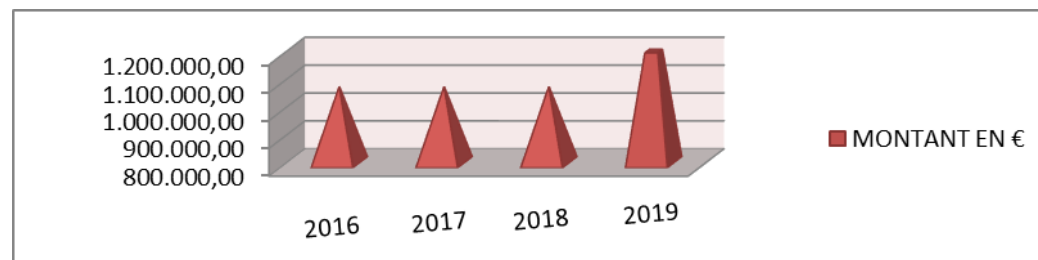
* montant prévisionnel



FINANCES - EVOLUTION DE CERTAINES DEPENSES DU BUDGET ORDINAIRE

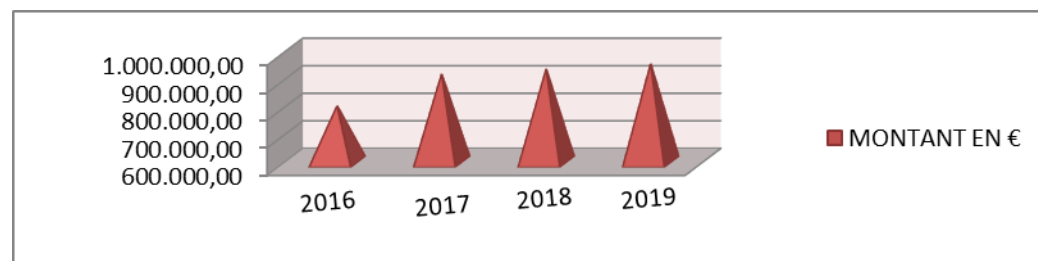
CPAS 831/435-01

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 1.072.707,05 |
| 2017 | 1.072.707,05 |
| 2018 | 1.072.707,05 |
| 2019 | 1.379.047,32 |



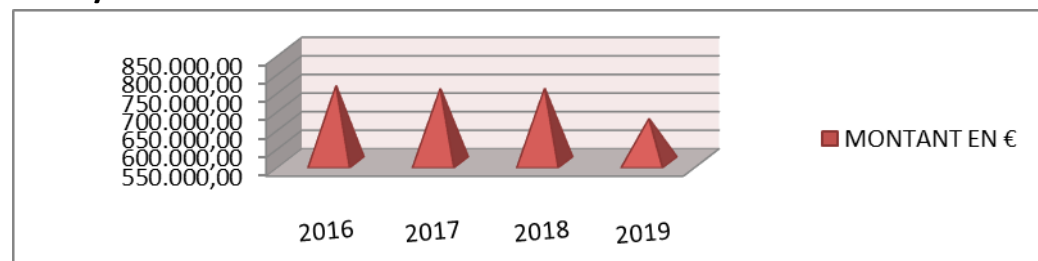
POLICE 330/435-01

| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 804.064,65 |
| 2017 | 919.849,90 |
| 2018 | 938.246,90 |
| 2019 | 957.011,84 |



RAMASSAGE ET TRAITEMENT IMMONDICES 876/124-06

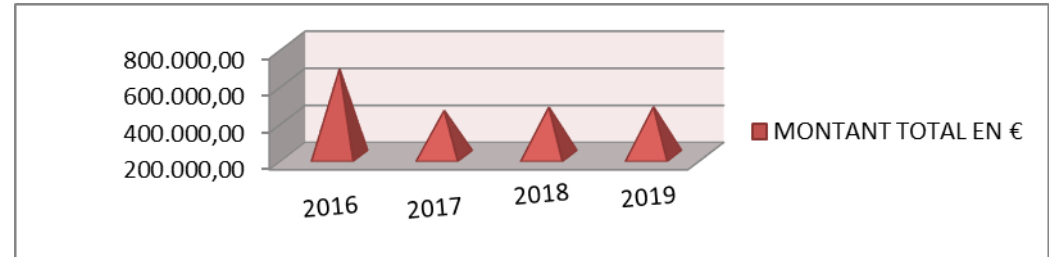
| ANNEE | MONTANT EN € |
|-------|--------------|
| 2016 | 757.335,57 |
| 2017 | 749.504,93 |
| 2018 | 749.896,83 |
| 2019* | 668.217,63 |



* non clôturé

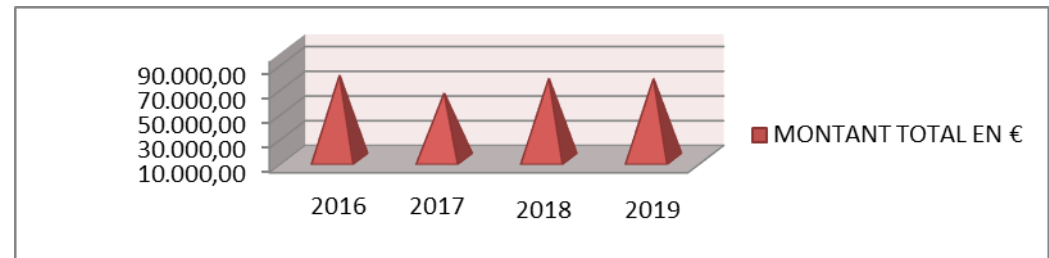
SERVICE INCENDIE 351/43501-01

| ANNEE | MONTANT TOTAL EN € |
|-------|--------------------|
| 2016 | 670.550,24 |
| 2017 | 446.301,97 |
| 2018 | 464.154,05 |
| 2019 | 465.863,02 |



FABRIQUES D'EGLISE 790/435-01

| ANNEE | MONTANT TOTAL EN € |
|-------|--------------------|
| 2016 | 77.990,42 |
| 2017 | 63.447,47 |
| 2018 | 75.380,72 |
| 2019 | 75.281,31 |



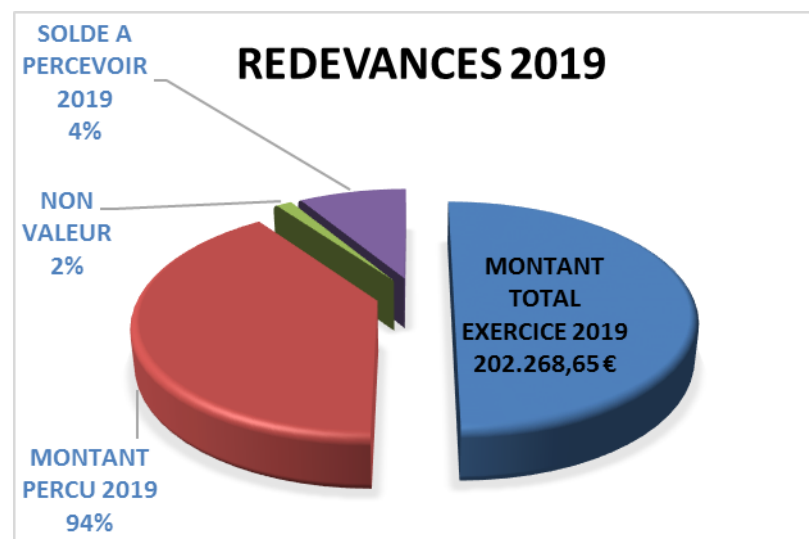
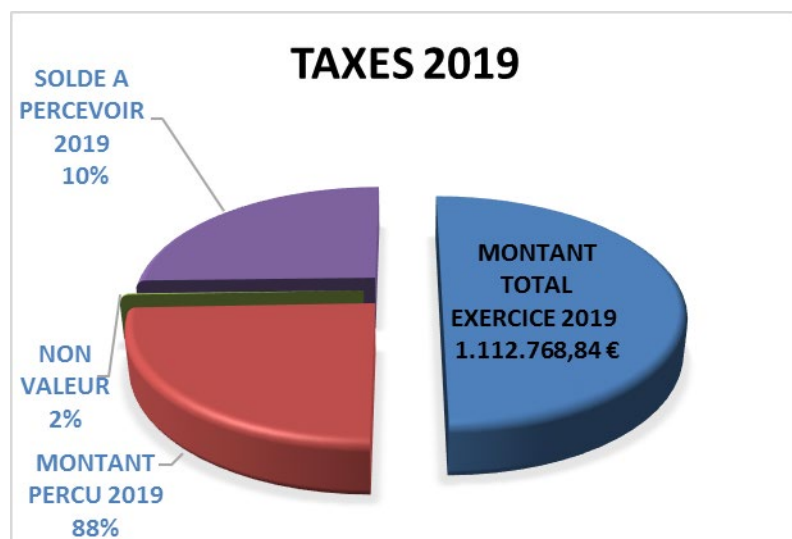
SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES 2019

- 2 AMENDES POUR ABANDON DE VEHICULE
- 21 AMENDES DE STATIONNEMENT

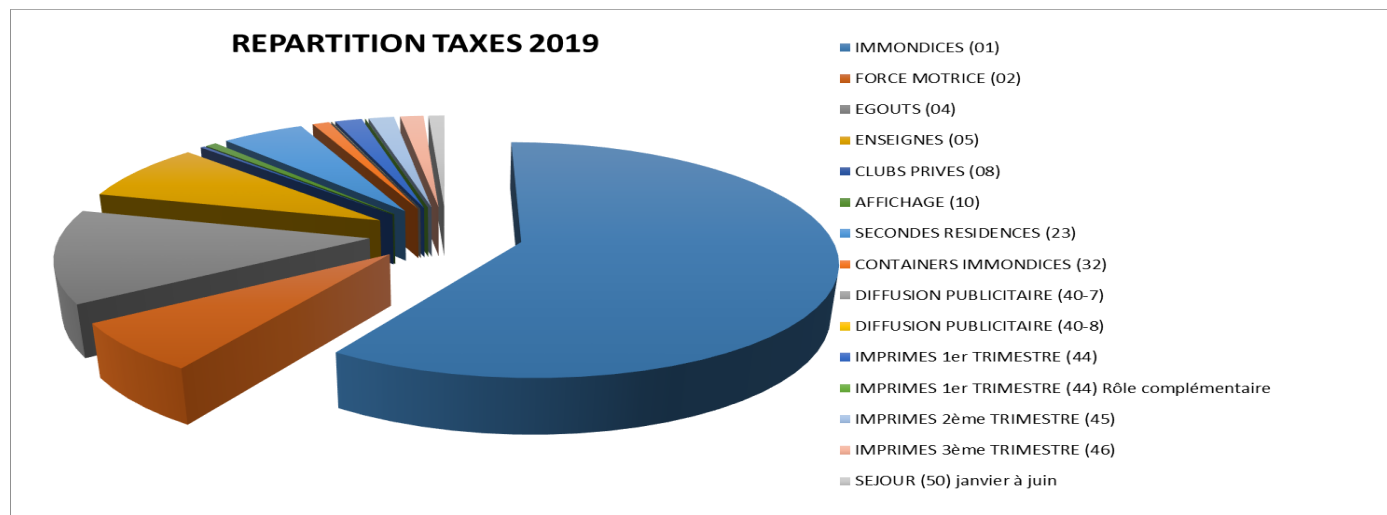
| OBJET | NOMBRE | MONTANT |
|-------------|--------|------------|
| SACS PAYÉES | 10 | 1.138,00 € |
| NON VALEUR | 8 | 894,00 € |
| HUISSIER | 1 | |

TAXES COMMUNALES DONT LE TRAITEMENT INCOMBE TOTALEMENT AU SERVICE FINANCES

| SITUATION AU 27/11/2019 | TAXES | REDEVANCES |
|----------------------------------|----------------|--------------|
| NOMBRE D'ARTICLES EXERCICE 2019 | 7590 | 4339 |
| RAPPELS EXERCICE 2019 | 0 | 0 |
| SOMMATIONS EXERCICE 2019 | 0 | 0 |
| RAPPELS EXERCICE 2018 | 447 | 382 |
| SOMMATIONS EXERCICE 2018 | 227 | |
| CONTRAINTES EXERCICE 2018 | 115 | |
| PLANS DE PAIEMENT 2019 DEMANDES | 47 | |
| POURCENTAGE ARTICLES 2019 PAYES | 84,20% | 92,03% |
| MONTANT TOTAL EXERCICE 2019 | 1.112.768,84 € | 202.268,65 € |
| MONTANT PERCU 2019 | 542.881,05 € | 162.139,31 € |
| NON VALEUR ET IRRECOUVRABLE 2019 | 4.266,52 € | 5.130,20 € |
| SOLDE A PERCEVOIR 2019 | 565.621,27 € | 34.999,14 € |

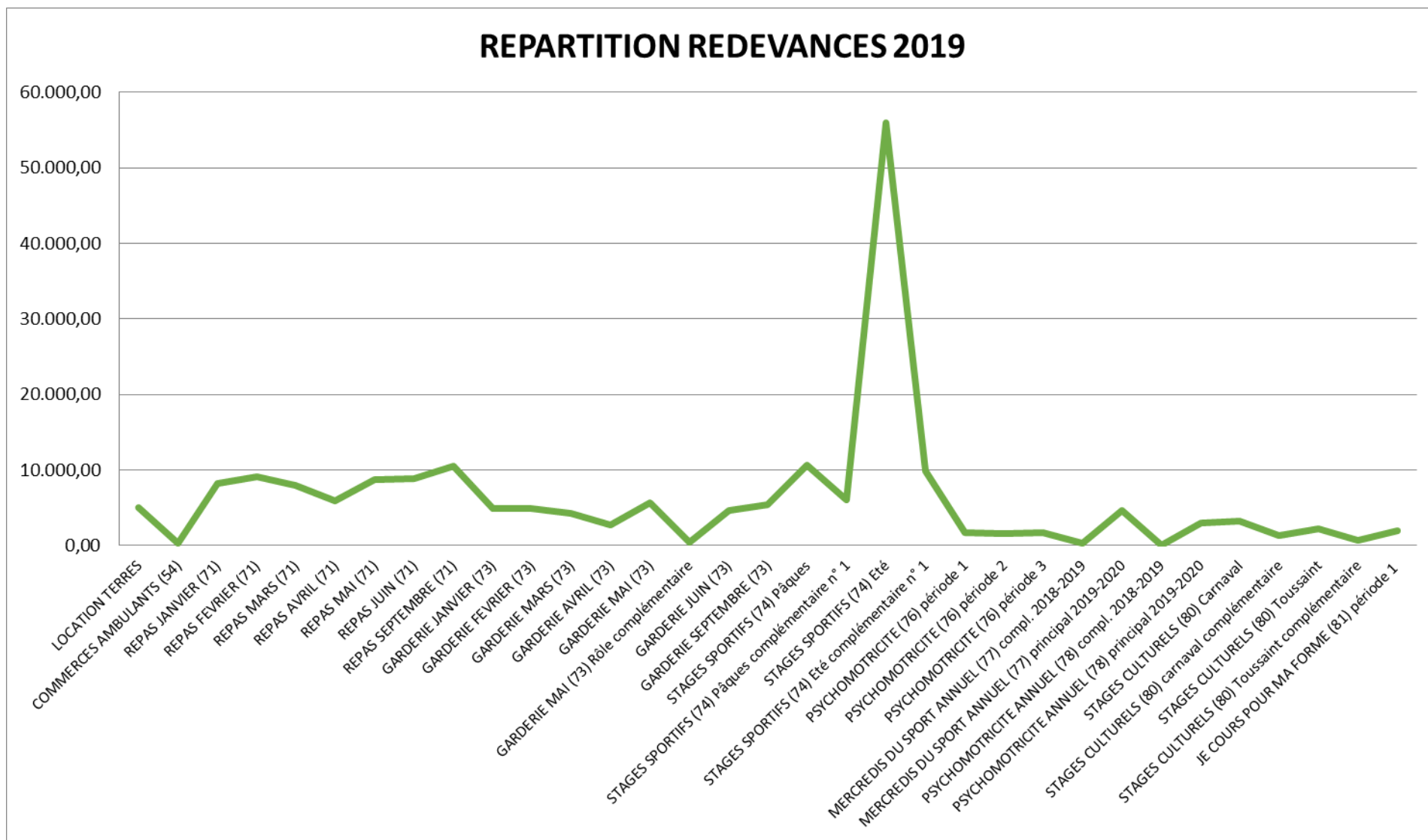


| TAXE | MONTANT | PERCU AU 27/11/2019 | DEGREVEMENT/IRRECOUVRABLE | REMBOURSEMENTS | SOLDE AU 27/11/2019 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------------|----------------|---------------------|
| IMMONDICES (01) | 659.260,00 | 285.088,85 | 1.370,00 | 130,00 | 372.931,15 |
| FORCE MOTRICE (02) | 75.685,96 | 75.685,96 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| EGOUTS (04) | 144.320,00 | 65.359,66 | 640,00 | 255,09 | 78.575,43 |
| ENSEIGNES (05) | 90.845,20 | 38.990,80 | 222,00 | 0,00 | 51.632,40 |
| CLUBS PRIVES (08) | 3.000,00 | 1.500,00 | 0,00 | 0,00 | 1.500,00 |
| AFFICHAGE (10) | 7.848,10 | 5.429,45 | 0,00 | 0,00 | 2.418,65 |
| SECONDES RESIDENCES (23) | 56.500,00 | 20.000,00 | 1.500,00 | 0,00 | 35.000,00 |
| CONTAINERS IMMONDICES (32) | 11.640,00 | 7.600,00 | 0,00 | 0,00 | 4.040,00 |
| DIFFUSION PUBLICITAIRE (40-7) | 330,00 | 330,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| DIFFUSION PUBLICITAIRE (40-8) | 135,00 | 135,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IMPRIMES 1er TRIMESTRE (44) | 18.546,08 | 13.341,11 | 348,72 | 0,00 | 4.856,25 |
| IMPRIMES 1er TRIMESTRE (44) Rôle complémentaire | 187,88 | 187,88 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IMPRIMES 2ème TRIMESTRE (45) | 17.538,02 | 13.420,33 | 94,36 | 0,00 | 4.023,33 |
| IMPRIMES 3ème TRIMESTRE (46) | 16.025,60 | 5.290,10 | 91,44 | 0,00 | 10.644,06 |
| SEJOUR (50) janvier à juin | 10.907,00 | 10.907,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL | 1.112.768,84 | 543.266,14 | 4.266,52 | 385,09 | 565.621,27 |



| REDEVANCE | MONTANT | PERCU AU 27/11/2019 | DEGREVEMENT/ IRRECOUVRABLE | REMBOURSEMENTS | SOLDE AU 27/11/2019 |
|--|-----------|------------------------|-------------------------------|----------------|------------------------|
| LOCATION TERRES | 4.984,65 | 708,98 | 0,00 | 0,00 | 4.275,67 |
| COMMERCES AMBULANTS (54) | 265,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 265,00 |
| REPAS JANVIER (71) | 8.198,70 | 7.229,40 | 19,50 | 36,30 | 986,10 |
| REPAS FEVRIER (71) | 9.099,60 | 8.133,39 | 0,00 | 0,00 | 966,21 |
| REPAS MARS (71) | 7.901,70 | 7.090,20 | 0,00 | 7,80 | 819,30 |
| REPAS AVRIL (71) | 5.885,10 | 5.092,20 | 0,00 | 0,00 | 792,90 |
| REPAS MAI (71) | 8.709,30 | 7.441,30 | 0,00 | 0,00 | 1.268,00 |
| REPAS JUIN (71) | 8.899,80 | 7.557,70 | 0,00 | 20,50 | 1.362,60 |
| REPAS SEPTEMBRE (71) | 10.573,50 | 8.298,70 | 3,90 | 0,00 | 2.270,90 |
| GARDERIE JANVIER (73) | 4.854,20 | 4.628,75 | 0,00 | 75,55 | 301,00 |
| GARDERIE FEVRIER (73) | 4.953,00 | 4.497,94 | 0,00 | 0,00 | 455,06 |
| GARDERIE MARS (73) | 4.279,60 | 3.877,90 | 0,00 | 8,00 | 409,70 |
| GARDERIE AVRIL (73) | 2.779,40 | 2.608,45 | 5,85 | 0,00 | 165,10 |
| GARDERIE MAI (73) | 5.637,45 | 5.385,25 | 0,00 | 6,50 | 258,70 |
| GARDERIE MAI (73) Rôle complémentaire | 446,55 | 419,25 | 0,00 | 10,40 | 37,70 |
| GARDERIE JUIN (73) | 4.641,00 | 4.306,30 | 0,00 | 28,60 | 363,30 |
| GARDERIE SEPTEMBRE (73) | 5.365,10 | 4.406,85 | 1,95 | 15,60 | 971,90 |
| STAGES SPORTIFS (74) Pâques | 10.595,00 | 10.400,00 | 520,00 | 325,00 | 0,00 |
| STAGES SPORTIFS (74) Pâques complémentaire n° 1 | 6.110,00 | 6.058,00 | 52,00 | 0,00 | 0,00 |
| STAGES SPORTIFS (74) Eté | 55.880,00 | 51.539,00 | 3.752,00 | 1.756,00 | 2.345,00 |
| STAGES SPORTIFS (74) Eté complémentaire n° 1 | 9.865,00 | 275,00 | 260,00 | 0,00 | 9.330,00 |
| PSYCHOMOTRICITE (76) période 1 | 1.650,00 | 1.450,00 | 100,00 | 0,00 | 100,00 |
| PSYCHOMOTRICITE (76) période 2 | 1.550,00 | 1.400,00 | 0,00 | 0,00 | 150,00 |
| PSYCHOMOTRICITE (76) période 3 | 1.650,00 | 1.400,00 | 0,00 | 0,00 | 250,00 |
| MERCREDIS DU SPORT ANNUEL (77) compl. 2018-2019 | 330,00 | 330,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| MERCREDIS DU SPORT ANNUEL (77) principal 2019-2020 | 4.620,00 | 1.430,00 | 0,00 | 0,00 | 3.190,00 |
| PSYCHOMOTRICITE ANNUEL (78) compl. 2018-2019 | 100,00 | 100,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PSYCHOMOTRICITE ANNUEL (78) principal 2019-2020 | 3.000,00 | 600,00 | 0,00 | 0,00 | 2.400,00 |
| STAGES CULTURELS (80) Carnaval | 3.185,00 | 3.088,89 | 0,00 | 63,89 | 160,00 |
| STAGES CULTURELS (80) carnaval complémentaire | 1.360,00 | 1.040,00 | 0,00 | 0,00 | 320,00 |
| STAGES CULTURELS (80) Toussaint | 2.210,00 | 2.080,00 | 65,00 | 0,00 | 65,00 |

| | | | | | |
|--|-------------------|-------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| STAGES CULTURELS (80) Toussaint complémentaire | 715,00 | 195,00 | 0,00 | 0,00 | 520,00 |
| JE COURS POUR MA FORME (81) période 1 | 1.975,00 | 1.450,00 | 350,00 | 25,00 | 200,00 |
| TOTAL | 202.268,65 | 164.518,45 | 5.130,20 | 2.379,14 | 34.999,14 |



ESTIMATION SACS DISTRIBUES GRATUITEMENT 2019

| Personnes dans le ménage | Nombre de ménages | Sacs gris gratuits | Sacs bios gratuits |
|----------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Ménage 1 personne | 981 | 19620 | 9810 |
| Ménage 2 personnes | 1075 | 21500 | 10750 |
| Ménage 3 personnes | 537 | 10740 | 5370 |
| Ménage 4 personnes | 538 | 10760 | 5380 |
| Ménage 5 personnes et plus | 252 | 10080 | 5040 |
| Ménages seconds résidents | 113 | 2260 | 1130 |
| TOTAL | 3496 | 74960 | 37480 |

CONTENTIEUX FISCAL 2019 (au 27-11-2019)

| OBJET | NOMBRE | MONTANT |
|------------------------|--------|-----------|
| NON VALEUR TAXES | 34 | 4266,52 € |
| NON VALEUR REDEVANCES | 79 | 9525,05 € |
| RECLAMATION OFFICIELLE | 0 | - |
| TAXATION D'OFFICE | 0 | - |

INFORMATIQUE

DESCRIPTION DU SERVICE

Le service informatique assure la fourniture de matériel, le reconditionnement des anciens PC, la gestion des contrats et abonnements internet, l'installation et la configuration des PC, la gestion des accès internet et de la messagerie, la gestion du réseau (sécurité, mise en réseau).

Le service informatique assure également l'assistance technique nécessaire pour le Service travaux, le complexe sportif, le CPAS, la crèche, les écoles, le service Auteurs de Projets et le Receveur.

Le parc informatique représente 87 ordinateurs et 8 serveurs répartis sur 10 sites distincts.

PARC INFORMATIQUE

Administration communale

- Ordinateurs / Postes clients 34
- Imprimantes multifonctions 10
- Imprimantes de bureau 2
- Serveurs 3
- NAS 3
- Routeurs 1

Service Travaux

- Ordinateurs / Postes clients 6
- Imprimantes multifonctions 1
- Imprimantes de bureau 3
- Routeurs 1

Auteurs de projets

- Ordinateurs / Postes clients 2
- Imprimantes de bureau 2

Receveur

- Ordinateurs / Postes clients 2
- Imprimantes de bureau 1

Complexe sportif

- Ordinateurs / Postes clients 3
- Imprimantes multifonctions 1

CPAS

- Ordinateurs / Postes clients 13
- Imprimantes multifonctions 3
- Serveurs 1
- NAS 1
- Routeurs 1

Crèche

- Ordinateurs / Postes clients 2
- Imprimantes multifonctions 1

Écoles

- Ordinateurs / Postes clients 9
- Ordinateurs Cyberclasse 16
- Imprimantes multifonctions 5
- Imprimantes de bureau 2
- Serveurs 4
- Routeurs 5

Dossiers initiés en 2019

Administratifs

- Analyse pour la mise en place d'un nouveau système de backup (*en collaboration avec la société CBC®*)
- Acquisition de licences pour étendre les possibilités du central téléphonique
- Acquisition d'une solution eGuichet

Techniques

- Remplacement du parc de copieurs de l'Administration communale
- Installation d'un switch supplémentaire dans l'armoire informatique
- Configuration et déploiement d'une solution de prise de contrôle à distance des ordinateurs (*TeamViewer Business®*)
- Mise à jour du site internet (*en collaboration avec les sociétés IMIO®, QUIDAM® et SYNTHÈSE®*)

- Mise à jour des PC du CPAS
- Installation et configuration de logiciels de sécurité sur le serveur dans le cadre du RGPD

Principaux projets en cours

Nouveau site internet

Refonte visuelle et structurelle du site internet, c'est-à-dire à la fois un relookage du design du site et de sa structure accompagnée de profonds changements au niveau de l'arborescence.

Pourquoi effectuer une refonte du site web ?

- le site est daté et obsolète et ne correspond plus aux exigences actuelles du web
- le webdesign est non responsive
- le changement d'identité visuelle et de charte graphique en cours

Les principaux objectifs que nous souhaitons atteindre :

- la création d'un site web compatible avec les écrans de toutes tailles et avec tous les navigateurs
- un webdesign plus moderne et plus efficace
- une navigation plus simple et plus intuitive
- le développement de l'audience du site
- l'actualisation du contenu texte et des visuels devenus obsolètes
- l'intégration du site dans l'application Wallonie en Poche

Mise en place d'un eGuichet – solution IMIO®

Le guichet permettra au citoyen ou à l'entreprise d'effectuer des demandes en ligne auprès de l'Administration. Les avantages d'une telle plateforme sont évidents pour les administrés : disponibilité 24h/24, pas de déplacement et de temps d'attente à l'administration communale, utilisation du smartphone, ...

La plateforme utilise une série de sources authentiques comme le Registre National afin de valider les informations sensibles et d'éviter des encodages inutiles, réalise le paiement en ligne éventuel et fait suivre la demande au service adéquat.

Les avantages :

Pour les citoyens

- simplification des démarches administratives via les formulaires "intelligents" s'adaptant en fonction des informations disponibles (sources authentiques ou choix effectués par le demandeur)
- mécanisme d'authentification fédéral de TaxOnWeb
- suivi de l'évolution de la demande en ligne ou via email
- plusieurs modalités d'accès sécurisé (eID ou login/mot de passe)

- accès aux démarches en dehors des heures d'ouverture
- réception de documents administratifs par voie électronique et sécurisée
- inscription unique avec carte d'identité ou données personnelles
- paiement en ligne

Pour notre Administration

- espace de travail commun, structuré et partagé
- possibilité d'associer un degré d'authentification à une demande (eID, login)
- porte-documents électronique pour le dépôt d'un document.
- interface avec le système de paiement en ligne
- gestion fluide (le traitement des demandes n'est pas lié à l'adresse e-mail d'un agent)
- création de formulaires en ligne de manière autonome, export/import de formulaires
- création de workflow en ligne de manière autonome
- possibilité de configurer les formulaires créés afin d'éviter des erreurs d'encodage
- mise en place rapide et aisée de nouvelles pages dans le portail
- le cas échéant, possibilité d'encodage des formulaires par l'agent à la place du citoyen (ex : si demande reçue par un autre biais que la plate-forme eGuichet)

Projets 2020

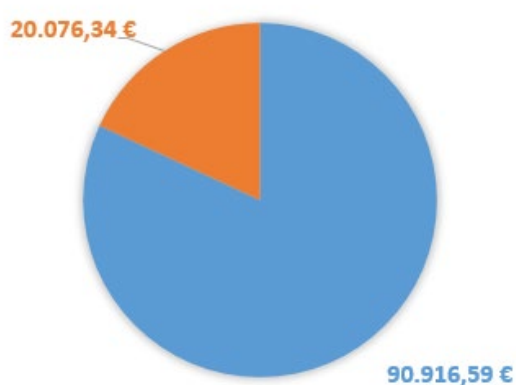
- Remplacement du parc informatique (*Administration communale, Service travaux, Planu et Complexe sportif*) et reclassement de l'ancien matériel
- Recâblage de l'armoire informatique
- Configuration du serveur et mise en place de procédures liées à la sécurité dans le cadre du RGPD (*en collaboration avec la société Consultis®*)
- Installation d'un système open source de gestion interne des « projets » informatiques
- Mise en place d'un extranet et d'un intranet collaboratif pour le personnel communal
- Installation d'un GLPI (Gestionnaire Libre de Parc Informatique) sur le serveur intranet :
 - gestion administrative et financière
 - fonctionnalités d'inventaire
 - gestion des requêtes, fonctionnalités de contrôle (monitoring)
 - gestion des problèmes et des changements
 - gestion des licences et des contrats
 - assignation des équipements : lieu, utilisateurs et groupes
 - générateur de rapports d'actifs et d'assistance : matériel, réseau ou interventions (support)

BUDGET DU SERVICE

Le total des dépenses s'élève à **110.992,93 €**

- Budget ordinaire : 96.085,27 €

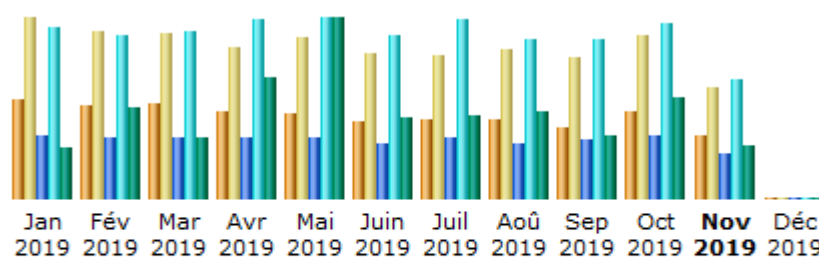
- Budget extraordinaire : 14.907,66 €



1. Maintenance (et redevance) logicielle et matérielle
2. Achat logiciels et matériel

SITE INTERNET - statistiques

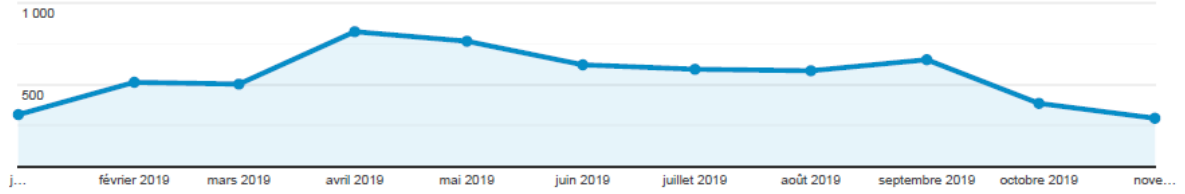
www.messancy.be



| Mois | Visiteurs différents | Visites | Pages | Hits | Bande passante |
|-----------------|----------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
| Jan 2019 | 6 007 | 10 913 | 112 358 | 300 824 | 7.37 Go |
| Fév 2019 | 5 592 | 10 179 | 108 022 | 288 052 | 13.27 Go |
| Mar 2019 | 5 701 | 10 057 | 109 147 | 293 813 | 8.83 Go |
| Avr 2019 | 5 224 | 9 146 | 107 773 | 315 190 | 17.49 Go |
| Mai 2019 | 5 211 | 9 746 | 108 881 | 317 897 | 26.17 Go |
| Juin 2019 | 4 691 | 8 828 | 95 712 | 287 146 | 11.65 Go |
| Juil 2019 | 4 750 | 8 693 | 107 603 | 316 273 | 12.11 Go |
| Aoû 2019 | 4 751 | 8 998 | 95 549 | 279 764 | 12.69 Go |
| Sep 2019 | 4 302 | 8 545 | 104 376 | 280 787 | 9.11 Go |
| Oct 2019 | 5 326 | 9 867 | 110 417 | 310 708 | 14.58 Go |
| Nov 2019 | 3 874 | 6 779 | 78 835 | 209 820 | 7.67 Go |
| Déc 2019 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 55 429 | 101 751 | 1 138 673 | 3 200 274 | 140.95 Go |

Vue d'ensemble

Utilisateurs



Utilisateurs

4 997



Nouveaux utilisateurs

4 967



Sessions

8 600



Nombre de sessions par utilisateur

1,72



Pages vues

28 152



Pages/session

3,27



Durée moyenne des sessions

00:02:05

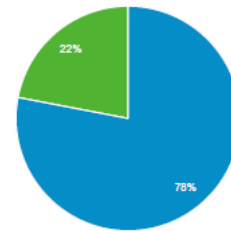


Taux de rebond

33,87 %



New Visitor Returning Visitor



Quels sont les principaux types d'appareil utilisés par votre audience ?

Sessions par appareil



Mobile

52,7 %

↑ 2 564,1 %



Ordinateur

39,5 %

↑ 2 066,2 %



Tablette

7,8 %

↑ 3 250,0 %

SECRETARIAT

Horaire de travail : **2/3 temps** depuis le 01 avril 2016.

Missions

Assister le Directeur Général dans les tâches administratives et assurer le suivi administratif de dossiers très diversifiés émanant du Collège ou des citoyens. Les contacts et les collaborations avec les autres services de l'administration sont fréquents.

Voici une liste non exhaustive des dossiers récurrents :

Collège et Conseil communal

- ✓ Préparation de l'ordre du jour , convocation
- ✓ Suivi des dossiers en fonction des décisions
- ✓ Rédaction des procès-verbaux et mise à jour des registres

Depuis octobre 2017, l'encodage et la gestion des délibérations et du courrier se fait via le nouveau logiciel INFORIUS .

COURRIERS ET CLASSEMENT

Des statistiques INFORIUS, il ressort que 335 « courriers entrants » ont été pris en charge, encodés et suivis par le Secrétariat .

Parmi les centaines de mails reçus, 99 ont fait l'objet d'un point au Collège.

Environ 700 dossiers ont été encodés pour le Collège, soit pour information ou décision (services propriétaires : Secrétariat et Direction générale).

En plus des réponses par mail, plus d'une centaine de « courriers sortants » ont été rédigés : il s'agit principalement de

- réponses à candidatures emploi et stages
- relations avec les administrations, intercommunales , ministères, citoyens,
- courriers liés à l'acquisition et à la location de biens communaux : courriers aux propriétaires, locataires Krebling , comité d'acquisition d'immeubles
- courriers liés au dossier de calamités agricoles et renouvellement de la commission.

Nous constatons d'une part une diminution des envois courriers par voie postale (un nombre croissant de messages, d'invitations, de courriers nous parviennent et sont envoyés par voie électronique) et d'autre part, un accroissement non négligeable des encodages. Le métier évolue et devient plus abstrait.

INTERCOMMUNALES :

Les Assemblées générales (ordinaires, extraordinaires ou stratégiques) se réunissent en général deux fois par an, en juin et en décembre.

Les dossiers/délibérations sont présentés au Conseil. Les décisions sont ensuite communiquées aux Intercommunales respectives.

PERSONNEL

✓ Suivi des dossiers de candidatures :

43 dossiers de candidatures spontanées (50 en 2017 – 49 en 2018) ont été examinés par le Collège communal. Une réponse écrite de la décision du Collège, quelle qu'elle soit, est envoyée à chaque candidat.

✓ Dossiers étudiants

9 (16 en 2017, 10 en 2018) demandes de jobs d'étudiants (juillet-août) ont été introduites
8 ont été acceptées (5 pour le service Travaux et 3 pour les services administratifs).-
1 désistement.

On constate une nette diminution des demandes de job d'étudiants

✓ Stages de formation ou d'apprentissage

13 demandes nous sont parvenues (9 en 2017 – 12 en 2018)

Ces candidatures sont généralement non retenues faute de ne pouvoir assurer un encadrement adéquat correspondant aux attentes des étudiants.

✓ Formation du personnel

Le personnel communal continue à se former et à s'informer (tableau récapitulatif des formations suivies - voir chapitre «Personnel – le personnel communal se forme »).

Ces formations sont suggérées le Directeur général, le Conseiller en prévention, les chefs de service ou demandées par les membres du personnel à des fins d'évolution de carrière ou d'accroître leurs compétences personnelles.

RAPPORT ADMINISTRATIF

Il est la résultante du travail conjoint entre tous les membres du personnel.

Le document est élaboré sur base des recherches entreprises et des renseignements collectés dans les différents services.

PATRIMOINE : acquisitions, ventes, emprises, cessions (détail voir chapitre « Patrimoine »)

L'acquisition de parcelles constitue le point de départ de chaque projet. En effet un certain nombre de projets communaux ne seraient réalisables sans l'accord des propriétaires de vendre leur bien.

Les principales difficultés rencontrées sont de rechercher, d'obtenir l'accord de tous propriétaires et d'établir les liens de parenté lors de parcelles en indivision. Ceci afin d'établir

le pourcentage dû à chacun. Un problème supplémentaire intervient lorsqu'un indivis est décédé sans laisser de testament. Cela allonge nettement les délais d'acquisition car il faut entamer des procédures légales complémentaires.

- ✓ Délibérations du Collège et du Conseil ;
- ✓ Recherche et accord des propriétaires
- ✓ Courriers divers : demandes d'estimations au CAI, offres aux propriétaires, DNF, Comité d'acquisition et notaires ;
- ✓ Suivi de l'état d'avancement des dossiers

SITE DES BULLES rue KREBLING – LOCATIONS (cfr. chapitre Patrimoine)

- ✓ Suivi des baux de location
- ✓ Courriers divers : (non respect des clauses , réclamation d'impayés , notification fin de bail , renouvellement bail , état des lieux, enregistrement
- ✓ Formalités d'entrées/départs : garantie locative, assurances, états des lieux

CALAMITES AGRICOLES – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONSTATS

Conformément au Code Wallon de l'Agriculture, la commission de constats de dégâts aux cultures a été renouvelée suite aux élections de 2018.

Pour ce faire, un appel à candidatures, aux fins de désigner des experts-agriculteurs représentant la commune et la DGO3 , a été lancé via le site internet et par voie d'affichage. 3 candidats se sont manifestés.

Le Collège communal du 01 août 2019 a désigné Monsieur Stéphane MULLER et Monsieur Pierre MEHLEN, respectivement effectif et suppléant, pour représenter la commune de Messancy au sein de la Commission. Les experts-agriculteurs désignés pour représenter la commune doivent obligatoirement être des agriculteurs.

Messieurs Roger FICHANT et Sébastien KOHL, respectivement effectif et suppléant, ont été désignés par le SPW-agriculture, ressources naturelles environnement pour les représenter. Les représentants de la DGO3 ne doivent pas obligatoirement être des agriculteurs.

Ces experts-agriculteurs sont convoqués à chaque réunion de la commission en cas de dégâts agricoles.

La commission agricole ne s'étant pas manifestée suite à des demandes d'agriculteurs, aucun dossier de déclarations de dégâts aux cultures a été introduit auprès de la **DGO3** en 2019.

AUTRES DOSSIERS :

- ✓ **Vaccinations grippe** : la commune de Messancy a, comme chaque année, répondu à l'appel de Mensura incitant les communes à proposer à leurs agents de se faire vacciner contre la grippe.
La Commune prend en charge le coût des vaccins, à savoir 17,50 euros par personne, vaccination comprise.
21 personnes ont répondu à notre proposition de se faire vacciner
La séance de vaccination a été organisée au complexe sportif le 05 décembre 2019.

- ✓ **Stérilisation des chats errants**
La commune continue à participer aux frais de stérilisation et inscrit chaque année un montant de 3.500 euros au budget.
En vue d'obtenir des subsides complémentaires, une convention a été signée cette année avec le service vétérinaire de la SRPA.

- ✓ **Aide médicale héliportée**
Le Collège communal a décidé, en séance du 24 octobre 2019, d'autoriser le Centre Médical Héliporté à effectuer les démarches nécessaires pour équiper le terrain de football B de Messancy en vue de permettre les interventions de nuit.
Ce projet est subsidié par la Région Wallonne et le Centre médical héliporté.

- ✓ **Déclarations de mandats – bonne gouvernance et éthique**

- ✓ **Locations chasse**
Le Collège communal , en séance du 22 août 2019, a marqué son accord sur le remplacement de l'associé du lot 4 (chasse de Messancy). Un nouvel adjudicataire sera désigné dans le courant de l'année prochaine.

PATRIMOINE

ACQUISITIONS 2018-2019

1. **Acquisition, pour cause d'utilité publique, de parcelles boisées à Bébange, au lieu-dit « Biedigter Loch » (décision du Conseil du 11 juin 2018.)**

- Superficie totale acquise 28 ares
- Prix d'acquisition 2625 euros
- Propriétaire vendeur : MUSTY Stéphane
- **Actes signés le 14 février 2019**

2. **Acquisition pour cause d'utilité publique, d'une parcelle au lieu-dit « In der Renschelt » jouxtant un terrain communal Domaine du Lac.**
Décision du Conseil du 25 février 2019

Cette acquisition permettra de disposer d'un ensemble cohérent utile à un aménagement futur du site.

- Superficie totale acquise : 6 ares 27 ca
- Parcelle cadastrée DIV1 Messancy – N° 1260N2
- Partie en zone à bâtir et partie en zone de Loisirs
- Prix d'acquisition total : 33 796 euros
- Propriétaires vendeurs : Consorts WATRY-VERJANS
- **Actes signés le 05 avril 2019**

3. **Acquisition pour cause d'utilité publique de 2 parcelles rue Beau Séjour**
Décision du Conseil du 28 janvier 2019

Cette acquisition se fait dans le cadre d'un projet Interreg de mobilité lente (mobilité douce « domicile-travail » – piste cyclable Messancy-Athus).

- Superficie totale acquise : 8 ares 20 ca
- Prix d'acquisition total : 1350 euros
- Propriétaires vendeurs : Consorts COOS
- **Actes signés le 12 juillet 2019**

4. **En cours d'acquisition pour cause d'utilité publique, la moitié d'une parcelle dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche 6B - Flanc Ouest »**
Décision du Conseil du 02 septembre 2019

- Superficie totale acquise : 1 are 30 ca (dans parcelle de 2 ares 60 ca)
- Parcelle cadastrée DIV1 n° A 1178 E
- Coût : 5200 euros
- Propriétaire : Monsieur Paul WOLFF
- Actes en cours

5. Echange de parcelles en cours pour cause d'utilité publique , dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche 6B – Flanc Ouest »

Décision du Conseil du 02 septembre 2019

- Partie de parcelle cadastrée DIV1 Section A 1191B
- Contenance : 2ares 02 ca
- Propriétaire : Madame NEU
- Echange sans soulte contre parcelle communale de 1 are 59 ca.
- Passation des actes en cours

6. En cours d'acquisition pour cause d'utilité publique : 1 parcelle supplémentaire dans le cadre du dossier INTERREG Mobilité douce « Domicile – Travail » - création d'une liaison piétonne entre les gares de Messancy , d'Athus et différentes gares grand-ducales et françaises)

- Parcelle DIV1 Messancy, section C n° 612C
- Superficie 1are 70 ca
- Coût : 300 euros
- Propriétaires : Consorts GEORGES

VENTES

Néant

CESSIONS

Néant

LOCATIONS

1. Location hangar/bulles rue Krebling – situation au 01 novembre 2019

Les conditions de location ont été revues par décision du Conseil communal du 20 mai 2019.

Conditions : 2,5 euros/m² (intérieur) et 0,17 euros/m² (extérieur) non indexés.

En effet le montant trop élevé des loyers indexés constituait un frein aux locations des cellules vides. Plusieurs demandes d'information pour des locations sont restées sans suite.

A titre indicatif, loyers mensuels perçus (situation au 01.12.2019) : 4428,66 euros

2. Location de terres – situation au 01 novembre 2019

Des terres agricoles sont louées à une vingtaine d'exploitants agricoles.

Le montant total des locations pour 2019 s'élève à 4984,65 euros

3. Location Salle de gymnastique Complexe sportif Villa Claingé au club de gymnastique « Les Flammes Essor » suivant convention du 20 octobre 2016 (durée 20 ans)

Loyer annuel indexé payable en décembre de chaque année : 15.000 euros (indice santé septembre 2016)

4. Location VILLA CLAINGÉ - Du 01 décembre 2018 au 30 novembre 2019



Depuis le 01 mai 2015, la Villa Claingé est exclusivement gérée par la commune de Messancy. Les salles peuvent être louées pour y organiser des réunions, des fêtes de famille, fêtes de club ou anniversaire mais aussi pour la création de nouvelles activités.

Occupation

Le rez-de-chaussée, comme tous les ans depuis le début, a été mis à la disposition de la **Croix Rouge** pour l'organisation de 3 dons de sang.

La salle de banquets a été louée à 30 reprises pour l'organisation de communions, baptêmes, enterrements et le plus souvent pour des anniversaires.

Cette année, la somme perçue pour ces locations est de 7.250 euros.

L'administration communale et l'accueil extra-scolaire de Messancy y ont également organisé 4 événements (conférence, réunion).

Les salles 1, 2 et 3 ont accueilli 25 réunions, 5 de celles-ci étaient payantes. Les différents partis politiques bénéficient de la gratuité pour l'organisation de leur rencontre la semaine qui précède le Conseil communal.

L'accueil extra-scolaire y a également organisé 3 jours de formations.

La somme perçue pour celles-ci est de 180 euros.

La salle 1 a été occupé par le cours de **couture** jusqu'à son arrêt en février 2019 pour un total de 156 heures.

Depuis le mois de septembre, des cours d'**œnologie** y sont organisés le mardi de 20h00 à 23h00.

La salle 2 est occupée par **l'Art Floral**, un mercredi et un jeudi par mois à raison de 2h00 par soirée.

Le club nature y organisait également ses activités 3 heures par semaine durant l'année scolaire jusqu'à l'arrêt du club en juin 2019.

Le club « d'éveil musical » a occupé les lieux 3 heures par semaine jusqu'à son arrêt en décembre 2018.

Un petit nouveau occupe ce local depuis le mois d'octobre 2019, il s'agit du **club des jeunes** de Messancy. Il bénéficie de la gratuité de celle-ci tous les vendredis à partir de 19h00.

La salle 3 est occupée depuis le mois de septembre 2019 par **l'Académie de musique** d'Arlon. Elle y dispense des cours les lundis et jeudis de 16h00 à 19h00 et ce durant toute l'année scolaire. L'Académie de musique occupe les lieux à titre gracieux.

Le 1^{er} étage est occupé par l'accueil extra-scolaire de Messancy tous les mercredis de 12h00 à 19h00. Ce dernier utilise également le sous-sol ainsi que les salles 1 et 2. Depuis le mois de septembre, les enfants des mercredis récréatifs occupent aussi la salle de banquet.

L'accueil extra-scolaire a organisé 13 journées pédagogiques pour les différents réseaux scolaires de la commune ainsi que 3 formations.

Les salles 4 et 5 sont toujours occupées par le club des **Cyclos de Messancy** les samedis de 12h00 à 18h00.

Le 2^{ème} étage est exclusivement occupé par le **C.T.T Messancy**.

La salle 7 est utilisée par l'accueil extra-scolaire tous les mercredis.

Le groupe « **Distraiz** » et le groupe « **Les vieux Schnocks** », originaires tous les deux de Messancy, y organisent toutes les semaines des répétitions de musique. Les « Distraiz » venaient les lundis soir de 19h00 à 22h30 jusqu'en novembre 2019 où ils ont permuté les lundis pour les mercredis soir. Ils y ont également organisé un atelier JAZZ en mars 2019 et un concert en juillet 2019. Ces deux évènements ont été facturés au club 100 euros (15 heures supplémentaires).

Les « Vieux Schnocks » quant à eux, occupent les locaux les samedis ou les dimanches de 15h00 à 18h00, en fonction des occupations de la salle de banquet.

L'ensemble des locaux accueille, comme tous les ans, les plaines de vacances proposées par le CPAS de Messancy. Les petits et les grands ont bénéficié des lieux durant 15 jours du 2 au 23 août 2019.

L'accueil extra-scolaire y fait aussi des stages : 5 jours à carnaval, 5 jours en août et 4 jours à la Toussaint.

Cette année, la Villa Claingé a fermé ses portes à tous les occupants durant 4 journées en mai pour l'organisation des élections.

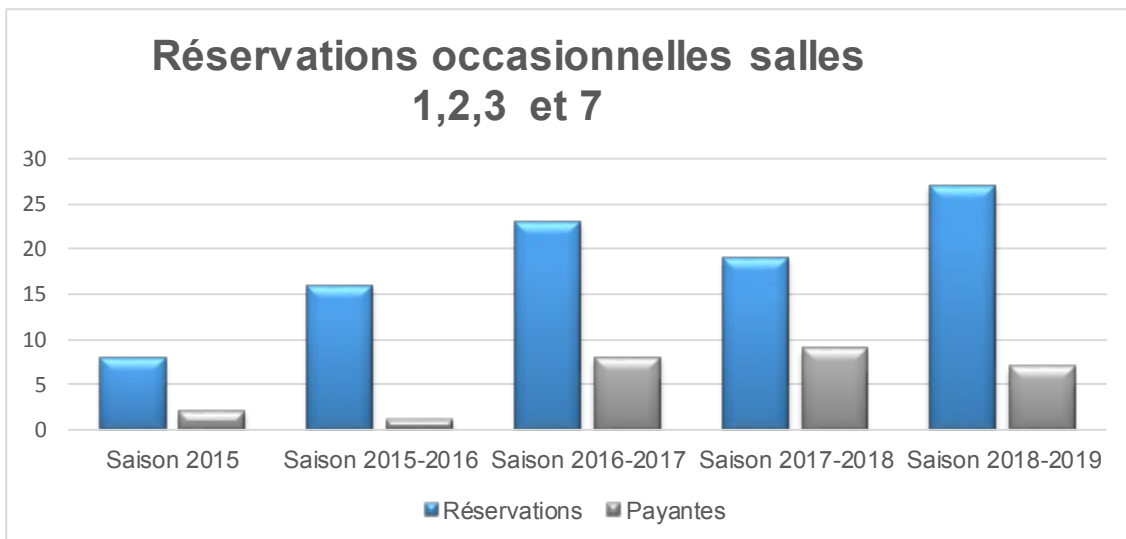
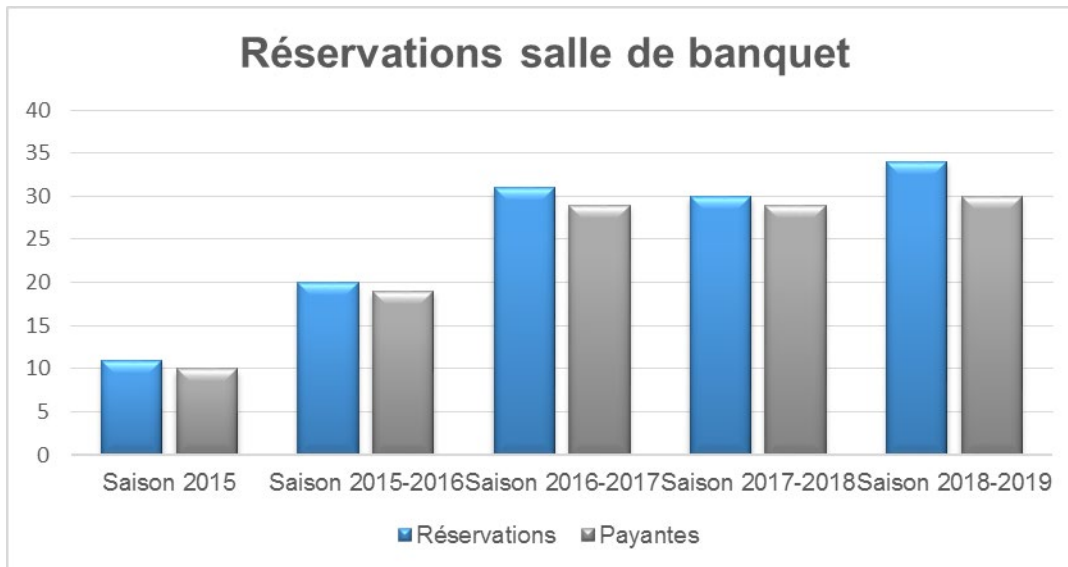
Tarifs

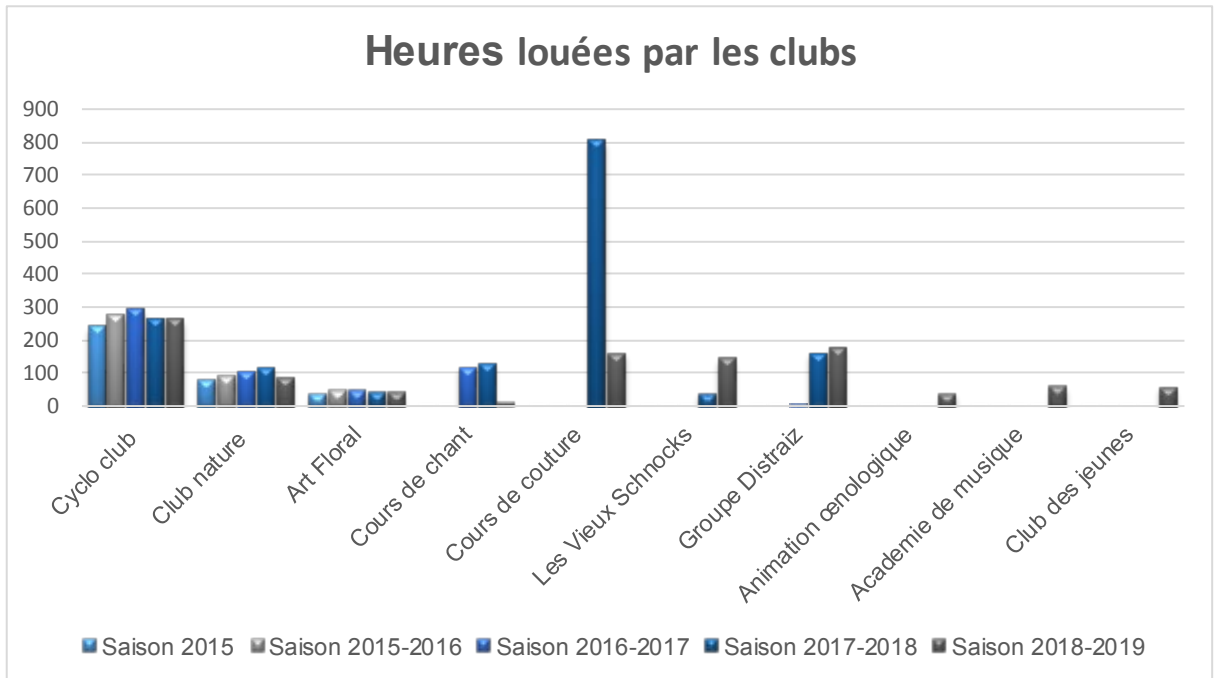
| Type d'occupation | Tarif | Caution |
|-----------------------------------|------------------------|-----------|
| Salle + vaisselle (48 heures max) | 250 euros | 150 euros |
| Salle + vaisselle (journée) | 150 euros | 50 euros |
| Salle + bar (48 heures max) | 200 euros | 150 euros |
| Salle + bar (après-midi) | 100 euros | 50 euros |
| Salle de réunion | 20 euros pour 3 heures | |

| Salle (maximum 6 heures /semaine) | Superficie | Forfait annuel (11mois) |
|--------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Rez n°1 | 32,05 m ² | 260 € |
| Rez n°2 | 32,05 m ² | 260 € |
| Étage 1 n°3 | 37 m ² | 300 € |
| Étage 1 n°4 | 47,65 m ² | 385 € |
| Étage 1 n°4 et 5 | 67,3 m ² | 500 € |
| Cave n°6 | 61,65 m ² | 500 € |
| Cave n°7 | 100 m ² | 800 € |
| | | |
| Étage 2 – plateau total | 284,45 m ² | 1700 € |

Quelques Graphiques

Réservations des salles





MARCHES PUBLICS

Travaux – Fournitures – Services

MARCHÉS DE TRAVAUX ATTRIBUÉS D'OCTOBRE 2018 À OCTOBRE 2019

Au cours de cette période, les membres du Conseil communal et du Collège communal, ont pris un certain nombre de décisions telles que :

- | | |
|-------------------------|--|
| Conseil communal | <ul style="list-style-type: none">✓ décisions de faire dresser le projet de travaux✓ approbations du projet, de l'estimation, du cahier spécial des charges et des documents du marché✓ décisions choisissant le mode et les conditions de passation du marché |
| Collège communal | <ul style="list-style-type: none">✓ décisions choisissant la date d'ouverture des offres✓ décisions d'arrêter la procédure de marché public✓ décisions désignant les entreprises à consulter dans le cadre de la procédure négociée sans publicité✓ décisions attribuant le marché à l'entreprise ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse✓ décisions donnant ordre de commencer les travaux✓ approbations des états d'avancements✓ approbations des avenants si les travaux supplémentaires dépassent plus de 10% du montant initial des travaux✓ décisions donnant ordre de suspendre et de reprendre les travaux✓ approbations du décompte final✓ décisions levant partiellement ou totalement le cautionnement |

MARCHÉS DE TRAVAUX

➤ Travaux de remplacement de la passerelle en bois au Lac de Messancy

- ✓ Travaux non subsidiés
- ✓ Auteur de projet : Commune de Messancy
- ✓ Adjudicataire : TVB S.A. de Bastogne
- ✓ Montant de l'adjudication : 71.151,63 €, 21% TVA comprise
- ✓ Début des travaux : 1^{er} mars 2019

➤ Travaux d'entretien extraordinaire des voiries et trottoirs en 2019

Ce marché est divisé en lots afin d'une part de permettre aux entreprises de plus petites entités de remettre offre et d'autre part de réduire les délais d'exécution

Le lot 1 reprend les voiries et trottoirs suivants:

Wolkrange : rue du Centenaire, rue du Presbytère et rue de Sesselich

Turpange : rue des Tisserands

Bébange : rue de la Hêtraie et rue Saint-Hubert (voirie et trottoir);

Le lot 2 reprend les voiries et trottoirs suivants :

Wolkrange : rue des Tilleuls,

La liaison Turpange – Hondelange

Sélange : chemin du Kloepfel

Messancy : les trottoirs le long du parc Mathelin

✓ Auteur de projet : Commune de Messancy

✓ Adjudicataire :

Lot 1 : Sprl Serge Englebert de Bastogne

Lot 2 : LuxGreen de Neufchâteau

✓ Montant de l'adjudication :

Lot 1 : 419.275,16 € tvac

Lot 2 : 348.810,09 € tvac

✓ Début des travaux : 1^{er} juin 2019

➤ Travaux de rénovation de l'installation de chauffage à la villa Clainge et de l'école communale de Hondelange

✓ Travaux non subsidiés

✓ Auteur de projet : Services Provinciaux Techniques

✓ Adjudicataire : Les Compagnons chauffagistes de Bastogne

✓ Montant de l'adjudication : 103.632,14 € hors TVA

✓ Début des travaux : 1^{er} juillet 2019

MARCHÉS DE FOURNITURES, DE SERVICES OU DE PETITS TRAVAUX

| Description | Attribué à | Montant de commande TVAC |
|---|--|--------------------------|
| Fourniture de sel de déneigement - Hiver 2018-2019 | FAM INTERNATIONAL NV, Elsenstraat 3 à 2170 Merksem | € 0,00 |
| Fourniture et placement d'un caisson à volet en applique | Coljon Sprl, Route de Luxembourg, 191 à 6700 Arlon | € 4.721,73 |
| Fourniture de réfrigérateurs pour les écoles communales | Lhoas, Rue de la Fraternité, 12 à 6792 Halanzy | € 799,99 |
| fourniture de terreau horticole | FERAUCHE ET GILLET SA, Rue De Roumont 21 à 6890 Villance | € 654,42 |
| Confection et livraison de viennoiseries et pistolets garnis pour la journée des élections du 14 octobre 2018 | Boulangerie Reizer, Rue Grande, 41 à 6791 ATHUS | € 436,00 |
| Fourniture de 2 radars préventifs (marché de la Province) | Eurosign SA, Rue Ernest Montellier, 20 à 5380 Fernelmont | € 3.367,04 |
| Fourniture de matériel informatique - Receveur | Econocom PSF S.A, Rue d'Arlon, 4 à LU-8399 Windhof | € 2.035,14 |
| Fournitures de plantations automnales | LUX GREEN SA, Au Poteau de Fer 13 à 6840 Neufchateau | € 4.363,49 |
| Fourniture d'une berce pour épandeur de sel | SUD EQUIPEMENT SPRL, Rue Du Moulin 21 à 6724 Houdemont | € 5.142,50 |
| Fourniture d'une machine à affranchir | Intimus International Belgium, Wayenborgstraat, 26 à 2800 Mechelen | € 1.246,30 |
| Fourniture de deux téléphones portables | ORANGE BELGIUM SA, Avenue Du Bourget, 3 à 1140 Evere | € 140,63 |
| Réparation du serveur de stockage réseau | CBC Informatique SA, Zone Op Zaemer, 9 à LU-4959 Bascharage | € 229,72 |
| Fourniture de pneus hiver pour le camion Mercedes | MEGABEL SPRL, Zone Artisanale 28A à 6700 Bonnert | € 4.101,90 |
| Fourniture et pose de stores enrouleurs dans les écoles communales de Longeau et Hondelange | Morosini - ML Concept, Rue des Deux-Luxembourg, 4 - Z.A. du PED à 6791 Athus | € 4.227,50 |
| Animateur de soirées - réception du personnel du 11.01.2019 | Michel TOURET, Rue Claie, 51 à 6792 Aix-sur-Cloie | € 400,00 |
| Formation de manutention manuelle de charges | AFOREST BELGIUM SPRL, Rue De La Tour, 10 à 5380 Noville-les-Bois | € 1.633,50 |
| services traiteur - banquet du personnel 11 01 2019 | Gastron'Home Sprl, Chemin d'Etalle, 29 à 6743 Buzenol | € 5.348,86 |

| | | |
|--|---|------------|
| Fourniture de vitrines d'affichage pour les écoles de Wolkrange et Longeau | Schäfer Shop, Excelsiorlaan, 14 à 1930 Zaventem | € 1.234,20 |
| Fourniture de machines de menuiserie | Covalux Arlon, Avenue du Bois d'Arlon, 45 à 6700 Arlon | € 2.011,21 |
| Mise en page et impression d'un bulletin communal | Imprimerie Lorgé, Zoning Industriel 12-6 à LU-8267 Kehlen | € 2.756,00 |
| Fourniture de deux servantes d'atelier garnies | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 2.342,56 |
| Fourniture d'un compresseur de chantier | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 996,62 |
| Fourniture de trois aspirateurs industriels | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 811,31 |
| Fourniture d'une meuleuse d'angle sur batterie | ARMA SA, Rue Des Ardennes 89 à 6780 Messancy | € 638,00 |
| Fourniture d'un touret à meuler combiné | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 344,55 |
| Fourniture d'une valise à outils garnie | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 298,27 |
| Fourniture d'un graveur électrique | Glaesener-Betz, B.P. 22 à LU-8501 Redange-sur-Attert | € 272,12 |
| Fourniture d'arbres pour le cimetière de Habergy | ARBOR NV, Provinciebaan, 79 à 2235 Houtvenne-Hulshout | € 936,00 |
| Fourniture de harnais anti-chute | ARMA SA, Rue Des Ardennes 89 à 6780 Messancy | € 370,00 |
| Fourniture d'une échelle télescopique | ARMA SA, Rue Des Ardennes 89 à 6780 Messancy | € 450,48 |

AVIS DE LEGALITE DU RECEVEUR REGIONAL – ART L1124-40 DU CDLD

Les marchés suivants ont reçu un avis de légalité favorable de la part du Receveur régional :

- ✓ Démontage, abattage et évacuation de houppiers ou d'arbres
- ✓ Travaux de fossoyage dans les cimetières communaux
- ✓ Marché d'assurances 2020-2023
- ✓ Entretien et dépannage des installations HVAC des bâtiments communaux du 01.01.2020 au 31.12.2023
- ✓ Travaux de fossoyage de 16 sépultures dans le cimetière de Habergy
- ✓ Construction d'un immeuble à appartements à l'angle de la Grand'rue et de la rue de la Gare à Messancy
- ✓ Travaux de rénovation de l'installation de chauffage à la Villa Claingé et de l'école communale de Hondelange

- ✓ Marchés de services d'auteur de projet architecte pour la rénovation et l'extension de l'école communale fondamentale de Turpange
- ✓ Entretien extraordinaire des voiries et trottoirs en 2019 – lots 1 et 2
- ✓ Marchés de services - Contrôles périodiques des bâtiments communaux et du CPAS, des infrastructures et matériels divers par un organisme agréé pour une durée de trois années à dater du 01/08/2019
- ✓ Confection et livraison de repas scolaires destinés aux différentes implantations des Écoles communales fondamentales. Années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022
- ✓ Fourniture et installation d'un mur d'escalade et fourniture de matériel d'escalade
- ✓ Transports scolaires - Années scolaires 2019-2021
- ✓ Diagnostic identitaire de la Commune de Messancy et mise en œuvre graphique
- ✓ fossoyage dans les cimetières communaux du 01.01.2020 au 31.12.2022

DECISIONS D'ATTRIBUTION DE MARCHES SOUMISES A LA TUTELLE GENERALE D'ANNULATION (ART L3122-1 ET L3122-5 DU CDLD)

[Les décisions suivantes sont devenues pleinement exécutoires :](#)

- Marché de services d'auteur de projet architecte pour la rénovation et l'extension de l'école communale fondamentale de Turpange
- Marché de travaux d'entretien extraordinaire des voiries et trottoirs en 2019, lots 1 et 2
- Marché de fourniture et installation d'un mur d'escalade et fourniture de matériel d'escalade

TRAVAUX EN COURS D'ETUDE

➤ **Plan d'investissement communal 2019-2021**

La Région wallonne a approuvé notre plan communal d'investissement pour un subside maximal de 470.880,30 € à savoir :

En 2020 – Aménagement des rues Basse, de Barnich et Hasenberg à Sélange. Montant estimé des travaux :

➤ **Mobilité active – piste cyclo-piétonne entre le chemin de l'Eisch et la Kwintenhof.**

la Région wallonne octroie un subside de 180.000 € pour les travaux. Ceux-ci consistent en la création d'une piste cyclo-piétonne avec revêtement en béton. Ce projet se situe dans la continuité d'une part du RAVeL, itinéraire n°9 de Martelange à Torgny en connexion avec la France et le Grand-Duché de Luxembourg et d'autre part de l'itinéraire inter-communal entre la commune de Messancy et la commune d'Arlon.

Montant estimé des travaux : 278.832,40 €, 21% TVAC

MISE EN APPLICATION DE L'AGW RELATIF À LA GESTION ET À LA TRAÇABILITÉ DES TERRES EXCAVÉES.

L'Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la gestion et à la traçabilité des terres excavées du 5 juillet 2018 devait entrer en application pour tous les chantiers même en cours au 1^{er} novembre 2019. Celui-ci a été reporté au 1^{er} mai 2020.

Le présent arrêté organise la gestion des terres dans une approche intégrée de la prévention et de la réduction des pollutions. Il précise les cas dans lesquels un contrôle des terres et/ou la traçabilité des terres est requise, ainsi que les modalités. Il détermine également les droits et obligations des différentes parties qui interviennent dans le cadre de travaux d'excavation et de remblayage de sites.

L'entrée en vigueur portera sur les mouvements de terres qui auront lieu dès le 1^{er} mai 2020, autrement dit, les chantiers déjà en cours à la date du 1^{er} mai 2020 seront également concernés.

Tous les mouvements de terres devront être accompagnés de leur certificat qualité des terres à cette date, et faire l'objet de notification de déplacement (lorsque l'obligation est de mise).

Il conviendra donc de prendre en compte, le cas échéant, la réalisation d'un rapport qualité des terres par un expert agréé, ainsi que les procédures de certification et de notifications auprès de l'asbl Walterre (en ce compris les frais de dossier), et ce dès l'élaboration du marché, ou dans un avenant si le marché est déjà en cours.

Le 18 mars 2019, le Gouvernement wallon a reconnu l'asbl WALTERRE comme l'opérateur en charge des missions de contrôle qualité des terres et des mouvements de terres en Wallonie.

L'asbl Walterre assurera la certification et la traçabilité des terres en Wallonie depuis leur site d'origine jusqu'à leur réutilisation, en passant, le cas échéant par des centres de traitement, des sites de stockage temporaire ou de regroupements de terres.

Sous contrôle du Service Public de Wallonie, l'asbl WALTERRE est chargée de délivrer les certificats de contrôle qualité des terres après avoir vérifié les rapports qualité des terres, réalisés par un expert désigné par le maître d'ouvrage. L'asbl WALTERRE est également chargée d'autoriser le transport des terres par la délivrance de documents de transport après vérification de la conformité des sites d'origine et de destination des terres.

(Walterre est un consortium, créé sous forme d'asbl, par la Confédération Construction (CCW), COPRO (Organisme impartial de contrôle de produits de construction), Immoterrae (S.A. créée par la VCB pour valoriser l'expertise de la Grondbank) et la FWEV (Fédération wallonne des Entrepreneurs de Voirie).

RÉNOVATION URBAINE

Finalisation des fiches 1 et 2, à savoir :

Construction d'un immeuble à appartements à l'angle de la rue Grande et de la rue de la Gare pour un montant de 1.711.882 € TVAC.

Ces travaux font l'objet de subventions dans le cadre de la rénovation urbaine mais aussi de l'ancrage communal du logement

Création d'une liaison cyclo-piétonne et d'un aménagement paysager le long de la Messancy pour un montant de 1.250.000 € TVAC.

Ce projet est subventionné dans le cadre d'un appel à projets FEDER 2014-2020 pour un montant de travaux de 1.300.000 € (part FEDER 40%, part RW 50%)

COMMUNICATION - CULTURE

La Commission culturelle devient la Commission Consultative de la Culture

Nouveauté pour cette année, la commission culturelle est devenue la Commission Consultative de la culture. Réunie pour la première fois le 6 mai 2019, la Commission Consultative de la Culture est composée de six mandataires mais aussi de 14 citoyens de tous horizons. Ces derniers, musiciens, calligraphes, acteurs, modélistes, photographes, historiens, amoureux de la culture sont tous mus par la même envie : faire bouger la commune au point de vue culturel !

Une belle équipe qui, au fil des réunions, va pouvoir travailler ensemble et proposer des projets culturels par, pour et avec les citoyens, dans un esprit convivial et rassembleur. La commission donnera son avis sur les projets du Collège et pourra également lui soumettre des idées, tout en restant en concordance avec les objectifs généraux et opérationnels détaillés dans la déclaration de politique générale.



SERVICE COMMUNICATION

Description et missions

La finalité de la fonction est d'assurer **la communication de la Commune et la diffusion de toute information interne et externe de l'organisme.**

Retour sur 2019

En plus des tâches hebdomadaires incombant au service (contacts avec la presse, création de toutes-boîtes, mise à jour du site internet, etc.) nous aimerions souligner deux gros chantiers entamés en 2019 : la **création du nouveau site web** de la commune, en collaboration avec le service informatique et le projet de recherche d'identité et de **nouvelle image graphique.**

Ces deux derniers projets répondent à la volonté du Collège d'avoir une communication plus moderne et plus proche du citoyen. Le nouveau site web fera l'objet d'une refonte totale. Les informations seront plus claires, la recherche plus facile et l'accessibilité sur tablette ou smartphone assurée.

Le projet d'avoir un nouveau logo passe nécessairement par un travail de recherche d'identité : c'est quoi Messancy ? Qu'est-ce qui différencie notre commune des autres ? Ce sont les sociétés Synthèses et Quidam qui ont remporté le marché pour ce travail. Plusieurs canaux de recherche ont été utilisés et le rapport nous parviendra fin 2019.

Le **bulletin communal** quant à lui a connu quelques changements et est en perpétuelle innovation tant au niveau de son contenu que de sa forme. Tout d'abord, en travail étroit avec la graphiste de chez Lorgé (l'imprimeur du bulletin communal), le bulletin communal revêt un nouveau « look », plus dynamique : des pictogrammes, beaucoup de photos, une nouvelle couverture.



Avant



Maintenant



Au niveau du fond, le bulletin communal se veut être au plus proche des citoyens. Les ASBL ont l'opportunité d'y insérer un publi-reportage pour présenter leur association et ce, gratuitement. Les indépendants dont le siège social se trouve sur le territoire de Messancy ont aussi la possibilité d'insérer un publi-reportage, à prix réduit.



Le service communication travaille en collaboration avec les différents services de l'administration et du CPAS afin de toujours mettre en avant les projets portés par les citoyens : les stages, le jardin partagé, les activités des écoles, du complexe sportif et du CPAS. En ce qui concerne la **communication interne**, un questionnaire pour dégager un premier diagnostic auprès de l'ensemble du personnel et des responsables du service travaux a été envoyé début janvier 2019. Ensuite, rien ne s'est mis en place. Or les répondants ont clairement émis des souhaits, des besoins. Quid de la suite ? Il est nécessaire de travailler sur la communication interne en parallèle des nouveaux outils de communication externe. Le service ne pourra pas faire l'impasse sur ce projet en 2020.

Perspectives pour 2020

2020 sera l'année où Messancy va entrer pleinement dans l'ère Smart City : e-guichet⁴, nouveau site web, application Wallonie en Poche, nouveau logo, nouveaux supports de communication. Il sera nécessaire d'être rigoureux dans l'utilisation de ces nouveaux outils afin de les maintenir opérationnels et à jour pour que le citoyen ait envie de les consulter/utiliser. La rigueur sera de mise également pour les publications issues de la commune. L'ensemble des employés devra être sensibilisé à l'utilisation du nouveau logo, des nouvelles règles de typographie, etc.

Le bulletin communal sera adapté à la nouvelle charte graphique.

Service culture

L'objectif de ce service est d'assurer le développement de la culture, la gestion et le suivi des dossiers y afférents.

Retour sur 2019

Deux **expositions** ont eu lieu dans le hall de l'hôtel de ville : la première sur les abeilles dans le cadre des deux semaines de l'abeille et une autre sur l'histoire de l'hôtel de ville dans le cadre des journées du patrimoine.

La **fête de la musique** 2019 a été une belle réussite. Le public, présent en nombre a pu écouter des groupes de qualité, profiter des infrastructures mises à sa disposition, etc.

⁴ Voir service informatique

L'objectif de cette année était d'ouvrir à un public le plus large possible afin de faire connaître l'événement au plus grand nombre. D'où une affiche éclectique dont le public cible allait des enfants (dès 3 ans) jusqu'aux adultes aimant la pop et le rock en passant par les ados venus soutenir leurs compères sur scène (grâce au partenariat avec l'ASBL Les Chevaliers à moustache).



Noël au théâtre, en partenariat avec le Centre Culturel d'Aubange connaît, lui aussi, de plus en plus de succès. C'est pourquoi nous avons décidé de pérenniser l'événement en privilégiant un spectacle « dès 2 ans et demi » afin de rencontrer les attentes du public venant en famille.

Perspectives 2020

2020 sera une année bien remplie au niveau culturel : fête de la musique, rencontres culturelles, travaux à la justice de paix, développement d'expositions dans le hall de l'hôtel de ville, développement du partenariat avec le Centre culturel d'Aubange et avec la Maison de la Culture d'Arlon.

Partenariats

Dans le secteur socio-culturel, les partenariats sont une valeur ajoutée au projet mené. En effet, lorsqu'une action est portée par plusieurs partenaires, elle est davantage gage de succès. C'est pourquoi le service culturel s'est tourné vers plusieurs partenaires et espère bien pérenniser ces relations au fil des ans, au fil des actions.

- **Province de Luxembourg** : la Province est un partenaire privilégié que ce soit via son service de prêt de matériel, via la plateforme l'ampli.be, via leur service culture, la ludothèque, ...
- **L'institut Cardijn-Lorraine** à Differt : nous avons créé un partenariat pour la Fête de la Musique 2018 : ce sont les élèves qui ont réalisé les affiches. Environ 70 affiches différentes faisaient la pub de l'événement. Ce partenariat a été reconduit pour la Fête de la Musique 2019. Nous réfléchissons à un autre concept pour 2020.
- **Le Centre Culturel d'Aubange** : partenaire précieux dans la mise en place de certaines activités. Nous avons également organisé une visite des salles de la commune de Messancy avec leur régisseur qui en a fait un diagnostic fort utile.

SERVICE TRAVAUX

NOMENCLATURE NON EXHAUSTIVE DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE PERSONNEL OUVRIER.

La liste des travaux ci-après englobe tant les travaux d'entretien habituels et systématiques que des travaux particuliers. Il n'est pas possible dans le cadre de ce rapport de décrire dans le détail l'ensemble des travaux réalisés.

Voiries

- ⇒ Déneigement des routes communales et des entrées de bâtiments publics
- ⇒ Deux campagnes de débouchage et curage de tous les avaloirs
- ⇒ Nettoyage des fossés et désherbages des bordures et filets d'eau
- ⇒ Très nombreuses interventions de ramassage de dépôts clandestins
- ⇒ Ramassage hebdomadaire des déchets jonchant les bas côtés des voiries
- ⇒ Réparations diverses : campagnes de rebouchage des trous dans les routes
- ⇒ Empierrement de plusieurs chemins agricoles et forestiers.
- ⇒ Remplissage des joints et recalage de pavés sur les ralentisseurs.
- ⇒ Remplacement des panneaux de signalisation abîmés et manquants.
- ⇒ Découper et évacuer les arbres tombés en hiver.
- ⇒ Gestion du radar pédagogique sur remorque
- ⇒ Entretien des bancs publics
- ⇒ Replacer tous les potelets manquants au niveau des ralentisseurs
- ⇒ Remplacement des poubelles publiques abîmées ou manquantes

Festivités

- ⇒ Transport des barrières Nadar, de la signalisation pour :
 - Fêtes de quartier, (Noël, barbecue etc...)
 - Courses cyclistes, fêtes locales, etc...
- ⇒ Transport allé/retour des perches pour le camp des Scouts d'Athus.

Espaces verts et autres

- ⇒ Entretien des aires de jeux, pelouses, plantations.
- ⇒ Fiches de contrôle des aires de jeux.
- ⇒ Mise en terre des divers plants de fleurs (vivaces et autres).
- ⇒ Placement des pots de fleurs (été/hiver) dans tous les villages de la commune.
- ⇒ Arrosage de tous les bacs à fleurs et pots suspendus.
- ⇒ Elagage annuel et abattage d'arbres.
- ⇒ Taille des diverses plantations et haies.
- ⇒ Peinture des bancs publics en bois.
- ⇒ Broyage branches.
- ⇒ Arrangement des espaces publics de toute la commune.
- ⇒ Entretien et renouvellement des prairies fleuries.

Service bâtiment – électricité – maçonnerie

- ⇒ Dépannages et contrôle des différentes installations électriques des bâtiments communaux.
- ⇒ Montage des illuminations de Noël : Complexe sportif – sapin au parc.
- ⇒ Mise aux normes de l'électricité des bâtiments communaux qui le nécessitent (suite).
- ⇒ Nettoyage des chenaux des bâtiments communaux, (feuilles etc...).
- ⇒ Tri et distribution des fournitures scolaires dans toutes les écoles de la commune.

Ecoles

- ⇒ Divers travaux de maintenance
- ⇒ **Pendant chaque vacance scolaire** une équipe est chargée du nettoyage des poubelles vertes et les vendredis, du ramassage des poubelles dont le contenu a fait l'objet d'un tri.
- ⇒ Nettoyage et entretien des cours et abords des écoles communales
- ⇒ **Une fois par mois** un ouvrier fait le tour des cuves à mazout afin d'en relever le niveau et de pouvoir passer commande (48 heures de délai !). Il relève également les compteurs d'eau et d'électricité pour notre éco-passeuse.

Et plus particulièrement, tous services confondus, cette année :

Divers

- Aménagement des frigos et les boissons dans les bureaux de dépouillement
- Distribution dans les bureaux de vote de boissons et catering (encas)
- Rapatriement des frigos, des boissons excédentaires et des consignes chez THEIS après élections
- Placement de lampes et d'allonges électriques dans les isolements des différents bureaux de vote
- Placement des panneaux d'affichages électoraux
- Embarquement à la pépinière Remacle des 250 sapins normands et mise en jauge grossière.
- Réception des plantes chez Luxgreen. et mise en jauge.
- Mise en jauge arbre pour le terrain projet Arista.
- Création d'un espace de stockage dans les boxes grillagés pour les huiles du service Esp.-Verts.
- Réception des bouteilles de gaz pour le désherbage
- Placement de feux avant, de feux arrière et d'un gyrophare sur la mini pelle NEUSON
- Remplacement du pot d'échappement de la saleuse "Acometis"
- Modification du chauffage radian de la forge
- Contrôle et réparation des feux sur remorques
- Réalisation d'éclairage pour les deux chapiteaux + éclairage de secours
- Pose de 2 prises électriques supplémentaires à placer à la menuiserie
- Pose d'un câble internet devant permettre le raccordement de l'ordinateur du magasin au serveur
- Remplacement de trois lampes de secours défectueuses au dépôt
- Mise en peinture poteau clôture
- Peinture de protection des systèmes de fixation des vasques.
- Rénovation des 3 anciens conteneurs (jaunes) et peinture époxy blanche
- Pour camion VOLVO: Fabrication et placement d'un coffre à outils
- Réparation remorque UKJ900 pour passage au contrôle technique
- Remplacement du câblage d'éclairage défectueux sur la remorque QHM
- Réparation des chariots élévateurs

- Réparations diverses à effectuer sur la balayeuse
- Réparation remorque tracteur JOSKIN
- Fabrication de rampes d'éclairage LED amovibles adaptable sur tous les véhicules
- Remplacement de l'alternateur du Mitsubishi L300
- Réparations et entretien préventif du plateau benne du KRAFTER
- Remplacement des barillets des interrupteurs de la nacelle + réparation de l'avertisseur du chariot élévateur
- Réparation de l'alternateur du chariot élévateur KOMATSU
- Réparation de la ridelle du camion Mercedes
- Remise en état du tracteur-tondeuse Etesia
- Matérialisation d'une zone de dépôt pour stocker temporairement les anciens câbles électriques
- Rangement de la camionnette et de l'atelier d'électricité
- Réparation de la poignée de la scie à onglet des menuisiers
- Réfection des tôles de protection de la tête de coupe à scies circulaires du tracteur
- Remplacement de la fiche pour la connexion de la remorque sur le pick-up L-200.
- Vidage des vasques au sol (du fleurissement d'été) et remplacement par les plantes d'hiver.
- Mise en place du fleurissement d'automne.
- Mise en peinture des systèmes de fixation des vasques de fleurissements.
- Mise en place des plantes annuelles.
- Taille des plantes des jardinières suspendues et dégagement des trous d'arrosage des vasques
- Vidage des fosses des cimetières
- Vérification et réparation de tous les bancs et tables de brasseur
- Distribution des rames de papier dans les différentes écoles
- Déménagement entre les écoles
- Livraison de poubelles et sacs biodégradables dans les écoles
- Tontes et désherbage thermique pour Pâques
- Elagage de haies à l'aide du bras articulé monté sur le Massey Ferguson
- Distribution toute boites.
- Placement d'un miroir
- Remplacement des poubelles défectueuses
- Placement d'affiches sur les panneaux électoraux pour le maintien de l'hôpital d'Arlon
- Dégagement, recépage des arbustes de bordure et émondage des arbres de bordure.
- Mise en peinture mobilier urbain.
- Nettoyage des poubelles des écoles.
- Dégagement et nettoyage de tous les ouvrages anti-crues
- Ramassage des déchets le long des voiries.
- Remise en état de la signalisation
- Fauchage des accotements.

Bébange

- Montage du bureau de vote au CDJ de Bébange
- Remplacement de l'interrupteur de la lampe extérieur du CDJ de Bébange (avec voyant)
- Enlèvement et évacuation de déchets pouvant contenir de l'amiante entreposé au n°46 rue du Panorama
- Placement sur la tyrolienne de la plaine de jeu de Bébange, d'une traverse transversale supplémentaire
- Signalisation pour les 4 heures cyclistes de Bébange
- Réparation de la tête d'avaloir situé au n°42 de la rue du Panorama
- Création d'une rampe d'accès à une prairie située en contrebas de la rue des Ronces (rue de Meix-le-Tige)

Habergy/Guelff

- Montage du chapiteau à Habergy pour la marche.
- Démontage du chapiteau d'Habergy.
- Désherbage thermique du cimetière
- Réfection de la canalisation d'égouts à l'ancien moulin d'HABERGY (à la sortie au ruisseau)
- Abattage et mise en place de cinq grands sapins pour Noël (provenance M. Genin, rue de la Source)
- Restauration et remise en place d'anciens poteaux de signalisation en fonte
- Réparation du petit module de la plaine de jeux de Guelff
- Signalisation pour la fête de quartier organisé à la rue Jacques à Habergy
- Signalisation pour la fête locale d'Habergy
- Signalisation pour le marché aux plantes bio
- Placement d'un grillage sous les filets anti-ballons du terrain multisports d'Habergy

Hondelange

- Elagage de l'accotement de gauche rue des Roches (dans le sens village vers campagne)
- Montage du bureau de vote de Hondelange
- Placement d'une prise électrique double pour base du téléphone portable de l'école
- Elaboration du métré du câblage nécessaire pour l'installation d'une nouvelle alarme incendie à l'école
- Pose du câblage internet en vue de supprimer le WIFI à l'école
- Débroussaillage des calvaires
- Tonte et nettoyage des abords de l'église et du cimetière pour la fête
- Tonte et nettoyage du cimetière et de ses abords pour la fête
- Tonte et nettoyage du centre du village à l'occasion de la fête locale
- Extension de l'alimentation d'eau de l'ancien cimetière vers le nouveau pour faciliter l'arrosage
- Remplacement du poteau de la plaque de la rue de la Vallée
- Placement de coussins berlinois permanents à la rue de la Chapelle
- Signalisation pour le Noël villageois de Hondelange
- Signalisation pour la « green party » du CDJ de Hondelange
- Signalisation pour l'apéro villageois de Hondelange
- Signalisation pour le tournoi de « football déguisé » organisé par le CDJ de Hondelange
- Remplacement du panneau de signalisation de la rue Saint Nicolas
- Apport du matériel pour la fête de l'école de Hondelange
- Signalisation pour le « tractors pooling » organisé au terrain de foot de Hondelange
- Remise en place de la bordure qui contrebute l'avaloir situé à hauteur du n°66 de la rue du pont
- Creusage d'un trou dans la décharge pour incinérer les abeilles
- Enfouissement du rucher contaminé par la loque américaine
- Réfection du chemin devant l'ancienne décharge de Hondelange.

Longeau

- Montage du bureau de vote de Longeau
- Placement d'un téléphone supplémentaire dans l'ancienne partie de l'école de Longeau
- Montage d'un abri de jardin à placer dans la cour de l'école de Longeau
- Consolidation d'une armoire métallique dans la classe de Madame Géraldine (3ème et 4ème) à l'école
- Réalisation d'une plateforme en bois à réaliser à hauteur de la sortie de secours des maternelles à l'école
- Signalisation pour la fête de l'école
- Apport du matériel pour la fête de l'école de Longeau

- Réalisation et pose d'un portail à deux vantaux à placer au bout de la cour des maternelles à l'école
- Création et placement de paniers anti-feuilles pour les bacs du lavoir de Longeau
- Tontes des espaces verts, taille des haies
- Placement d'un tableau d'affichage vitré à l'école
- Signalisation pour le championnat de Belgique de Pétanque à Longeau
- Signalisation pour le BBQ de la rue de Guerlange
- Déplacement du radar préventif situé actuellement après le n°75 de la rue Schmit
- Remise à niveau de l'avaloir situé rue Schmit dans le sens Longeau vers Messancy
- Taille des haies situées à l'arrière de la chapelle de Longeau
- Signalisation pour la fête champêtre de Longeau
- Achat et demande à l'entreprise sur place de poser un nouvel avaloir rue de Guerlange

Messancy

- Expulsion au 54 avenue de Longwy à Messancy
- Signalisation mise à disposition pour le n°42 de l'avenue de Longwy
- Réfection des clôtures situées à l'arrière de la bulle n°8 (location M. DUPONT) rue Krebling
- Remise en état du tableau électrique de la bulle n°8 à la rue Krebling
- Mise en place matériels pour la distribution des arbres aux particuliers.
- Désherbage et nettoyage du cimetière de messancy
- Nettoyage des abords de la pelouse de dispersion.
- Montage d'un chapiteau et mise à disposition du matériel demandé pour les stages d'été du complexe
- Transport des tables de brasseur et des chaises pour le repas de fin d'année
- Création et placement d'une cloison provisoire avec porte pour les besoins des élections
- Montage d'une cloison provisoire, pourvue d'une porte, à installer en lieu et place du volet roulant
- Montage du bureau de vote au complexe sportif
- Recherche panne de la commande de fermeture du lanterneau de la toiture du complexe sportif
- Terrassement abords poteau éclairage --> terrain de football
- Pose des bordures de délimitation des parterres devant le complexe
- Tonte et nettoyage abords du lac de Messancy/ de la crèche /du Beach volley...
- Réparation d'une planche d'assise du gradin du complexe sportif
- Petits travaux à réaliser au complexe sportif suivant mail de Elisa daté du 20/02/19
- Travaux à réaliser au complexe sportif suivant mail du 05/03/2019
- Découpe de 30 planchettes pour les besoins du complexe sportif lors des stages de Pâques 2019
- Contrôle et réglage des portes des toilettes des vestiaires et des toilettes de l'étage du complexe
- Réalisation de plaquettes en bois pour les besoins des stages d'été du complexe sportif
- Réalisation de deux panneaux "On marche aujourd'hui"
- Préparation d'accès aux aérothermes de la salle de gym du complexe sportif
- Peinture du cache-poubelles du complexe
- Montage des deux terrains de Beach volley et des deux terrains de tennis
- Nettoyage des arches du complexe sportif
- Entretien annuel suivant tableau réalisé par les gestionnaires du complexe et approuvé par G. Meunier
- Signalisation pour le tournoi de pêche américaine organisé par la pêcheurie du lac
- monter un terrain de Beach et décaler le terrain de Soccers
- Placement de blocs rocheux tout au long de la bordure de voirie située devant l'extension de la crèche
- Mise à disposition de matériel pour l'inauguration de liaison piétonne longeant la Messancy
- Remise à niveau du trapillon situé devant le chalet de la pêcheurie du lac de Messancy
- Signalisation pour le concours de pêche
- Pose de deux rochers à l'entrée de la liaison piétonne du domaine du lac

- Signalisation pour le feu d'artifice de la fête nationale 2019
- Déménagement et stockage de deux bancs en chêne qui sont actuellement à l'église de Messancy
- Rangement et inventaire de tous les petits accessoires nécessaire pour les élections
- Déménagement de l'appartement du dépôt Krebling
- Nettoyage du filtre du puit perdant au dépôt Krebling et nettoyage du filtre de l'entrée de la citerne de décantation
- Nettoyage des abords du site Krebling pour la journée de l'arbre.
- Démontage de la cahute de chantier club canin
- Remplacement de la vanne boule 1"1/4 FF placée à la sortie de la pompe du puits au dépôt Krebling
- Fauchage des accotements
- Tontes et désherbages pour Pâques
- Tonte parc Mathelin
- Tontes espaces verts communaux Lundi le 06/05/2019
- Tonte parc Mathelin; mercredi le 08/05/2019
- Tonte des espaces verts de Messancy, Mardi 14/05
- Tontes espaces verts mercredi le 15/05
- Tontes des espaces verts de Messancy, lundi le 20/05/2019
- Désherbage des espaces verts Messancy
- Montage du chapiteau pour les plaines des vacances 2019
- Abattage du sapin sec à proximité de l'aire de jeux du parc
- Réparation de la passerelle du jeu : « structure combiné M - P - C2 » au parc MATHELIN
- Réparation de la balançoire « soucoupe volante M - P - E- 5 » au parc Mathelin
- Désherbage des talus longeant la liaison piétonne le long de la MESSANCY
- Enlèvement de l'ancien poteau d'éclairage du club Canin de Messancy
- Mise en place de la clôture au jardin partagé (extrémité gauche village séniors)
- Réparation et remplissage de la cuve pour l'arrosage du jardin partagé.
- Entretien du jardin partagé.
- Curage du fossé au jardin partagé.
- Réalisation et placement de bacs de culture pour le jardin partagé
- Création d'un panneau « mare /jardin partagé »
- Consolidation de la cabane à outils du jardin partagé
- Comblement d'un trou situé le long de la berge du lac du côté du chemin juste derrière les gabions
- Débroussaillage des bordures du terrain B
- Arrachage des plantes du parterre sur 15 cm, puis remise de terre rue de la Promenade
- Nettoyage des abords directs du complexe sportif
- Signalisation : mise à disposition pour la fête de la musique organisée au parc Mathelin
- Remplacement des prises et des spots du kiosque du parc Mathelin
- Plantation de bulbes
- Evacuation des terres, le long de la haie champêtre au parc
- Remblayage des ornières et pose de des gros cailloux pour empêcher les véhicule de se garer au parc
- Abattage d'arbres au parc Mathelin.
- Signalisation pour la balade motos des 3 frontières
- Réparation de la fuite de la mare au parc Mathelin
- Evacuation de la vase de la mare du parc Mathelin
- Réfection du portillon d'accès d'un des candélabres en bois de la placette du Beach volley
- Remise en état et placement le long du terrain de pétanque de Messancy de deux bancs de récupération
- Déménagement des jouets pour l'extra-scolaire
- Travaux d'entretien à réaliser dans les caves du commissariat de Police de Messancy

- Enlèvement et évacuation des sapins de Noël
- Aide au montage de l'exposition de la semaine de l'abeille suivant conseils de P.Feller et Vanessa
- Nettoyage des chenaux et des pas de loup de l'Hôtel de Ville
- Dépannage de l'horloge d'éclairage du hall 2° étage HV
- Entretien du parafoudre de l'Hôtel de Ville
- Illuminations de Noël
- Réparation de l'éclairage à l'hôtel de ville
- Adaptations des interrupteurs de l'éclairage du couloir de la cave de l'HV
- Aide au montage expo.
- Rabattage de la haie de 1 m, à droite de l'Hôtel de Ville (côté rue des déportés)
- Vérification et réglage des différentes positions de tous les sièges de la salle du conseil communal
- Mise à disposition du matériel pour la journée du patrimoine
- Nettoyage du pas de loup, dépôt Krebling et dépôt rue Muller Tesch.
- Tonte et débroussaillage du parc Mathelin
- Remise en état du portail donnant accès aux bulles rue Krebling
- Nivellement et comblement de nids de poules zone de manœuvre devant les bulles
- Placements des avis concernant l'enquête publique relative à la liaison cyclo piétonne Messancy-Athus
- Signalisation pour l'allure libre de Messancy
- Renforcement du tableau électrique de la tour du parc Mathelin
- Montage au 1er étage du CPAS de deux armoires métalliques
- Branchement des prises électriques dans la cuisine de l'appartement du CPAS situé rue d'Arlon
- Adaptations électriques pour le déplacement de la photocopieuse du CPAS
- Abattage des sapins rue d'Arlon derrière le terrain de J. Chisogne dans la parcelle communale
- Signalisation pour l'attraction de chute libre du CORA
- Expulsion au 169, route d'Arlon à Messancy
- Traçage et empierrement d'un chemin de servitude à l'arrière du n° 62 rue d'Arlon
- Ragréage de l'accotement de voirie situé dans le tournant à hauteur du n°80 de la rue de d'Aubange
- Mise en place des pots fleuris.
- Signalisation pour l'inauguration de la parenthèse gourmande
- ramassage du dépôt sauvage croisement rue de la hart /rue de Longwy, suivant constatation J-Cr Rétignie
- Signalisation pour les soldes de janvier au Mc Arthur Glen
- Signalisation pour l'organisation de baptêmes en « Supercar » (Mc Arthur Glen)
- Signalisation pour les soldes d'été organisées au Mc Arthur Glen
- Signalisation pour la brocante organisée par USC Messancy
- Déplacement des éléments « new jersey » situés en bas de la rue de Luxembourg
- Décapage du béton friable autour du trapillon d'égout et pose de nouveau béton à fine grenaille rue Lux.
- Evacuation d'un bac susceptible de contenir de l'amiante rue de Meix-le-Tige
- Signalisation pour le chantier rue de Meix-le-Tige
- Placer une poubelle le long de la bordure arrière du parking situé en contrebas du cimetière de Messancy
- Pose de la maquette/ trompe l'œil délimitant les parterres pour créer un effet d'optique devant CPAS
- Signalisation pour la porte ouverte de Silolux
- Signalisation pour la journée porte ouverte ARMA
- Signalisation pour le salon du tatouage Symetr'ink
- Taille de la haie et nettoyage des abords du monument GENIN
- Repose de dalles de trottoirs devant le n°37 de la rue des Chasseurs Ardennais
- Signalisation pour la fête des grenouilles de l'école « Le Foyer » de Messancy
- Dégagement et évacuation des arbres de la route rue des Etangs

- Signalisation pour la brocante rue Emile Kirsch
- Nettoyage de la parcelle communale et coupe des arbustes Grand-rue
- Placement et fixation d'une rampe d'accès pour PMR au 57 grand Rue à Messancy
- Réalisation d'un garde-corps à placer le long de la cour des caves des vestiaires de foot
- Mise à disposition du matériel pour la collecte de don de sang organisé par la croix rouge à la Villa Claingé
- Transport de matériel pour les stages de Pâques
- Transport de matériel pour activité ludothèque à la villa Claingé
- Mise à disposition de 6 tables de brasseur et 12 bancs pour les plaines du CPAS.
- Vidange de la fosse qui se trouve à l'arrière de la villa Claingé du côté gauche du bâtiment
- Montage du bureau de dépouillement à la villa Claingé
- Placement d'une sonnette avec parlophone pour les besoins du tennis de table de Messancy
- Entretien des abords de la Villas Claingé
- Petits travaux à la Villa Claingé suivant courriel de Fabienne Clarinval
- Démontage, réparation et remplacement de la porte des sanitaires défoncée par des locataires à la Villa Claingé
- Réparation du mini pont de singe situé à l'arrière de la villa Claingé
- Pose de laine de roche (20cm) sur le sol du grenier de la villa Claingé
- Réalisation d'une cloison pourvue d'une porte au dernier palier Villa Claingé
- Renforcement des charnières des portes de l'armoire sur le palier du 1er étage de la Villa Claingé
- Travaux divers à réaliser à la villa Claingé à la demande du Collège communal en séance du 10/01/2019
- Petits travaux à réaliser à la Villa Claingé suivant mail du Complexe sportif
- Réparation de la chasse d'eau du WC à l'étage de la villa Claingé

Sélange

- Remise en état des allées à la suite des travaux d'exhumation au cimetière
- Evacuation des jeux non conformes à l'école suivant demande du conseiller en prévention
- Mise en place de mobilier à l'école
- Travaux à réaliser à l'école durant les grandes vacances 2019
- Montage du bureau de vote à l'école
- Réparation du portail de la cour de récréation de l'école (rue des écoles)
- Réfection du pilier en pierre de taille de l'entrée de la cour de l'école
- Travaux divers à réaliser à l'école de suivant le mail de Mme. la directrice daté du 05/02/19
- Réalisation et placement de bacs de culture pour l'école
- Remplacement du poteau de basket de la cour de l'école
- Remplacement du flotteur du WC des institutrices de l'école
- Signalisation pour la fête locale de Sélange
- Mise a disposition de matériel pour la fête de l'école
- Signalisation pour l'allure libre organisée par l'entente locale de Sélange
- Remplacement du robinet situé sous l'évier des WC du RDC de l'église
- Logistique Donkey Rock 2019
- Tonte des espaces verts lundi le 13/05
- Mise en peinture du mobilier urbain de la plaine de jeux
- Remplacement du verrou de la porte arrière du garage du presbytère de Sélange
- Mise à disposition de 15 nouveaux sacs de sable au n°5 et au N° 9 rue de Clémency à Sélange.
- Mise à blanc des bordures du bois sur +/-15 m de part et d'autre de la rue du bois
- Rebouchage des nids de poule du chemin « Lordong »
- Signalisation BBQ rue du Kirchberg

- Fabrication d'un portail pour le terrain rue Hasenberg
- Creusage d'un fossé à l'entrée du terrain; laisser une entrée de 5 m rue Hasenberg
- Dégagement de l'ouvrage d'art et comblement des fosses dans le terrain rue Hasenberg
- Forage de deux fers plats pour l'insertion de la clôture sur les poteaux du portail rue Hasenberg
- Curage du fossé rue Hasenberg
- Fauchage pour l'allure libre de Sélange
- Remise en état du fossé au chemin béton

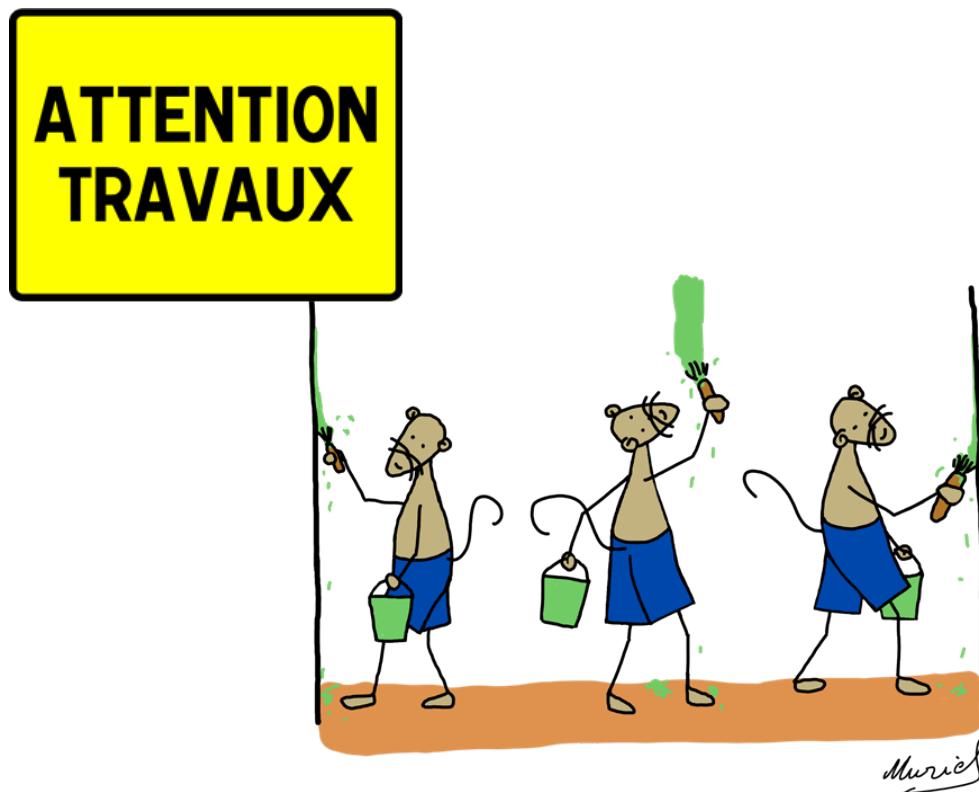
Turpange

- Remise en état des allées du cimetière à la suite des travaux d'exhumation.
- Pose d'un lino à l'école dans la classe des maternelles
- Petits travaux à l'école suivant mail du 03/06/19 de Mme la directrice
- Travaux divers à réaliser à l'école durant les grandes vacances 2019
- Montage du bureau de vote à l'école
- Placement de goulottes électriques au 1er étage de l'école
- Adaptation de la prise électrique triphasée afin d'y brancher un tableau électrique provisoire à l'école
- Démontage et rapatriement du goal de la cour et remplacement par celui récupéré à Longeau
- Petits travaux à l'école suivant mail de la directrice daté du 20/12/2018
- Mise à disposition de matériel pour la fête de l'école
- Déménagement de 3 armoires à l'école
- Débroussailler l'intérieur du village de Turpange.
- Remplacement d'un robinet mitigeur de l'évier de la salle de bain du presbytère
- Ramassage des sacs déposés à l'arrière du magasin « Plant-it » à la demande de L. Lorgé.
- Pose d'un panneau F3a et d'un potelet de dissuasion à la rue de la ferme à la sortie du village
- Retrait des deux caddies de la rivière
- Expulsion rue de la Halte, n°60 A bte C1/1
- Signalisation pour la brocante des jeunes de Turpange
- Désherbage de la place de l'église et servitude à l'arrière.

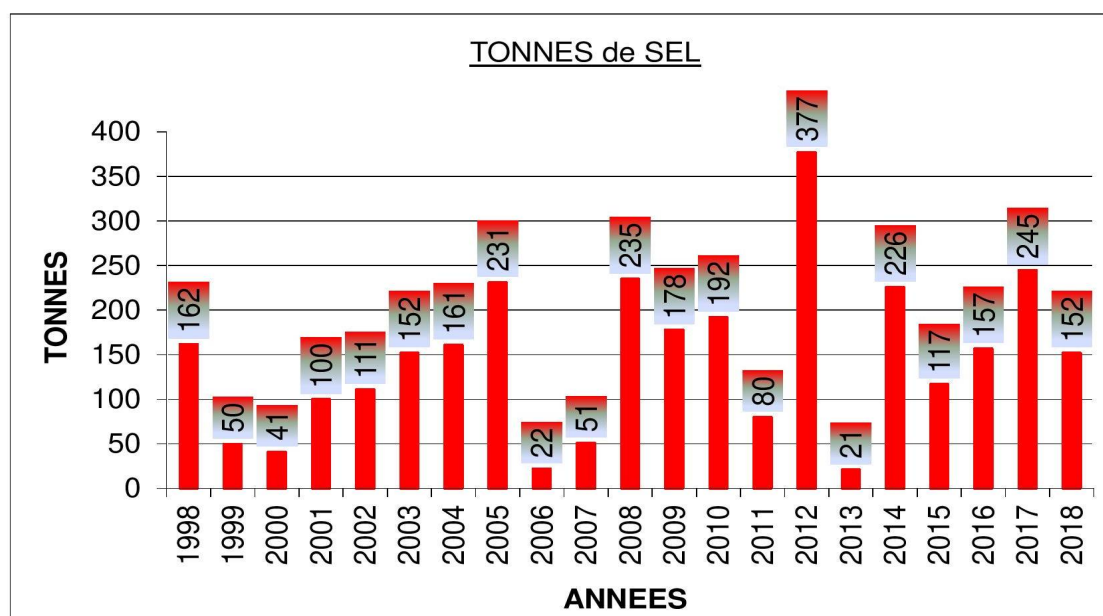
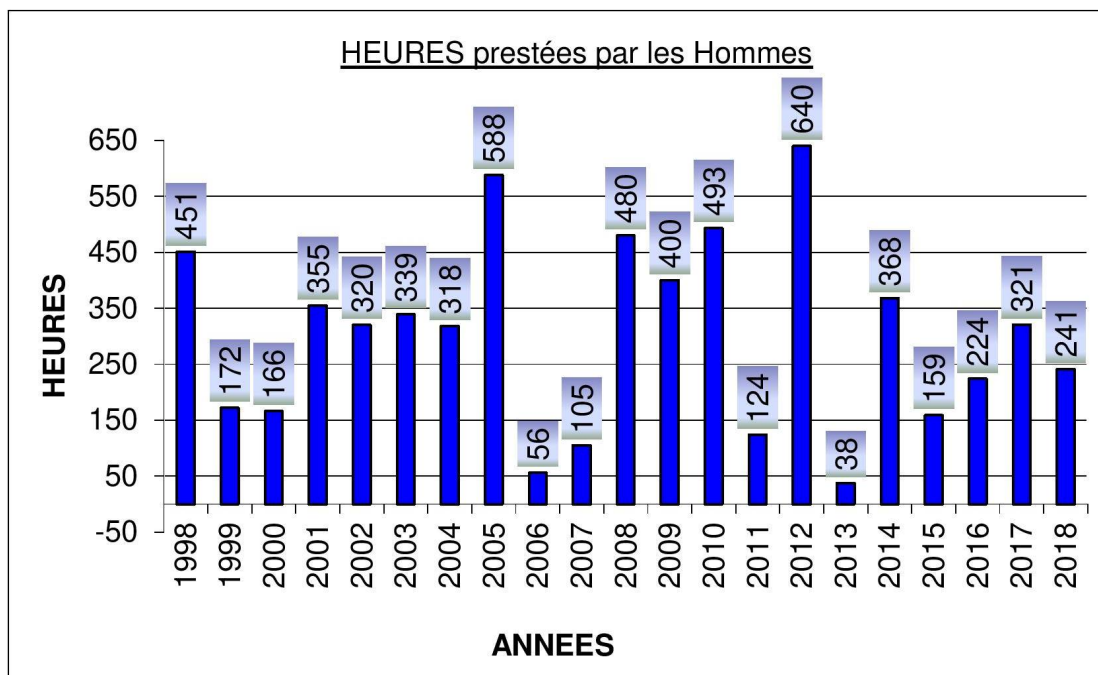
Wolkrange

- Remplacement d'une vitre cassée à l'ancienne école
- Entretien du cimetière
- Enlèvement et évacuation à la déchetterie de l'ancien photocopieur de l'école
- Transport de vaisselle pour la réception organisée à l'intention des enseignants de l'école
- Adaptation de la prise téléphonique dans le bureau de la directrice de l'école
- Adaptation des interrupteurs de l'éclairage extérieur de l'école
- Travaux à réaliser à l'école durant les grandes vacances 2019
- Montage du bureau de vote de l'école
- Déplacement du switch à l'étage vers l'armoire du serveur « cyber classe » à la cave.
- Pose libre de tapis en linoléum (modèle voitures Faro Traffic) dans les trois classes maternelles
- Travaux divers à l'école suivant le mail de Mme. la directrice
- Sécurisation provisoire des fenêtres de la classe de Mme Céline au 1er étage de l'école
- Collage du vinyle dans la classe du bout chez Mlle. Cindy à l'école
- Débouchage de l'évier de la classe de Madame Anne-Cécile (P5-P6)
- Signalisation pour le cortège carnavalesque de l'école
- Signalisation pour la chasse aux œufs organisés à l'école
- Signalisation pour la fête du football

- Mise à disposition de matériel pour la fête de l'école
- Déplacement d'un ancien calvaire le long de la façade latérale droite de l'église
- Tontes des espaces verts publics.
- Signalisation pour la fête champêtre de l'harmonie royale de Wolkrange
- Débroussaillage autour des calvaires
- Placement d'un tableau d'affichage vitré à l'école
- Fourniture et placement d'un poêle à bois au presbytère
- Remplacement de la porte extérieure donnant accès à la cave du presbytère
- Comblement du fossé qui empiète actuellement sur l'assiette du chemin agricole débouchant rue Alb 1°
- Nettoyage des coulées de boues bout rue Alb 1°
- Signalisation pour les retrouvailles de la famille BIREN
- Evacuation des trois sacs poubelles que Mme. Fichant a repris chez elle.
- Déplacement du poteau et de la plaque de la rue des Prés fleuris
- Réalisation de 2 rampes d'accès à placer de part et d'autre de la passerelle du ruisseau rue du Moulin
- Réparation du béton cassé en coin de dalle d'un trapillon d'égout à la rue d'Udange
- Condamnation des accès (portes et fenêtres du RDC) du n°12 de la rue Sainte Croix
- Signalisation pour le rallye pédestre organisé par l'harmonie de Wolkrange



Statistiques hivernales



Listing des véhicules opérationnels du service travaux en date du 01.12.2019

| Type de véhicule | Marque | Modèle | Numéro d'immatriculation | n° de châssis | Date de la 1ère mise en circulation | Kilométrage en date du 22-02-18 | Date de visite du contrôle technique | Remarques |
|---------------------|-----------------|-------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--|
| Tracteur | MASSEY FERGUSON | 5445 | 629BBP | V014018 | 8/02/2010 | 5296 heures | Non soumis au contrôle périodique | |
| Tracteur | MASSEY FERGUSON | MF 390-4WD | HYB101 | 5009P07188 | 24/05/1989 | compteur HS | Non soumis au contrôle périodique | Fin de vie - utilisation occasionnelle |
| Tracteur | MASSEY FERGUSON | 5713 SL | 1RGF249 | VKKMV66DKGB292016 | 16/12/2016 | 691 heures | Non soumis au contrôle périodique | |
| Tracteur | Antonio CARRARO | TIGRETRAC HST | TDT459 | 30405107411 | 7/04/2005 | 2567 heures | Non soumis au contrôle périodique | Mini tracteur pour les espaces verts |
| Tractopelle | JCB | 3CXC4TEC | 1AYY692 | JCB3CXPT02012833 | 14/10/2011 | 2377 heures | Pas de document | |
| Chariot élévateur | KOMATSU | | GHF172 | 34300 | 26/07/1996 | 1889 heures | Pas de document | |
| Chariot élévateur | G CPOWER | FD35 | 1COT827 | 901385 | 20/01/2012 | 643 heures | Pas de document | |
| Camionette | MITSUBISHI | L300 | SAN707 | JMBJNP45VXA000764 | 20/08/1999 | 213544 km | 24/12/2018 | |
| Camionette | VOLSWAGEN | CADDY | GYG737 | WV1ZZZ9KZ1R513476 | 4/12/2000 | 118625 km | 29/01/2019 | Véhicule à remplacer |
| Camionette | PEUGEOT | BOXER | 1NPG068 | VF3YCSMFB12A82673 | 31/03/2016 | 8263 km | 12/04/2018 | |
| Camionnette Pick up | IZUZU | D-MAX 18 SC L 4WD | 1 VWL 799 | MPATFS87JIT007121 | 21/03/2019 | | 02/04/2019 | Pi |
| Camionette | FUSO | CANTER | 1EUO488 | TYBFEB01ELDX00784 | 25/03/2013 | 47009 km | 29/03/2018 | |
| Camionette benne | VOLSWAGEN | CRAFTER | 1HDS368 | WV1ZZZ2FZE7007118 | 26/06/2014 | 21456 km | 1/07/2018 | |
| Camionette pick-up | MITSUBISHI | L200 | YUL740 | MMBCNKB407D159140 | 28/05/2009 | 84914 km | 3/06/2018 | |
| Camionette | CITROEN | BERLINGO | YJZ691 | VF77B9HTC67008228 | 20/06/2008 | 85975 km | 1/07/2018 | |
| Camionette | CITROEN | BERLINGO | 1BUR978 | VF77B9HXCBJ716108 | 7/09/2011 | 108263 KM | 13/09/2018 | |
| Camionette | CITROEN | BERLINGO | YJZ690 | VF77B9HTC67009043 | 20/06/2008 | 32819 | 1/07/2018 | |

| | | | | | | | | |
|--------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|------------|-------------|-----------------------------------|--|
| Camion conteneur | VOLVO | FL6H15,0 | YKB587 | YV2E4CBAX1B286503 | 30/03/2001 | 130995 km | 26/09/2018 | |
| Camion conteneur | MERCEDES-BENZ | AROCS | 1KUE849 | WDB9642071L943916 | 6/07/2015 | 28528 km | 10/07/2018 | |
| Camion balayeuse | RAVO | 540 | 1LLV821 | XL95F5HB2FA020283 | 23/10/2015 | 1629 heures | Non soumis au contrôle périodique | |
| Camionnette | CITROEN | JUMPER | 1-KHG-545 | VF7YCSMFB12845992(01) | 5/05/2015 | 16110 km | 15/05/2018 | |
| Camionnette | CITROEN | JUMPER | 1-KHG-503 | VF7YCSMFB12849663(01) | 5/05/2015 | 18808 km | 11/05/2018 | |
| Camionnette | RENAULT | MASTER | 1-TDN-990 | VF1VB000458599413(01) | 3/10/2017 | 1888 km | 2/11/2018 | |
| Remorques | | | | | | | | |
| Remorque | HAPERT | | UFF742 | XLHR1300000615091 | 1/03/1996 | | 14/09/2018 | |
| Remorque | HAPERT | | UKJ900 | XLHR1300000603410 | 30/10/1992 | | 9/11/2016 | |
| Remorque | HENRA | K3.27 | QHM142 | XLUK327B08H106155 | 22/10/2008 | | 24/11/2018 | Remorque double essieux |
| Remorque | HAPERT | E | QACB914 | XLHE3500000775847 | 17/12/2015 | | 23/12/2018 | Remorque double essieux (long plateau) |
| Remorque | HAPERT | PAV/SR-1.3 | USW025 | XLHR1300000615090 | 6/04/2000 | | 3/07/2018 | |
| Remorque | MECANO GALVA | M1DC1L | Pas de document | VNMAA164085US1009 | | | | Remorque pour radar préventif |
| Remorque barrières NADAR | SORIN | | Pas encore immatriculée | | | | | Remorque pour barrières NADAR |
| Remorque plateau | WIMAT | | HYB101 | WT6060025 | 19/10/2006 | | Non soumis au contrôle périodique | Remorque pour tracteur uniquement |
| Hydrocureuse | JOSKIN | 8400S | HYB101 | 9375/060 | 1997 | | Pas de document | Hydrocureuse |
| Remorque tracteur | JOSKIN | 6,5 T EX | HYB101 | 1800/065 | 1994 | | Pas de document | Remorque pour tracteur uniquement |
| Outillage | | | | | | | | |
| Tracteur tondeuse | STIGA | PARK PRO 21 4WD | Pas immatriculation | 130701053A | 2013 | 663 heures | | |
| Tracteur tondeuse | ETESIA | HYDRO | Pas immatriculation | 99197 | 2007 | 788 heures | | |
| Mini pelle | NEUSON | 3003 | Pas immatriculation | AEO1326 | 2006 | 2275 heures | | |
| Rouleau compresseur | AMMANN | AR65 | | 149010 | 2007 | | | |
| Scie tarmac | NORTON | CLIPPER CS1 | | 99594 | 1998 | | | |
| Nacelle | NIFTY | 120 TAC | | 413203 | 2005 | | | |
| Compresseur | ATLAS COPCO | XAS40 | DP?830 | V090901 | 1979 | | | |
| Tracteur tondeuse | ISEKI | SXG323 | Pas immatriculation | S11102480 | 2017 | 137 heures | | |

AUTEUR DE PROJETS

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'ACTIVITÉS 2019

Le Service Auteur de Projet de la commune de Messancy se compose d'un Attaché spécifique 1/3 temps et d'un employé D7 (dessinateur -surveillant de chantier) 1/3 temps

Le service Auteur de Projet réalise des projets de travaux (depuis la désignation par le collègue jusqu'à la réception des travaux) ainsi que leur suivi .

Le Service AP assure également un rôle de conseiller technique auprès du collègue et des autres services communaux

Principaux dossier traités en 2019

| n° | Intitulé | estimation ou montant des travaux | Commentaires |
|----|---|-----------------------------------|--|
| 1 | Feder liaison piétonne Lac - Gare | 1.196.000,00 € | Surveillance travaux et coordination impétrants, réception |
| 2 | EE 2019 - Lot 1 | 420.000,00 € | Dossier + surveillance et direction |
| 3 | EE 2019 - Lot 2 | 350.000,00 € | Dossier + surveillance et direction |
| 4 | EE des voiries 2017 | 290.000,00 € | Surveillance et direction des travaux |
| 5 | Projet Interreg - désignation auteur projet | 51.000,00 € | Etude et suivi |
| 6 | Projet Interreg - étude | 1.450.000,00 € | Projet à l'étude - réunion Idelux - SPW cours d'eau |
| 7 | Aménagement de la rue des champs à Differt | 240.000,00 € | Surveillance et direction des travaux |
| 8 | Remplacement passerelle du Lac | 75.000,00 € | Surveillance et direction des travaux |
| 9 | Terrain multisport de Habergy | 145.000,00 € | Surveillance et direction des travaux |

| | | | |
|----|--|----------------|---|
| 10 | Liaison cyclo-piétonne Sélange -Clémency | 62.000,00 € | Projet déposé et adjudé - en attente emprises |
| 11 | Lotissement rue d'Aubange - HSL | 150.000,00 € | Dossier à l'étude |
| 12 | Aménagement de voiries à Sélange - PIC | 600.000,00 € | Surveillance et direction des travaux |
| 13 | Liaison cyclo-piétonne Lac - Cora | 440.000,00 € | Projet à l'étude |
| | | 5.469.000,00 € | |

Principaux dossiers traités en tant que conseiller technique

Divers dossiers relatifs à des équipements de permis d'urbanisation privés

Aménagement de la zone dite « Flanc Ouest »

Rénovation urbaine

ETAT CIVIL

Des délibérations du Collège Communal, il a été extrait les délibérations suivantes

1. Cimetières (du 01.11.2018 au 31.10.2019)

| | |
|---|----|
| Octroi de concession de sépulture | 12 |
| Octroi de concession de loge de columbarium | 2 |
| Octroi de concession d'une parcelle de terrain individuelle | 2 |
| Transfert de concession | 0 |
| Renouvellement de concession | 6 |
| Placement et restauration de monuments funéraires et caveaux | 18 |
| Renonciation à une concession de sépulture | 1 |
| Enlèvement de signes indicatifs de sépulture | 0 |
| Renonciation à une concession de loge de columbarium | 0 |
| Modification d'une liste de bénéficiaires pour une concession | 0 |
| Mise à disposition d'un emplacement pour foetus | 0 |

2. Affaires économiques (exercice 2019)

| | |
|--|---|
| Organisation d'une braderie | 0 |
| Demande de dérogation de fermeture en soirée | 2 |
| Demande Week-End « portes ouvertes » | 0 |
| Demande de dérogations au jour de repos hebdomadaire | 9 |

MOUVEMENTS DE L'ETAT CIVIL EN 2018

A) Transcriptions et inscriptions diverses en 2018

| | |
|---|----|
| Reconnaissance par le père avant naissance | 28 |
| Reconnaissance par le père après naissance | 9 |
| Adoption plénière | 0 |
| Transcription naissance survenue à l'étranger | 0 |
| Transcription reconnaissance à l'étranger par le père avant naissance | 0 |
| Changement de nom | 0 |
| Changement de prénom | 0 |
| Choix de nom | 0 |
| Attribution d'un prénom | 0 |
| Adoption simple | 1 |
| Changement de sexe | 1 |

B) Transcriptions de déclaration de nationalité en 2018

| | |
|---|---|
| Acquisition de la nationalité belge art. 12bis §1 ^{er} | 3 |
| Attribution de la nationalité belge art. 8 | 8 |

C) Mentions marginales effectuées en 2018 par suite de :

| | |
|---|----|
| Divorce | 17 |
| Adoption simple | 0 |
| Adoption plénière | 0 |
| Mariage à l'étranger | 0 |
| Changement de nom | 1 |
| Changement de prénom | 4 |
| Attribution d'un prénom | 0 |
| Rectification d'erreurs matérielles dans des actes d'état civil | 0 |
| Changement de sexe | 2 |

D) Déclarations de mariage en 2018 27**E) Mariages**

| | |
|-------------------------------|----|
| Contractés à Messancy en 2018 | 28 |
| Contractés à l'étranger | 1 |

F) Divorces en 2018

| | |
|---|----|
| Par consentement mutuel – article 1303 du Code Judiciaire | 12 |
| Pour cause de désunion irrémédiable – article 1275 du Code Judiciaire | 5 |

G) Décès survenus sur le territoire de la commune en 2018

Personnes décédées sur le territoire de la commune et ayant leur résidence habituelle

| | Hommes | Femmes | Total |
|--------------------------------|--------|--------|-------|
| Dans la commune | 13 | 20 | 33 |
| Dans une autre commune ou pays | 5 | 6 | 11 |

H) Décès survenus hors commune en 2018 de personnes domiciliées dans la commune

| | | |
|----|----|----|
| 27 | 27 | 54 |
|----|----|----|

I) Crémations (année 2018)

| | |
|--|----|
| De personnes ayant leur domicile dans la commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium dans un des cimetières communaux | 17 |
| De personnes ayant leur domicile dans la commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium hors commune | 23 |
| De personnes ayant leur domicile hors commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium dans un des cimetières communaux | 6 |
| De personnes décédées dans la commune ayant leur résidence hors commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium hors commune | 3 |

J) Dépôt et enregistrement à l'administration de déclarations de cohabitation légale (01.11.2018 au 31.10.2019)

| | |
|---------------------------------------|----|
| Déclarations de cohabitation légale : | 43 |
| Cessations de cohabitation légale : | 8 |

K) Dépôt et enregistrement à l'administration de déclarations de dernières volontés en matière de sépultures

22

L) Dépôt et enregistrement de déclaration de dons d'organes

33

| | |
|--|----|
| M) <u>Demande d'euthanasie</u> (du 01.11.2012 au 31.10.2013) | 4 |
| (du 01.11.2013 au 31.10.2014) | 4 |
| (du 01.11.2014 au 31.10.2015) | 12 |
| (du 01.11.2015 au 31.10.2016) | 3 |
| (du 01.11.2016 au 31.10.2017) | 0 |
| (du 01.11.2017 au 31.10.2018) | 2 |
| (du 01.11.2018 au 31.10.2019) | 4 |

N) Jubilaires fêtés à l'Administration communale en 2018

| | |
|----------------------|----|
| Noces d'Or | 11 |
| Noces de Diamant | 3 |
| Noces de Palissandre | 2 |

O) Nationalité : Année 2018

7 dossiers en vue d'acquérir la nationalité belge sur base de l'article 12bis ont été introduits auprès de l'Administration Communale.

P) Total des actes inscrits sur les registres de l'état civil

| | <u>En 2018</u> | <u>En 2017</u> |
|--|----------------|----------------|
| Registre aux actes de naissance : | 46 x 2 = 92 | 44 x 2 = 88 |
| Registre aux actes de décès : | 44 x 2 = 88 | 52 x 2 = 104 |
| Registre aux actes de mariage : | 46 x 2 = 92 | 31 x 2 = 62 |
| Registre aux déclarations de mariage : | 29 | 16 |

Q) Délivrance de copies d'actes d'état civil

Cette année, le nombre d'extraits et de copies d'actes d'état civil a fortement diminué.

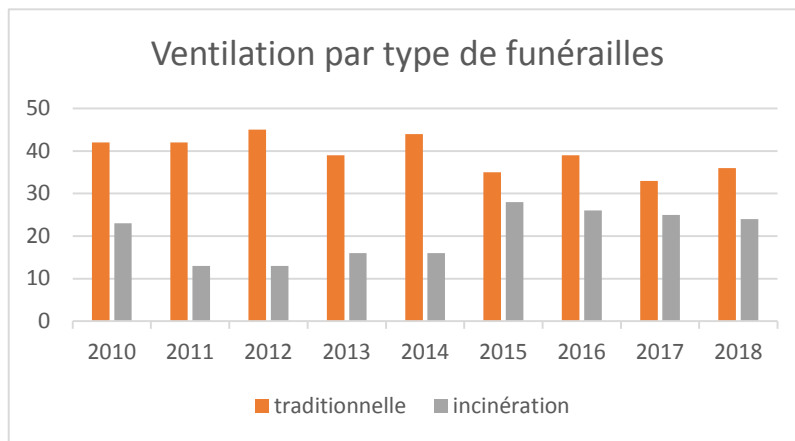
Les raisons de cette diminution sont les suivantes :

- L'article 29 de la « loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise » qui a pour objet le « recouvrement » a été abrogé le 31 décembre 2018.
- L'entrée en vigueur de la BAEC (Banque de données d'Actes de l'état Civil) au 31 mars 2019 a entraîné une modification dans la délivrance des actes. En effet, le citoyen ou la personne concernée par un acte peut obtenir ce document soit en version papier, soit en version électronique dans notre commune mais également dans une toute autre commune de Belgique. De plus, les demandes d'actes entre administration communale se font uniquement par voie électronique. Enfin, suite à la mise en place de cet outil, le registre d'état civil est supprimé.

Stats décès + ventilation inhumations/incinérations

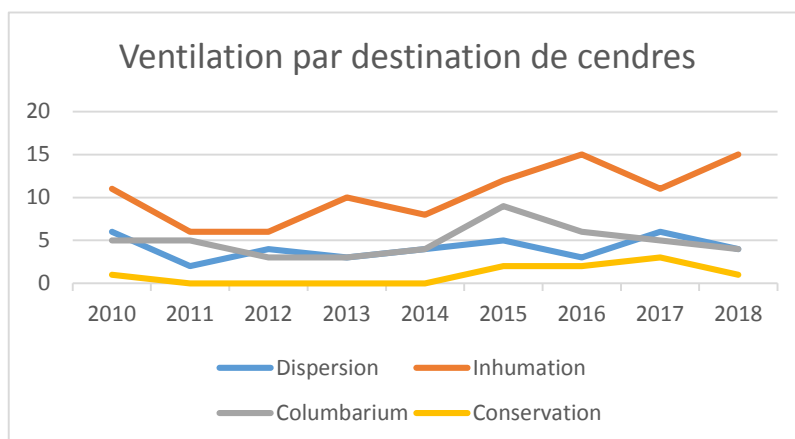
Années 2012 → 2018

| | Nombre « permis d'inhumer » | | Inhumations | Incinérations |
|------|-----------------------------|--|-------------|---------------|
| 2012 | 58 | | 45 | 13 |
| 2013 | 55 | | 39 | 16 |
| 2014 | 60 | | 44 | 16 |
| 2015 | 63 | | 35 | 28 |
| 2016 | 65 | | 39 | 26 |
| 2017 | 58 | | 33 | 25 |
| 2018 | 60 | | 36 | 24 |



Ventilation des incinérations par destination des cendres

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Dispersion | 4 | 3 | 4 | 5 | 3 | 6 | 4 |
| Inhumation | 6 | 10 | 8 | 12 | 15 | 11 | 15 |
| Columbarium | 3 | 3 | 4 | 9 | 6 | 5 | 4 |
| Conservation | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 3 | 1 |



MODERNISATION ET INFORMATISATION DE L'ETAT CIVIL

La BAEC, La Banque de données d'Actes de l'Etat Civil

Le Code Civil belge, issu du Code Napoléon, a fait cette année l'objet d'une profonde réforme. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail de plus d'une décennie et dont les effets se répercutent sur de multiples lois.

L'objectif du législateur est de créer 3 « sources d'information authentiques » : le Registre National, la Banque de données d'Actes de l'Etat Civil et Best Address. Ces trois sources ont force probante et sont interconnectées.

Les principaux changements sont les suivants :

- Les actes d'état civil ne sont plus conservés physiquement, ni extractibles des registres
- Les actes sont signés électroniquement par l'Officier de l'état civil ou ses délégués (sauf pour le mariage)
- Les citoyens peuvent obtenir les actes d'état civil dans n'importe quelle commune du Royaume et ce dans la langue (F-N-A) de leur choix
- Les communes, les tribunaux et les consulats établissent ou actualisent directement les actes (et non plus par transmission de courrier pour demander une mention marginale)
- Les actes ne sont plus signés ni munis d'un tampon encre, ce qui fait que leur transmission électronique est possible
- Les extraits et copies d'actes peuvent être obtenus par toute personne après 50 ans pour les décès, 75 ans pour les mariages et 100 ans pour les naissances. A défaut, seules les personnes intéressées ou habilitées peuvent les obtenir.
- Les informations reprises dans les actes d'état civil se limitent à ce qui est nécessaire à l'identification des personnes (par ex. : Plus de mention du sexe dans l'acte de mariage, ou encore plus d'information quant au mariage ou non des parents dans un acte de naissance).
- Le carnet de mariage devient une pièce facultative (au choix de la commune et des époux)

...

4 avantages se dégagent de cette évolution :

- un gain de place (plus de stockage d'encombrants registres) ;
- un gain de temps (par une rationalisation du temps de travail) ;
- un gain d'argent (pour la commune comme pour le citoyen) ;
- meilleure empreinte écologique (pour la commune comme pour le citoyen qui n'a plus à se déplacer à son lieu de naissance).

La BAEC : une métamorphose d'un système séculaire vers une inscription dans un monde numérique, contemporain.

CIMETIERES

Programme GIG

Le programme GIG, développé par l'intercommunale IDELUX, est en cours d'encodage. Plusieurs cimetières ont été totalement encodés et les photos des monuments y ont été implémentées, à savoir : Bébange, Habergy, Turpange, Wolkrange 1 et 2 et Hondelange 2. Les efforts se concentrent actuellement sur le cimetière de Hondelange.

Egalement, de façon à améliorer la gestion et la rapidité de complétude du programme, tout permis d'inhumation dans un cimetière de la Commune de Messancy ne peut désormais être délivré que si la sépulture a été encodée dans le programme. Ainsi, en plus des encodages spontanés, cette mesure permettra d'atteindre l'objectif d'une numérisation plus rapide.

44 emplacements ont été encodés cette année, ce qui amène à un total de 890 sépultures sur près de 2100.

Législation

Ce 14 février 2019 a été adopté en séance plénière du Parlement de Wallonie un décret modificatif du Décret du 6 mars 2009. Ce décret efface les failles et mauvaises interprétations de la législation, ré-affirme certaines bonnes pratiques (agenda d'exhumation de corps entre le 15/11 et le 15/04, interdiction de bâches plastiques, cercueils zingués pour les caveaux,...).

Egalement, un rappel a été fait que, conformément à l'article 135 de la NLC, la présence de personnes non habilitées auprès des fosses est à proscrire. Ainsi, il a été rappelé aux entreprises de pompes funèbres et au sous-traitant en charge du fossoyage que **les familles ne peuvent plus désormais être présentes lors de la mise en terre.**

Embellissement des cimetières

Dans le cadre de la directive « Zero Phyto » et du projet « Commune Maya », il a été constaté que l'entretien des cimetières devait évoluer afin de soulager le travail des équipes communales, mais aussi d'atteindre les objectifs environnementaux.

Pour débiter dans les meilleures conditions une végétalisation, mais aussi recueillir des avis de la part de la population, il a été décidé de végétaliser le cimetière de Habergy, celui-ci étant déjà couvert d'une végétation naturelle.

Afin d'informer les citoyens de ces travaux, mais aussi prendre en compte leurs éventuelles remarques, une séance d'information s'est tenue le 30/01/2019 au Complexe

Sportif de Messancy. Une vingtaine de personnes présentes durant celle-ci a pu être informée tant sur l'histoire des cimetières que sur l'avenir de celui d'Habergy.

La végétalisation va être entamée dans le courant de l'année 2020, par une succession d'interventions des services communaux mais aussi de sous-traitants.

Travaux

Ont été réalisés, durant cet exercice, les travaux suivants :

Exhumations de 10 sépultures au cimetière de Turpange, par la Marbrerie MDA Stone, pour un total de 27.721,10 TVAC. Trois de ces sépultures ont été remontées à la Chapelle Notre-Dame de Losbrück.

POLICE ADMINISTRATIVE – Arrêtés de police et autorisations

Les chiffres suivants ont été établis du 1/11/2018 au 31/10/2019.

Ont été rédigés pour des travaux de :

| Type | Nombre | Sociétés | Evolution par rapport à 2018 |
|--|--------|---|------------------------------|
| Egouttage | 7 | Legrand, MaçonLux, Jacques Pierre, Jacquemin, Elma Construction, GeoUrba, Zaccagnini&Jacques | -12,5% |
| Raccordements SWDE | 26 | Tegec, Deumer, SWDE | +53% |
| Raccordements et travaux électriques et Télécommunications | 31 | Devresse, Simon Jean-Luc, Signaroute, Collignon, Engie Fabricom, JMC, Ribater, Houthoofdt-Colette | +55% |
| Pose et raccordement gaz | 25 | Yvan Paque, Etwal Platteau | -11% |
| Entretien et aménagement des voiries | 22 | Luxgreen, Signaroute, Socogetra, Englebert, Engie Fabricom, Men at Work, Engetec | +57% |

| | | | |
|---------------------------------|----|---|-------|
| Passages à niveaux | 1 | Jerouville | -85% |
| Chantiers communaux | 2 | Exhumations, Elagage | -33% |
| Ordonnances du Collège Communal | 6 | MacArthurGlen, Commune de Messancy, Yvan Paque | +100% |
| Divers | 17 | Picard Construct, Houthoofdt D&G, TVB, Manifestation à Magolux, Zaccagnini&Jacques, clôtures Neuville, Billiaux | --- |
| Particuliers | 3 | | +183% |

Ont été rédigés en matière d'empiètement sur la voie publique :

| Type | Nombre | Evolution par rapport à 2018 |
|-------------------------|--------|------------------------------|
| Stationnement | 3 | -66.6% |
| Container ou équivalent | 13 | +8% |

Ont été délivrées des autorisations du Bourgmestre pour :

| Raison | Nombre | Arrêtés requis |
|-------------------------------------|--------|----------------|
| Activités de Messancy-Longeau | 40 | 12 |
| Activités de Hondelange | 10 | 7 |
| Activités de Sélange | 5 | 7 |
| Activités de Wolkrange-Buvange | 13 | 3 |
| Activités de Habergy-Bébange-Guelff | 6 | 5 |
| Activités de Turpange | 3 | 2 |

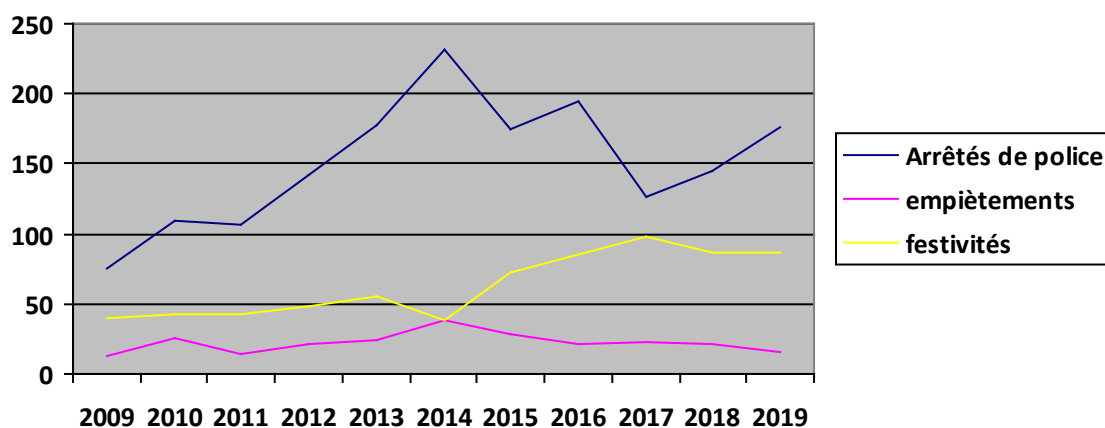
Le total des arrêtés de police est de 176 (dont 36 pour festivités).

Le total des autorisations de festivités est de 86 (du 01/11/2018 au 01/07/2019)

En matière d'affichage publicitaire : 15 autorisations

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Arrêtés | 110 | 107 | 142 | 177 | 231 | 175 | 194 | 127 | 145 | 176 |
| Empiètements | 26 | 14 | 21 | 24 | 39 | 28 | 22 | 23 | 21 | 16 |
| Festivités | 43 | 43 | 48 | 55 | 70 | 73 | 85 | 98 | 86 | 86 |

Le diagramme ci-après vous présente une vision du travail effectué au cours des dernières années.



POPULATION

Les Pouvoirs locaux, c'est-à-dire les provinces, les communes et les intercommunales, sont les institutions les plus proches des citoyens. En effet, leurs compétences les amènent à jouer un rôle essentiel dans la vie de ceux-ci.

Le service population, outre tous les travaux liés directement aux mouvements de la population, a notamment dans ses attributions :

CARTES D'IDENTITÉ (période du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019)

➤ Délivrance des cartes électroniques aux citoyens belges :

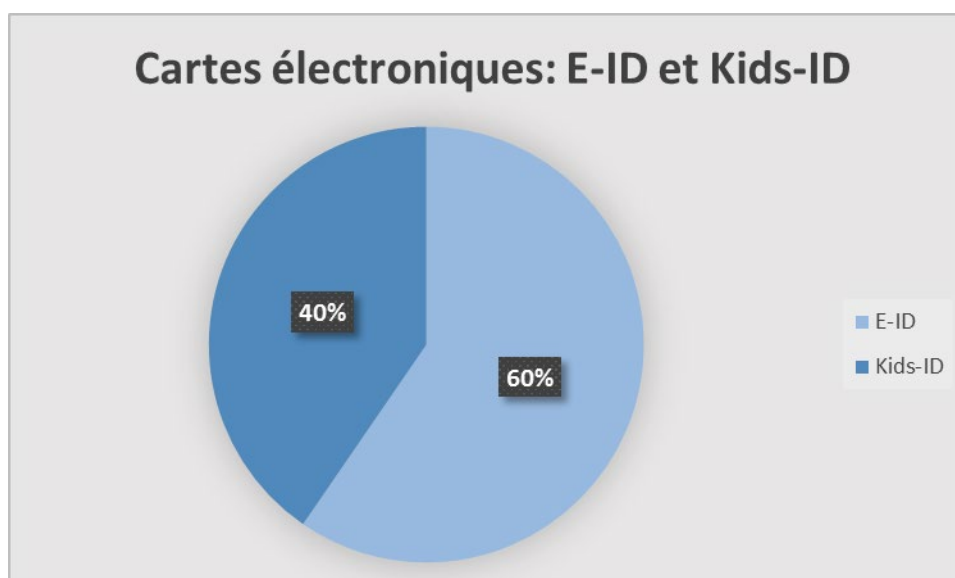
- **439** E-ID ont été délivrées sur l'année.
- Dont **2** E-ID ont été demandées selon la procédure d'urgence (2 jours)

A noter qu'il y a eu 1080 cartes électroniques délivrées en 2018. Cette différence par rapport aux chiffres de cette année trouve son explication dans le délai de validité des cartes. En effet, depuis le 1^{er} mars 2014, les cartes électroniques pour les citoyens belges sont passées de 5 ans à 10 ans.

2019 est l'année durant laquelle toutes les cartes valables 5 ans ont été renouvelées.

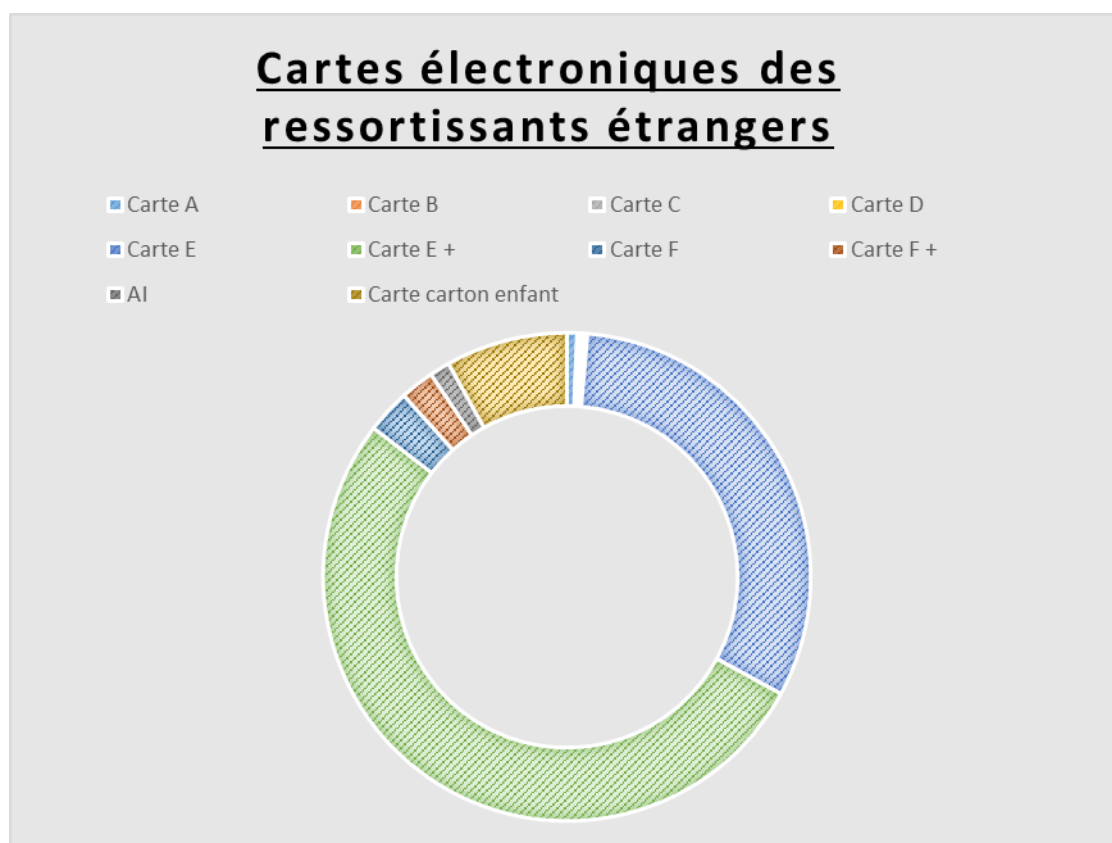
➤ Délivrance de cartes d'identité pour enfants de - de 12 ans :

- **296** Kids-Eid délivrées aux enfants belges
- Dont, **2** E-ID Kids ont été demandées selon la procédure d'urgence (2 jours) et **1** selon la procédure d'extrême urgence



➤ Délivrance de cartes électroniques aux ressortissants étrangers :

- Carte A / Certificat d'inscription au RE, séjour temporaire pour non EEE : **3**
- Carte B / Certificat d'inscription au RE pour non EEE : **1**
- Carte C / Certificat d'identité d'étranger pour non EEE : **1**
- Carte D / certificat d'identité d'étranger pour non EEE : **1**
- Carte E / Attestation d'enregistrement pour un EEE : **141**
- Carte E + / Document attestant de la permanence du séjour pour un EEE : **234**
- Carte F / Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen d' l'Union pour non EEE membre de famille : **13**
- Carte F+ / Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union : **10**
- Carte carton AI / Attestations d'immatriculation modèle A : **11**
- Certificats d'identité papier délivrés aux enfants étrangers de moins de 12 ans : **36**



➤ Informations et chiffres supplémentaires :

- **493** convocations ont été envoyées, documents édités par le Registre national complétés et envoyés par nos services,
- **208** demandes de duplicata de codes PUK liés aux cartes d'identité et ce, dans le but de générer des nouveaux codes PIN oubliés ou perdus.

- **632** rappels de courriers concernant les retards de renouvellement de cartes, les pertes, les duplicatas de pin et puk demandés que les citoyens ne sont pas venus chercher, les Kids-ID, les modifications d'adresses sur les puces des cartes, ... sans compter les rappels pour les dossiers d'étrangers.

Par ailleurs,

Il y aura dès 2020 une adaptation des tarifs (suivant le type de cartes) et la simplification des procédures d'urgence :

- Procédure en urgence +2 jours avec livraison en commune est supprimée.
- Modification de la procédure en urgence +1 jour avec livraison aussi bien en commune que centralisée.

Il devient de plus en plus important de conscientiser les citoyens sur le fait d'avoir leur carte d'identité ou leur titre de séjour en ordre. En effet, à l'heure actuelle, un suivi constant a été mis en place au service population afin de responsabiliser les citoyens et d'éviter au maximum les surcoûts des cartes en urgence.

Nous pouvons également dire qu'une phase pilote concernant la nouvelle EID avec empreintes a débuté fin novembre 2019. Prévû initialement pour juin 2020, la carte EID avec empreintes est reportée à une date non communiquée.

PERMIS DE CONDUIRE

Il a été délivré **376** permis de conduire selon la répartition reprise ci-dessous :

- 264 permis de conduire dont renouvellement pour perte, vol, vétusté, sélection médicale, CAP, nouveau conducteur, échange de permis étrangers,...
- 58 permis de conduire provisoires
- 54 permis de conduire internationaux

➤ Nouveautés : le permis conduire provisoire 12 mois

Le 1^{er} février 2019, il a été introduit un nouveau modèle de permis de conduire provisoire : le PCP 12 mois.

En effet, ce nouveau modèle est d'application pour les candidats dont le permis provisoire modèle 36 mois ou 18 mois n'est plus valable et qui sont en temps d'attente de 3 ans pour l'obtention d'un nouveau permis 36 mois ou 18 mois.

Quelques critères d'obtention tels que :

- examen théorique valable,
- 6 heures d'école de conduite,
- Au moins 1 guide,...

PASSEPORTS

➤ Préparation et suivi des passeports

357 passeports ont été délivrés dont :

- 351 en procédure normale : 256 adultes + 95 enfants
- 3 en procédure urgente : 2 adultes + 1 enfant
- 2 en procédure super urgente : 2 enfants
- 1 titre de voyage pour réfugié

Dans le cadre de la sécurisation constante des passeports belges, de nouveaux éléments de sécurité sont utilisés depuis juillet 2019 pour l'ensemble des passeports ;

Les changements sont :

- Le numéro perforé au laser en haut de chaque page sera également perforé sur la couverture arrière du passeport.
- Le numéro de passeport sur la première page du passeport n'est plus indiqué en letterpress (=typographie) mais à l'aide d'une pastille OVI (Optically Variable Image) et d'une impression UV (visible sous lumière ultraviolette).



Ces nouvelles caractéristiques contribuent à une meilleure sécurité du passeport belge. Les autorités étrangères sont informées de ces changements.

CASIER JUDICIAIRE CENTRAL

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous délivrons les extraits de casier judiciaire au citoyen exclusivement sur base du casier judiciaire central par le biais de l'application CJCS-CG, et non plus sur base du casier judiciaire communal.

Dès lors, depuis la mise en place de cette application, il est désormais, techniquement impossible de connaître le nombre d'extraits de casier judiciaire délivrés.

DOCUMENTS DIVERS SORTIS VIA SAPHIR :

| <u>Certificat</u> | <u>Total</u> |
|---|---------------------|
| Modèle 2 : déclaration d'inscription | 473 |
| Modèle 2 - Rapport d'enquête | 594 |
| Modèle 2 - Convocation | 580 |
| Modèle 2 : demande d'inscription | 26 |
| Modèle 2 bis : déclaration inscription (mutation) | 140 |
| Modèle 3 : avis d'inscription | 5 |
| Modèle 4 : avis de NON inscription | 24 |
| Modèle 5 : envoi documents personnels | 351 |
| Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels | 197 |
| Modèle 6 : demande envoi avis inscription | 5 |
| Modèle 8 : certificat radiation des registres | 86 |
| Modèle 8 bis : déclaration départ pour l'étranger | 70 |
| Modèle 9 : avis décision non inscription | 25 |
| Avertissement citoyen avant Rad.Office | 24 |
| Annexe 12 - Attestation destruction, perte ou vol de document | 5 |
| Déclaration absence temporaire | 5 |
| CI : Attestation de demande de CI | 8 |
| CI : Récépissé de demande de CI | 27 |
| Autorisation parentale légalisée | 321 |
| Autorisation parentale plurilingue | 38 |
| C.I. enfant - 12 ans (verso) | 46 |
| C.I. enfant - 12 ans (recto) | 47 |
| Certificat d'état civil | 18 |
| Changement adresse mineur non émancipé | 17 |
| Changement adresse mineur non émancipé (avis) | 17 |
| Accusé d'hébergement partagé | 3 |
| Convention d'hébergement partagé | 2 |
| Demande d'hébergement partagé | 4 |
| Extrait du registre de population | 7 |
| Certificat de milice | 4 |
| Extrait pour mariage ou reconnaissance | 106 |
| Composition de ménage RN | 28 |
| Composition de ménage complète | 1575 |
| Composition de ménage résumée | 6 |
| Certificat de vie | 67 |
| Certificat de nationalité | 26 |
| Elections (extraits du registre) | 36 |
| Certificat inscription ou résidence | 920 |
| Certificat de résidence avec historique | 358 |
| Extrait des registres de la population (avec filiation) | 7 |
| Certificat avec certains TIs (historique) | 102 |

| Certificat | Total |
|--|--------------|
| Organes: Formulaire prélèvement et transplantation | 24 |
| Organes : envoi formulaire au Ministère Santé | 50 |
| Organes: accusé réception prélèv.et transpl. | 51 |
| CI : Convocation retrait nouveaux codes | 169 |

Le Service population a également pour mission de délivrer **d'autres documents** tels que :

- Photocopies conformes
- Légalisations de signature
- Certificats de vie (frontaliers pensionnés France, GDL, RFA, Italie)

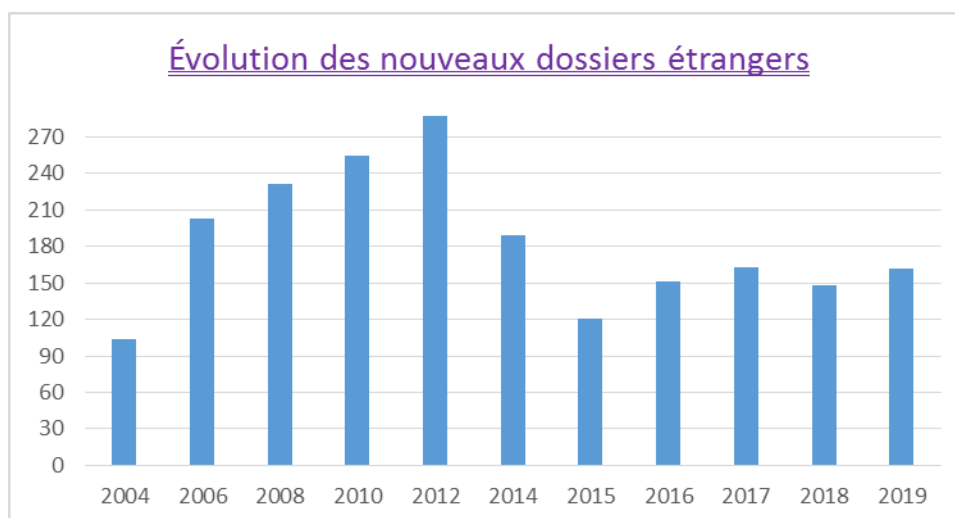
En dehors du travail spécifique propre à notre service, nous avons également à charge :

- La distribution des sacs poubelles gratuits
- L'accueil des citoyens (renseignements divers, téléphone, ...)

DOCUMENTS ÉTRANGERS DIVERS SORTIS VIA SAPHIR :

| | |
|--|-----|
| Etr annexe 3 : Déclaration d'arrivée | 8 |
| Etr annexe 3bis : Engagement prise en charge | 23 |
| Etr annexe 8 | 168 |
| Etr annexe 8 bis | 6 |
| Etr annexe 15 : Attestation | 31 |
| Etr annexe 16 : Demande autorisation établissement | 4 |
| Etr annexe 16bis : Accusé de réception | 2 |
| Etr annexe 18 : Attestation de départ | 13 |
| Etr annexe 19 | 173 |
| Etr annexe 19ter : Demande carte séjour famille | 12 |
| Etr annexe 20 : Décision refus séjour + OQT | 4 |
| Etr annexe 20 : Décision refus séjour sans OQT | 41 |
| Etr annexe 22 : Demande séjour permanent | 21 |
| Etr annexe 35 : Document spécial de séjour | 0 |
| Etr Bull.Rens. A | 133 |
| Etr Bull.Rens. C | 36 |
| Etr Feuille de renseignement Région wallonne | 1 |

DOSSIERS « ETRANGERS »



Nous comptabilisons un total de 162 nouveaux dossiers « étrangers » pour la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Le service des étrangers, c'est aussi :

| | |
|---|----|
| Prise en charge (dont un refus) | 20 |
| Fonctionnaire Local d'enregistrement - code d'activation (token, travailleurs frontaliers non domiciliés sur la commune) | 36 |
| Demande de séjour permanent (Citoyens UE désireux de passer au registre de la population – Carte E+) | 6 |
| Demande de statut résident longue durée (Les citoyens Non UE membre de famille d'un citoyen UE doivent faire cette demande après un séjour de 5 ans – Carte F+) | 5 |
| Demande de statut résident longue durée (Les citoyens Non UE doivent faire cette demande après un séjour de 5 ans – Carte D) | 1 |
| Naissances en Belgique | 9 |
| Accord du statut de réfugié ou obtention de la protection subsidiaire par le CGRA | 0 |
| Dossier en appel au Contentieux des étrangers | 1 |

Dénomination d'une nouvelle rue à Bébange

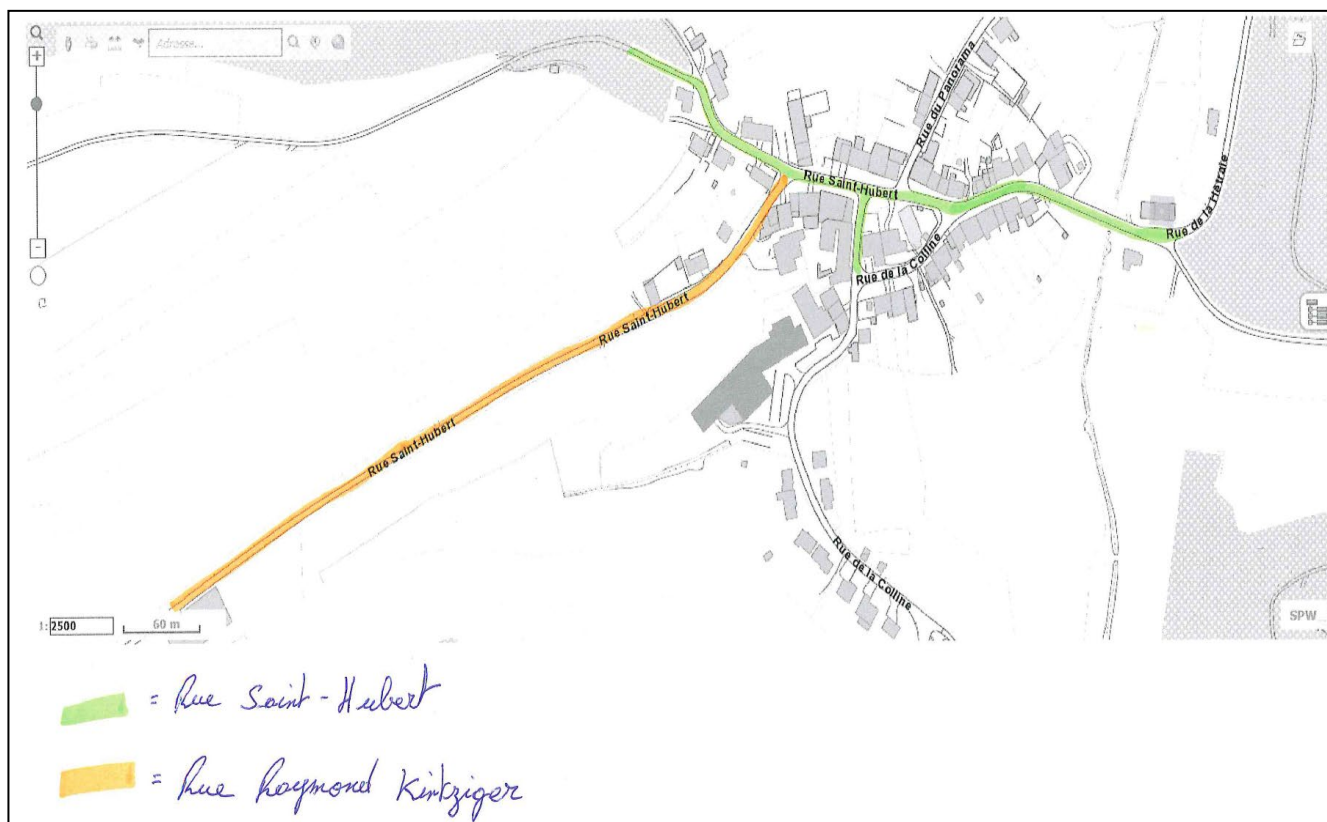
Le Collège Communal de Messancy a pris la décision de proposer la dénomination d'une nouvelle rue située à Bébange, notamment afin d'éviter tout problème éventuel en ce qui concerne les interventions des services de secours ainsi que la numérotation des bâtiments concernés.

Le dossier a été soumis aux membres du Conseil Communal en séance du 02 septembre 2019 et la décision définitive a été prise de scinder la rue Saint-Hubert à Bébange et de renommer le tronçon orienté au sud-ouest.

Ainsi, la nouvelle rue a été nommée « Rue Raymond Kintziger ».

Le choix du nom a été retenu sur base d'éléments historiques et pour qu'il puisse d'être rappelé au souvenir des générations futures.

En effet, Raymond Kintziger (né le 23.12.1922 et décédé le 10.10.2010) était originaire de Bébange, y a vécu de longues années et s'est distingué au niveau sportif à de nombreuses reprises avec plusieurs sélections nationales et internationales, notamment aux jeux olympiques d'Helsinki en 1952.



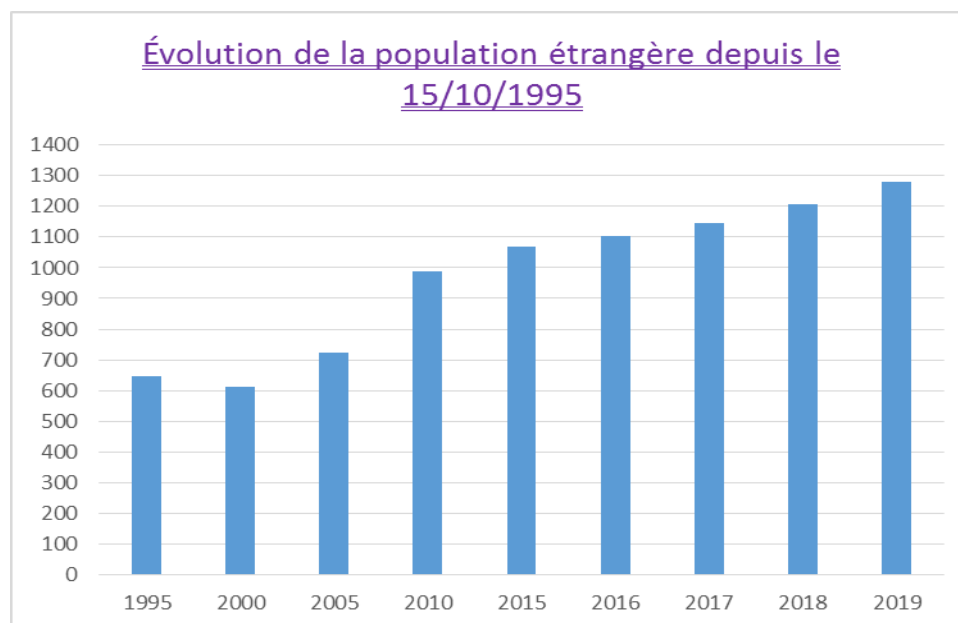
MOUVEMENTS DE LA POPULATION

| | | | |
|-----------------------|------------|----------------------------|------------|
| <u>Entrées</u> | 626 | venant d'une commune Belge | 447 |
| | | provenant du G.D.L. | 72 |
| | | de France | 33 |
| | | de Roumanie | 22 |
| | | du Portugal | 9 |
| | | d'Espagne | 6 |
| | | du Congo | 5 |
| | | de Hongrie | 4 |
| | | du Royaume-Uni | 4 |
| | | de Suisse | 3 |
| | | de Lituanie | 3 |

| | |
|-----------------------|---|
| du Maroc | 3 |
| d'Italie | 2 |
| du Burkina Faso | 2 |
| de Lettonie | 2 |
| de République Tchèque | 1 |
| du Cameroun | 1 |
| du Venezuela | 1 |
| de Maurice | 1 |
| de Suède | 1 |
| d'Argentine | 1 |
| du Brésil | 1 |
| d'Allemagne | 1 |
| du Mexique | 1 |

| | | | |
|--|------------|--|-----|
| <u>Sorties</u> | 537 | vers une commune Belge | 439 |
| | | le G.D.L. | 60 |
| | | la France | 24 |
| | | l'Allemagne | 4 |
| | | l'Italie | 3 |
| | | le Portugal | 2 |
| | | le Danemark | 1 |
| | | la Roumanie | 1 |
| | | le Congo | 1 |
| | | la Chine | 1 |
| | | la Pologne | 1 |
| | | | |
| <u>Perte du droit de séjour</u> | 35 | | |
| | | | |
| <u>Radiation – Pas droit d'inscription</u> | 0 | | |
| | | | |
| <u>Naissances</u> | 90 | | |
| | | | |
| <u>Décès</u> | 73 | | |
| | | | |
| <u>Mutations intérieures</u> | 345 | | |
| | | | |
| <u>Radiations d'office</u> | 22 | <i>(7 belges et 15 membres de l'U.E)</i> | |
| | | | |
| <u>Inscriptions en adresse de référence au CPAS</u> | 6 | | |

| | H | F | Total |
|----------------|------------|------------|--------------|
| Messancy | 330 | 276 | 606 |
| Turpange | 30 | 33 | 63 |
| Differt | 18 | 22 | 40 |
| Longeau | 67 | 61 | 128 |
| Habergy | 24 | 11 | 35 |
| Bébange | 14 | 12 | 26 |
| Guelff | 4 | 9 | 13 |
| Hondelange | 77 | 72 | 149 |
| Sélange | 49 | 49 | 98 |
| Wolkrange | 28 | 28 | 56 |
| Buvange | 39 | 27 | 66 |
| TOTAL : | 680 | 600 | 1280 |



STATISTIQUES DE LA POPULATION BELGE ET ETRANGERE ET ETABLIE PAR NATIONALITE AU 15.10.2019

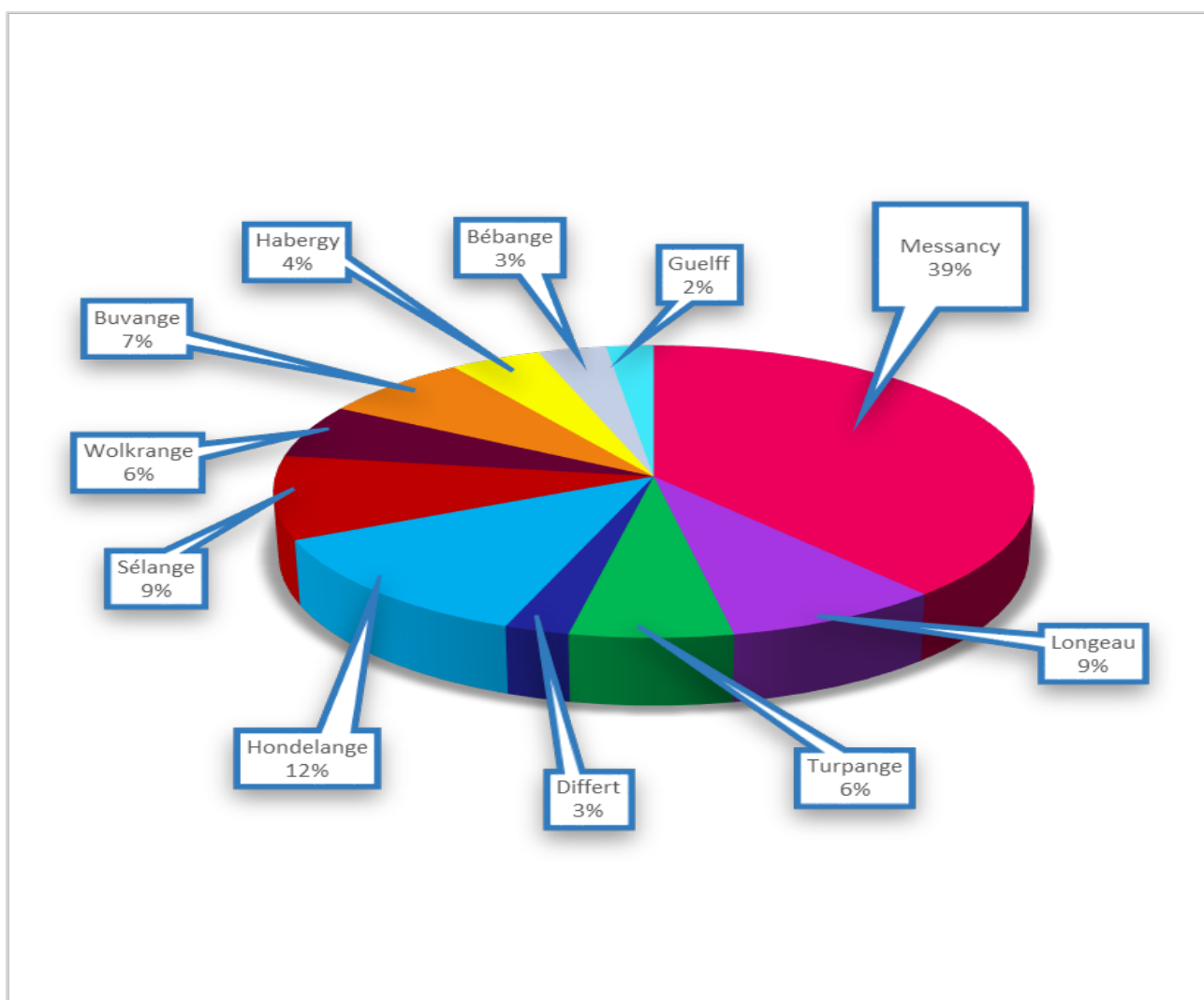
| NATIONALITE | Registre des étrangers | Registre de la population | Protocole C.E.E | Étrangers selon A.R. du 30/10/1991 | Registre d'attente | Registre d'attente - Citoyen U.E. | Registre des étrangers – Membre de famille de l'U.E | Collecte Etat-Civil | Registre d'attente – Déclaration mariage/cohabitation | Total |
|---|------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|---|---------------------|---|-------|
| 101 Albanie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 103 Allemagne (Rép.féd.) | 7 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 |
| 106 Bulgarie | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 108 Danemark | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 109 Espagne | 15 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 23 |
| 110 Finlande | 11 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| 111 France | 175 | 241 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 417 |
| 112 Royaume-Uni | 8 | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| 113 Luxembourg (Grand-Duché) | 99 | 123 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 222 |
| 114 Grèce | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 115 Hongrie (Rép.) | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| 119 Malte | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 122 Pologne (Rép.) | 7 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 11 |
| 123 Portugal | 135 | 55 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 191 |
| 124 Roumanie | 89 | 22 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 111 |
| 126 Suède | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 127 Suisse | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 128 Italie | 58 | 77 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 135 |
| 129 Pays-Bas | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 |
| 135 Lettonie | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| 137 Lituanie | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| 140 République Tchèque | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 141 Slovaquie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 145 Fédération de Russie | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| 148 Macédoine (Ex-République yougoslave de) | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 149 Bosnie-Herzégovine | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| 150 Belgique | 0 | 7.015 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7016 |
| 153 Kosovo | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 209 Japon | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 216 Cambodge (Royaume du) | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |

| | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|------------|--------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--------------|
| 218 Chine | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 220 République socialiste du Vietnam | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 235 Thaïlande | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 257 Jordanie | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 258 Liban | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 262 Turquie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 304 Cameroun | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| 306 Congo (Rép. Dém.) | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 308 Burkina Faso | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 309 Côte d'Ivoire | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 310 Bénin | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 313 Gambie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 317 Maurice | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| 321 Niger | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 325 Afrique du Sud | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 334 Togo | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 336 Kenya | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 341 Angola | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 344 Zimbabwe | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 351 Algérie | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 354 Maroc | 2 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| 357 Tunisie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 401 Canada | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 402 Etats-Unis d'Amérique | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| 416 Mexique | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 513 Brésil | 8 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 |
| 514 Chili | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 613 Nouvelle-Zélande | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 700 Réfugié | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 999 Indéterminé | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| | 685 | 7.606 | 2 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 8.296 |

REPARTITION DE LA POPULATION AU 15.10.2019

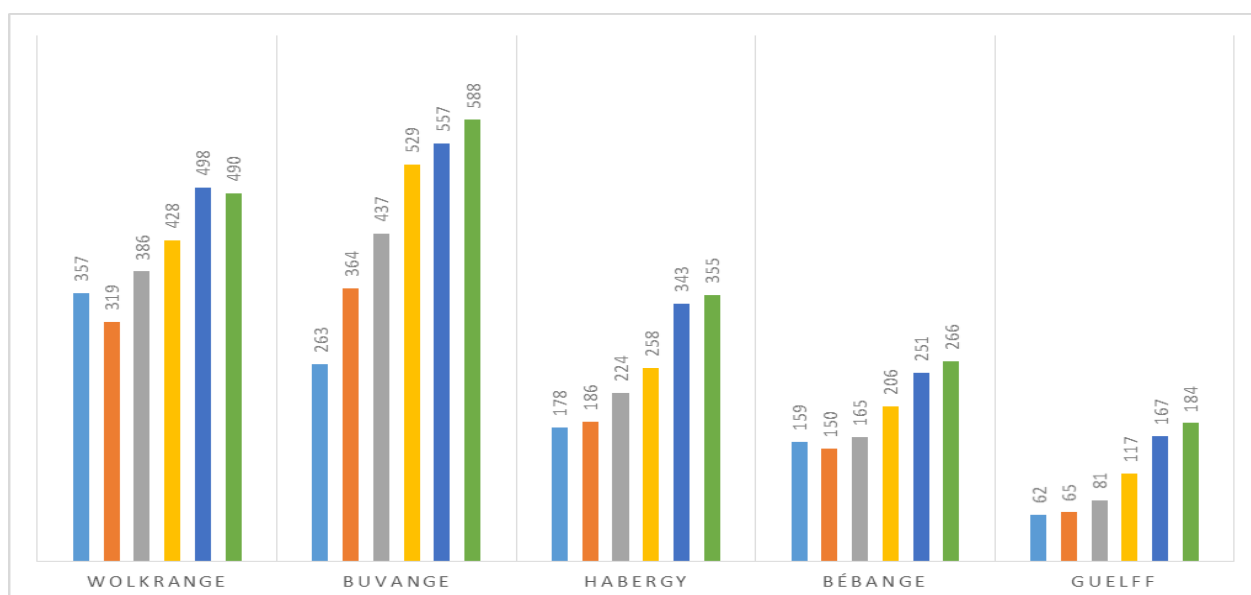
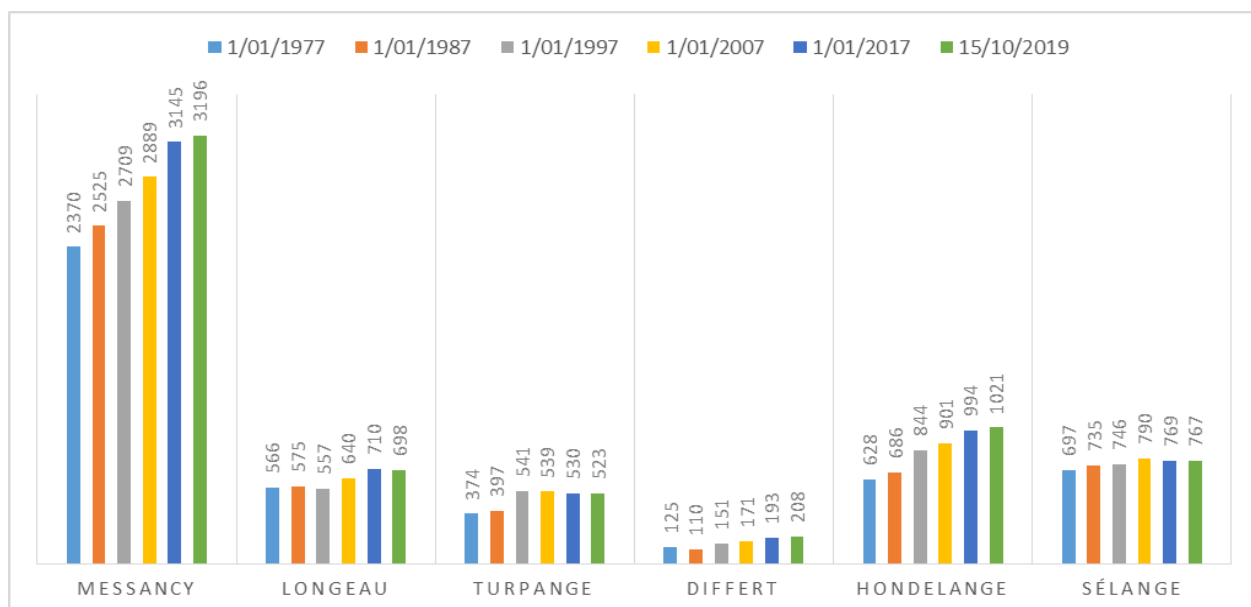
8.296 RÉSIDENTS

| | | | |
|-------------------|-----------------|-------|--------------|
| MESSANCY | | 3.196 | |
| | Longeau | 698 | |
| | Turpange | 523 | |
| | Differt | 208 | 4.625 |
| HONDELANGE | | 1.021 | 1.021 |
| SELANGE | | 767 | 767 |
| WOLKRANGE | | 490 | |
| | Buvange | 588 | 1.078 |
| HABERGY | | 355 | |
| BEBANGE | | 266 | |
| GUELFF | | 184 | 805 |

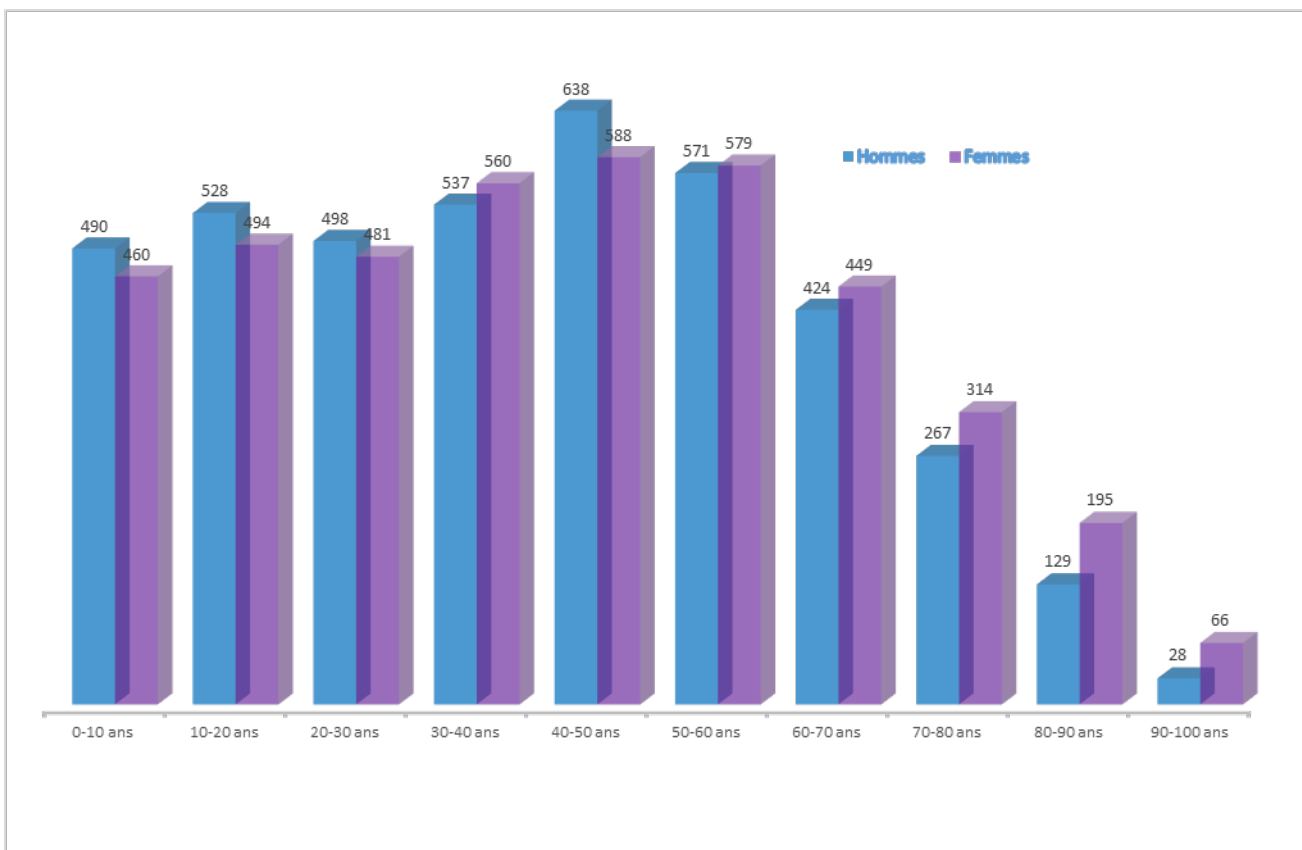


EVOLUTION DE LA POPULATION

| Villages | 01/01/1977 | 01/01/1987 | 01/01/1997 | 01/01/2007 | 01/01/2017 | 15/10/2019 |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Messancy | 2370 | 2525 | 2709 | 2889 | 3145 | 3196 |
| Longeau | 566 | 575 | 557 | 640 | 710 | 698 |
| Turpange | 374 | 397 | 541 | 539 | 530 | 523 |
| Differt | 125 | 110 | 151 | 171 | 193 | 208 |
| Hondelage | 628 | 686 | 844 | 901 | 994 | 1021 |
| Sélange | 697 | 735 | 746 | 790 | 769 | 767 |
| Wolkrange | 357 | 319 | 386 | 428 | 498 | 490 |
| Buvange | 263 | 364 | 437 | 529 | 557 | 588 |
| Habergy | 178 | 186 | 224 | 258 | 343 | 355 |
| Bébange | 159 | 150 | 165 | 206 | 251 | 266 |
| Guelff | 62 | 65 | 81 | 117 | 167 | 184 |
| Total commune | 5779 | 6112 | 6841 | 7468 | 8157 | 8296 |



PYRAMIDE DES AGES – SITUATION AU 15.10.2019



ENSEIGNEMENT

Année scolaire 2019-2020

Chiffres de la population scolaire au 30/09/19 : 419 élèves dont 172 élèves pour l'école communale Messancy-Turpange et 247 élèves pour l'école de Messancy-Wolkrange

1. Classes maternelles au 01.10.2019

| Implantations | Nombre d'élèves | | Périodes | Psychomotricité |
|---------------|-----------------|------------|----------|-----------------|
| | 01.10.2018 | 30.09.2019 | | |
| Turpange | 12 | 13 | (1x26p) | 2p |
| Sélange | 38 | 30 | (2x26p) | 4p |
| Wolkrange | 51 | 50 | (3x26p) | 6p |
| Longeau | 28 | 34 | (2x26p) | 4p |
| TOTAL | 129 | 127 | | |

2. Capital périodes pour les classes primaires au 01.10.2019

| Implantations | Nbre élèves | | Répartition | Reliquat, P1-P2,... |
|---------------|-------------|------------|--------------------------|--|
| | 15.01.19 | 30.09.19 | | |
| Turpange | 27 | 26 | (2x24) + 4 éd. physique | |
| Sélange | 55 | 60 | (3x24) + 6 éd. physique | 6 P de reliquat (dont 2 périodes de Hondelange) + 6 P1P2 |
| Hondelange | 53 | 53 | (3x24) + 6 éd. physique | 2 périodes de reliquat (dont 2 cédées à Sélange) |
| Wolkrange | 102 | 107 | (5x24) + 10 éd. physique | 6 P1P2 + 2 numérique + 4 de reliquat |
| Longeau | 45 | 46 | (3x24) + 6 éd. physique | 6 PGAED |
| TOTAL | 282 | 292 | | |

3. Périodes à charge du PO :

- 12 périodes d'instituteur primaire à Turpange
- 1 période d'instituteur primaire à Turpange (complément direction)
- 10 périodes d'instituteur primaire à Wolkrange
- 2 périodes de maître de sport à Wolkrange

Rapports d'activité : année 2018-2019

1) Situation de l'école de Wolkrange

Chiffres de population

| Date | Maternelles | Primaires | Total |
|---------------|-------------|-----------|------------|
| 15 janvier 18 | 93 | 149 | 242 élèves |
| 15 janvier 19 | 95 | 157 | 252 élèves |

Résultats CEB

Elèves de 6èmes inscrits au CEB : 24

Elèves ayant obtenu leur CEB : 24

1) Situation de l'école de Turpange

Chiffres de population

| Date | Maternelles | Primaires | Total |
|-----------------|-------------|-----------|------------|
| 15 janvier 2018 | 41 | 136 | 177 élèves |
| 15 janvier 2019 | 41 | 125 | 166 élèves |

Elèves de 6èmes inscrits au CEB: 22

Elèves ayant obtenu leur CEB: 21

Formation continuées des enseignants

Formations communes :

Journée 1 : analyse des évaluations non-certificatives en 3 et 5è

Animation sur « la sanction : serrer la vis ou changer d'outil ?

Journée 2 et 3 : les troubles « dys » chez les enfants.

Comment les repérer et quels sont les aménagements à proposer pour leur permettre une scolarité dans les meilleures conditions ?

→ partie théorique puis partie pratique

→ plan d'action personnel

Formations volontaires :

- Apprentissage à l'utilisation des TBI

Formation professeurs de sports :

° Le « circuit-training » pour du renforcement musculaire à l'école primaire (8-10 ans)

° Massage à l'école maternelle : je découvre mon corps, j'apprends à le respecter (3-6 ans)

Projets pédagogiques et sorties culturelles toutes implantations confondues :

1) Sorties culturelles, sportives, animations pédagogiques

- Ateliers sur les dents et sur l'alimentation saine
- Projet atelier « tri des déchets avec le prince Philippe » et projet pour une école plus propre
- Sortie cinéma de Noël au cinéma Kinépolis à Longwy
- Différents spectacles à la Maison de la Culture Arlon et au Centre Culturel d'Athus
- Excursions scolaires : à Bettembourg, au zoo d'Amnéville, au Parc Chlorophyle, journée à vélo, semaine sportive, musée Bizory, l'asinerie de Habay La Vieille, Eurospace center,...
- Théâtre action sur le harcèlement
- Conférence sur la nutrition avec l'Association de Parents de Wolkrange
- Projet « potager à l'école » et projet environnemental
- Visite et découverte de l'école de Differt
- Organisation de cours de soutien scolaire
- Participation au conseil des enfants
- Création d'une stèle commémorative et d'une couronne de coquelicot pour le travail de mémoire
- Création d'un hôtel à insectes
- Activités multi-âges (2,5 – 12 ans) ou (6-12 ans) : culinaires et artistiques, rencontre avec des personnes du home de Messancy et animations
- Participation au projet comenius + : Maths en jeu, après-midi jeux mathématiques ouverte à tous
- Projet financé par la FWB : Autour du conte et spectacle de fin d'année
- Classes de dépaysement à Engreux
- Participation à « en sport, une ardeur d'avance »
- Journée nature
- Organisation des fêtes d'écoles et de la fête du départ des 6^{ème} de nos écoles
- Organisation ou participation à des marchés de Noël dans les écoles et visite de St Nicolas
- Possibilités de se rendre au Bibliobus, à la bibliothèque du village, animation « autour du livre » avec l'aide d'un parent pour des enfants de maternel
- Cours de jeunesses musicales
- Eveil à la langue anglaise
- Initiation aux tablettes
- Fête du carnaval avec défilé dans les rues
- Fête de Noël à l'école avec exposition des réalisations des enfants

2) Projets-concours

- 6 classes participantes au concours « écoles numériques » dont 3 classes lauréate
- Classes lauréates du concours de la « Petite fureur »

3) Divers

- Interventions du CPMS en faveur des enfants en difficultés
Dans le cadre des fêtes de fin d'année :
- Subsidés de la FWB: aides socio-économiques à l'implantation de Longeau: prise en charge par une logopède de petits groupes d'enfants du maternel pour travailler le langage et par une encadrante : rattrapage scolaire pour des enfants en difficulté dans le primaire
- Placement de tableaux TBI (un par implantation)

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

PLAN D'ACTION 2019-2020

Réaliser un état des lieux:

Afin de réaliser un état des lieux des activités à Messancy mais aussi des préoccupations et des besoins non rencontrés, la coordinatrice ATL a proposé en séance de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) du 11/10/19 plusieurs questionnaires et différents moyens de communications :

Après discussion collective, les membres de la Commission ont choisi les questionnaires et canaux de diffusions suivants :

1. Le questionnaire « parent » sera privilégié par voie électronique. Le lien du questionnaire sera communiqué aux familles par un courrier distribué en toute-boite sur le territoire communal et via les écoles (des questionnaires version papier pourront être envoyés aux parents qui en feraient la demande)
Lien : [Messancy.info/questionnaire parents AES 2019](http://Messancy.info/questionnaire%20parents%20AES%202019): bit.ly/2VLKzOr
2. Le questionnaire pour les opérateurs d'accueil sera envoyé par mail aux adresses de contact reprises dans la brochure de cette année
Lien : [Messancy.info/questionnaire opérateurs d'accueil AES 2019](http://Messancy.info/questionnaire%20op%C3%A9rateurs%20d'accueil%20AES%202019) : bit.ly/2owuU9K
3. Le questionnaire pour les clubs/associations,... sera envoyé de la même manière (mail aux contacts)
Lien : [Messancy.info/questionnaire clubs sportifs, associations... AES 2019](http://Messancy.info/questionnaire%20clubs%20sportifs,%20associations...%20AES%202019) : bit.ly/33sC7pY
4. Le questionnaire pour les enfants de la 3ème à la 6ème primaire sera complété en classe avec les titulaires puis remis à la commune par les directions d'école.

Questionnaire des enfants Accueil temps libre 2019 *



Quels sont tes loisirs ou occupations préférés quand tu n'es pas en classe?

.....
.....
.....

* Extrait du questionnaire « enfants »

Entoure le visage qui te représente*

L'accueil du matin à l'école



J'aime :

J'aime pas :

J'aimerais :

5. La coordinatrice ATL viendra dans un échantillon de classes maternelles et de 1^{ère} et 2^{ème} primaire afin de faire une animation pour les élèves.

Echéance pour tous les questionnaires : le 30 novembre 2019 en vue d'un envoi de l'état des lieux avec l'analyse pour le 31 décembre 2019 à l'OEJAJ.

Programme CLE

Sur base des conclusions de l'état des lieux, la coordinatrice proposera à la CCA puis au Conseil Communal un programme de coordination de l'enfance proposant des pistes d'actions afin de répondre aux préoccupations et des besoins non rencontrés tant des familles que des enfants et des professionnels. Ce programme couvrira la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2025.

Sensibilisation à une alimentation équilibrée dans les écoles et les accueils extrascolaire

Quelques projets seront proposés dans les accueils et écoles communales

- Des fruits seront régulièrement mis à disposition dans les accueils du soir
- L'équipe des mercredis récréatifs veille à proposer des goûters sains et équilibrés (fruits, pain complet,...)

Proposer des formations aux accueillant(e)s extrascolaires

- Une formation a été proposée fin août à l'équipe des accueillantes des mercredis récréatifs
- Deux accueillantes vont suivre la formation initiale de 100h du CJLG à Rouvroy
- Un recyclage en secourisme a été organisé par le conseiller en prévention à l'attention du personnel communal et d'accueillantes de différents réseaux



Alimenter la centrale de jeux et envisager une collaboration avec la Croix-Rouge d'Aubange-Messancy

L'opération « récolte de jeux par l'AIVE » a eu lieu le 21 octobre 2019 et une camionnette entière de jeux a été amenée dans la centrale de prêt de jeux. Les jeux des récoltes précédentes ont été donnés à la Croix-Rouge afin d'alimenter leur bourse aux jouets.

Maintenir les projets existants et les faire évoluer au quotidien: brochure, stages, accueils extrascolaires, partenariats existants, ...

Chaque année a ses particularités et demande des adaptations : augmentation du nombre d'enfant, turn-over du personnel, changement de locaux,...

Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil de Messancy (CCA)

Suite aux élections communales d'octobre 2018 la Commission Communale d'Accueil de l'enfance de Messancy devra être renouvelée pour le 14 avril 2019 :

Composition de la CCA

Composantes de la commission :

- 1) Représentants du Conseil Communal
- 2) Représentants des Etablissements scolaires
- 3) Représentants des personnes qui confient l'enfant (associations de parents représentées aux Conseils de participation) et mouvements reconnus dans le cadre du décret du 15.07.2003 relatif au soutien de l'action associative. (ex. ligue des familles, vie féminine)
- 4) Les représentants des opérateurs et opératrices de l'accueil (ex ; CPAS, ONE,)
- 5) Les représentants des services, associations ou institutions visés au décret (complexe sportif, associations de jeunesse, associations sportives,...) ayant une implication directe dans le domaine de l'enfance.

Rôle de la CCA

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre. Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Elle est chargée de:

- approuver l'état des lieux (art 7 du décret),
- approuver le programme CLE (art 9),
- approuver le rapport d'évaluation du programme CLE (art 30),
- approuver les modifications de programme CLE (art 31) Pour ces missions, il faut ensuite une décision du conseil communal, sauf pour la modification du programme CLE, s'il y a accord au sein de la CCA.
- Elle constitue également un organe d'orientation, d'impulsion et d'évaluation. La CCA définit, chaque année, les objectifs prioritaires concernant la mise en œuvre et le développement qualitatif et quantitatif du programme CLE. Le coordinateur ATL traduit ces objectifs prioritaires dans un plan d'action annuel. Ce plan d'action annuel, qui couvre une période correspondant à l'année académique (de septembre à août), doit être présenté, débattu et approuvé par la CCA. Il est ensuite transmis, pour information, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL (à l'ONE). La réalisation du plan d'action annuel est évaluée par la CCA. Les résultats de cette évaluation sont repris dans le rapport

d'activité du coordinateur ATL, qui est transmis pour information aux membres de la CCA, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL (à l'ONE).

Elle peut jouer aussi d'autres rôles:

- assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population,
- participer à la mise en place de partenariats, au développement d'initiatives nouvelles, au soutien des initiatives de formation...,
- servir de relais de et vers l'ONE et permettre le partage d'informations,
- donner un avis sur des propositions pour une politique d'accueil cohérente et globale,
- donner un avis sur des réponses à des appels à projets...

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les petits conseillers garderont très certainement plein de souvenirs de cette année 2019 : de chouettes échanges, de belles réalisations, des rencontres et très certainement aussi de bons moments de rigolades.

De leur agenda en 2019, on peut retenir notamment :

- des **réunions** pour débattre, échanger et surtout choisir les projets à réaliser. Tous ces moments permettent de nombreux apprentissages : argumenter, partager, persévérer, écouter, se remettre en question, apprendre la prise de parole ou encore à faire des choix,...
- des **réflexions** plus pointues lorsqu'il s'agit de mettre en place un projet. Une réunion entière est consacrée à l'identification de toutes les étapes indispensables pour réussir un projet (« La bonne recette d'un projet »). La présentation d'outils et autres ressources est également au programme, comme par exemple la carte mentale (Mind Map). Avec comme objectif que cela ne s'arrête pas au CCE mais que cela serve dans leurs études futures (préparation d'un oral, prise de notes,...) ainsi que dans leur vie quotidienne.
- des « **attentions** » **particulières** comme par exemple le souci vis-à-vis d'une élève de 6^e ayant connu un accident. A côté des savoirs purement théoriques, de l'apprentissage de techniques, il y a donc aussi l'apprentissage d'un savoir-être, d'une attitude.
- des **activités dans le jardin partagé** afin de poursuivre le projet entrepris par les anciens conseillers il y a 2 années. Et donc au menu : des plantations, du nettoyage, des apprentissages de techniques de culture, des associations de légumes,... *Tout simplement, la nature comme ingrédient fondamental au bon développement de nos enfants !*



- le **rassemblement national** au Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay qui a réuni pas loin de 450 jeunes conseillers venus de 40 communes et un peu plus de 80 animateurs. Autour de la thématique « Agir pour le patrimoine », les conseillers ont participé à une série d'activités et d'ateliers comme la visite du Château de Jehay, la restauration des oeuvres d'art ou encore un chouette rallye d'épreuves sur les anciens métiers.



- **l'organisation d'une fête de fin d'année.** C'est le projet qu'ils ont choisi pour cette année 2019, celui de réunir tous les 6^e primaires de la commune de Messancy. Au programme, un grand rallye d'épreuves ayant pour thème le respect, la solidarité, le tri des déchets, l'alimentation saine ou encore la nature.



- une **fête rassemblant les enfants du CCE et le collectif citoyen**. Ce dernier a en effet souhaité poursuivre le magnifique travail des conseillers et s'est engagé à faire vivre le jardin partagé. Un chouette moment de convivialité et d'échanges intergénérationnels.



Faisons de nos enfants des passeurs de nature...

- la **prestation de serment** pour les nouveaux conseillers en septembre dernier en vue de constituer le nouveau CCE 2019-2020.

Le CCE, c'est chaque année de nouveaux enfants, de nouvelles idées, de nouveaux projets,... une nouvelle façon de fonctionner qui se construit tout simplement au fur et à mesure des échanges, du partage des idées,... on réinvente à chaque fois, on sort de ses certitudes.

Le CCE, c'est toujours apprendre à travailler de manière collaborative et développer son esprit critique.

ENERGIE ET LOGEMENT

ORGANISATION DU SERVICE

Mise en place en novembre 2017, la fonction de « conseiller en développement durable, énergie et logement » permet de regrouper :

- Les matières liées à l'énergie - traitées auparavant par la fonction d'écopasseur - telles que définies par le Gouvernement wallon dans le cadre de l'appel à projet « écopasseurs communaux » de 2012 ;
- Les matières liées au logement - traitées auparavant par la fonction de responsable du service pluri-communal du logement depuis 2004 - telles que définies par la Code wallon du logement et de l'habitat durable.

Cette fonction permet également de répondre à la volonté de la commune de mettre l'accent sur le développement durable en s'engageant dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

Le service a pour principales missions :

- L'information aux citoyens en matière d'énergie et de logement ;
- Le suivi et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, y compris le suivi des dossiers UREBA ;
- Le suivi des questions liées à l'éclairage public ;
- Le contrôle des exigences PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) des permis d'urbanisme ;
- L'inventaire des logements publics ;
- L'inventaire des bâtiments inoccupés en vue de leur taxation ;
- Le suivi des programmes d'ancrage communal ;
- Le suivi des problèmes de salubrité ;
- La mise en œuvre des actions liées à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

INFORMATION AUX CITOYENS

La permanence d'information

La permanence d'information permet aux citoyens d'obtenir des conseils, de l'aide et de la documentation concernant :

- Les primes disponibles lors de l'isolation ou la rénovation de leur logement ;
- Les prêts au logement à taux 0 % : Ecopack, Rénopack, Rénoprêt, Accesspack ;
- La réglementation PEB à respecter lors de la construction ou de la transformation d'un bâtiment, que ce soit un logement, un bureau ou un commerce ;

- Les droits en matière de logement : logements sociaux, permis de location, ... ;
- Toute autre matière liée à l'énergie et au logement : utilisation rationnelle de l'énergie, fournisseurs d'électricité, problèmes de salubrité, ...

En 2019, on compte 71 demandes concernant les thèmes suivants :

| | |
|--|----|
| Aides et primes régionales au logement | 25 |
| Procédure PEB, certificat PEB | 10 |
| Prêts 0% - Ecopack, Rénopack et Rénoprêt | 6 |
| Problèmes de salubrité | 12 |
| Bail de location, permis de location | 4 |
| Recherche de logement | 5 |
| Facture d'électricité, chauffage | 5 |
| Prime ORES gaz | 3 |
| Primes communales (inexistantes), prime à l'embellissement de façade (inexistante) | 3 |
| Autres (photovoltaïque, bornes électriques de rechargement, compteur à chaleur, ...) | 3 |

Les modifications en 2019

Primes Habitation

Les nouvelles primes Habitation remplacent les primes Energie et Rénovation de la Wallonie depuis ce 1^{er} juin 2019. Ces primes s'adressent toujours aux particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux d'économie d'énergie et de rénovation d'un logement. Cependant pour bénéficier des primes, les travaux doivent être réalisés suivant un ordre établi par un auditeur agréé par la Wallonie.

Prêts à taux 0 %

Le 1^{er} juillet 2019, le dispositif Rénopack a absorbé l'Ecopack. Les ménages peuvent bénéficier d'un taux à 0 % en combinaison avec les primes Habitat. Le plafond de prêt est passé de 30.000 € à 60.000€ et la durée maximale du prêt de 15 à 30 ans.

A la même date un dispositif Rénoprêt a vu le jour. Il concerne tous les travaux visés par le Rénopack pour autant qu'aucune prime ne soit sollicitée ainsi que d'autres travaux dont certains destinés à rendre un logement salubre.

Bulletin communal et site Internet

L'information aux citoyens passe également par le bulletin communal et le site Internet :

- Juin 2019 : « Les primes Habitation ! » ;
- Octobre 2019 : « Nuit de l'Obscurité 2019 »
- Octobre 2019 : « Eclairage décoratif de Noël »

MISSIONS LIÉES À L'ÉNERGIE

Le contrôle du respect des normes PEB

La réglementation sur la PEB vise à garantir des bâtiments plus sains, plus confortables et plus économes en énergie. Elle s'applique à tous les travaux de construction ou de transformation qui nécessitent un permis d'urbanisme.

Lors du dépôt de la demande de permis, le demandeur joint un formulaire de déclaration PEB à son dossier par lequel il s'engage à respecter les exigences imposées : niveau d'isolation, niveau de consommation d'énergie, coefficients de transmission thermique des parois, ventilation du bâtiment, etc. Une étude de faisabilité technique et environnementale doit aussi être réalisée pour les nouvelles constructions.

52 dossiers PEB ont été contrôlés en 2019. Ils se répartissent de la manière suivante :

| | |
|--|----|
| Nombre de dossiers d'urbanisme examinés : | 42 |
| Nombre de déclarations PEB simplifiées vérifiées : | 12 |
| Nombre de déclarations PEB initiales vérifiées : | 36 |
| Nombre de déclarations PEB finales examinées : | 1 |
| Nombre d'études de faisabilité vérifiées : | 16 |

A noter que les contrôles ont permis de détecter 8 dossiers erronés (15 %).

Evolution de la législation

Dès le 1^{er} janvier 2019, les autorités publiques doivent montrer l'exemple en atteignant le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie). Sont visés les bâtiments à construire, lorsque la personne qui occupera le bâtiment et pour le compte de laquelle les travaux sont effectués est une autorité publique.

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

Suivi énergétique des bâtiments communaux

Depuis 2014, des relevés de consommations en gaz, mazout, électricité et eau sont effectués et analysés chaque mois, afin de tenir la comptabilité énergétique des principaux bâtiments communaux :

- Hôtel de ville,
- Bureaux et dépôt du service Travaux,
- Bâtiment Krebling,
- Complexe sportif,
- Villa Claingé,
- Ecoles de Hondelage, Longeau, Sélange, Turpange et Wolkrange,
- CPAS, lavoir et appartements,

- Crèche Lac'Aline,
- Bâtiments dédié aux associations à Wolkrange,
- Ancienne école d'Habergy avec logements sociaux et cercle des jeunes,
- Hôtel de police.

Ce suivi régulier permet de détecter d'éventuelles dérives (chauffages non éteints, fuites d'eau, ...). L'objectif est aussi de pouvoir mesurer l'efficacité énergétique des travaux effectués sur les bâtiments.

Travaux d'amélioration des bâtiments communaux

Suite aux audits énergétiques de 2017, des propositions d'améliorations ont été chiffrées en termes de coûts, d'économie d'énergie, de réduction des émissions et de rentabilité. Après analyse, plusieurs travaux ont été sélectionnés pour être mis en œuvre :

Isolation de la toiture de la Villa Clainge

Les combles de la Villa Clainge n'étant pas occupés, une épaisse couche de laine de roche a été placée par le service Travaux sur les 320 m² plancher du grenier.

Rénovation des chaufferies de la Villa Clainge et de l'école de Hondelange

Les travaux de rénovation des chaufferies de ces deux bâtiments, y compris la mise en conformité des chaufferies et l'intégration d'une nouvelle régulation avec gestion centralisée ont démarré en juillet 2019 et sont en cours de finalisation :

- Pour la Villa Clainge, les 3 chaudières existantes au mazout ont été remplacées par une seule chaudière au gaz naturel à condensation ;
- Pour l'école de Hondelange, les deux chaudières au mazout ont été remplacées par une seule chaudière au mazout à condensation.

Travaux de rénovation énergétique des bureaux du Service Travaux

La Province de Luxembourg a été désignée comme auteur de projet et le cahier des charges est en cours de rédaction. Il s'agit de remplacer les menuiseries extérieures par des châssis et vitrages plus performants et de placer une nouvelle chaudière au gaz à condensation avec gestion centralisée.

Remplacement du système d'éclairage de la grande salle du complexe sportif

L'éclairage de la grande salle du complexe sportif est constitué de 16 luminaires équipés de lampes au sodium énergivores. Le projet consiste à remplacer le système d'éclairage actuel peu performant par un éclairage LED avec gestion centralisée. Le marché a été lancé et l'entreprise East & West Trade Link SARL a été désignée.

Rénovation de l'ancienne école de Habergy et projet de rénovation de l'école de Turpange

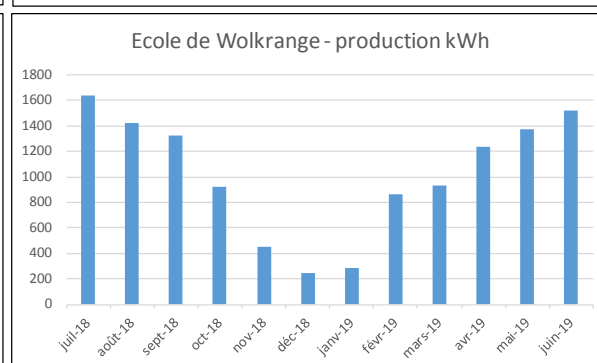
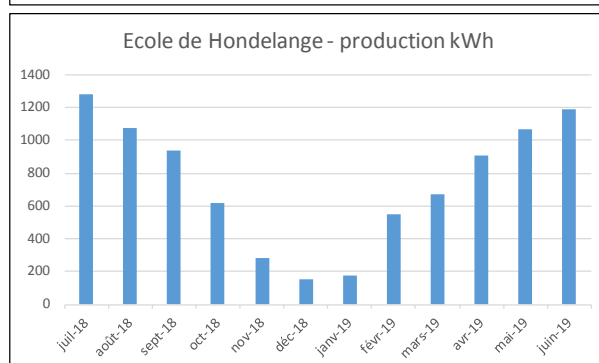
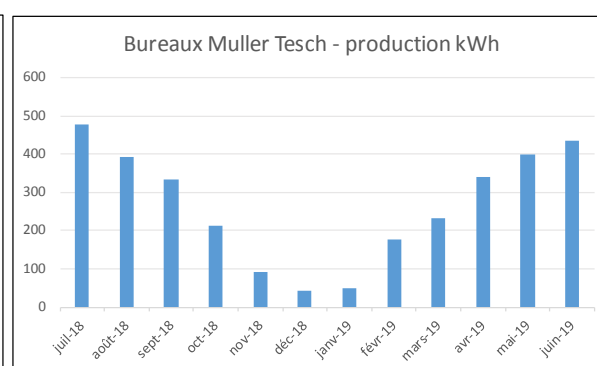
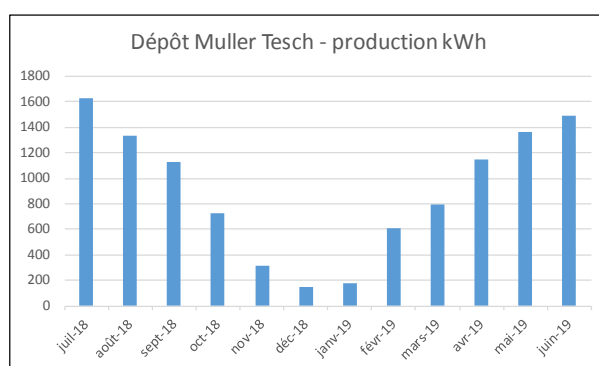
Les exigences PEB actuelles ont été prises en compte lors des travaux de rénovation de l'ancienne école de Habergy et le seront aussi pour le projet de rénovation de l'école de Turpange.

Energies renouvelables

Energie solaire – Production photovoltaïque

Du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, les panneaux photovoltaïques installés sur 4 bâtiments communaux ont produit 35.152 kWh, ce qui équivaut à la consommation moyenne annuelle de 10 ménages wallons. Ces installations ont pu bénéficier de la Prime Qualiwall.

| | Dépôt | Bureaux | Hondelange | Wolkrange | TOTAL |
|-------------------------------|--------|---------|------------|-----------|--------|
| Puissance installée (kWc) | 10,2 | 3,0 | 8,1 | 10,2 | 31,5 |
| Consommation moyenne (kWh/an) | 19.438 | 5.002 | 15.023 | 25.448 | 64.911 |
| Production attendue (kWh/an) | 9.496 | 2.793 | 7.387 | 9.302 | 28.978 |
| Production réelle (kWh/an) | 10.865 | 3.178 | 8.909 | 12.200 | 35.152 |
| Economie attendue (€/an) | 2.184 | 642 | 1.699 | 2.139 | 6.665 |
| Economie réelle (€/an) | 2.499 | 731 | 2.049 | 2.806 | 8.085 |



Si une telle production se maintient dans les années à venir, nous pourrions amortir l'investissement de 46.702,34 € en 6 ans.

Eoliennes de Lorraine

Depuis fin 2018, la commune de Messancy détient 50 % des parts de la société « Eolienne de Lorraine SA ». Les 50 % restants appartiennent à la SOPAER SA (partenariat SOFILUX-IDELUX-AIVE). « Eoliennes de Lorraine SA » est propriétaire de 2 éoliennes sur le territoire de Hondelange. Ces éoliennes font partie du parc éolien « Arlon-Messancy » constitué de six éoliennes :

- Eneco Wind Belgium SA : éoliennes n°1, 2 et 3
- Eoliennes de Lorraine SA : éoliennes n°4 et 5
- Coopérative Vents du Sud : éolienne n°6



La production annuelle totale des éoliennes n°4 et 5 était de 6.349.674 kWh en 2018.

Les dossiers UREBA

Les subventions UREBA sont destinées à soutenir les organismes publics qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments. Les travaux peuvent être subsidiés à hauteur de 30 à 35 % du montant global.

Les bâtiments communaux qui ont reçu des subsides doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle des consommations énergétiques pendant 10 ans auprès du Département de l'énergie de la Région wallonne.

Les dossiers suivis par le service sont :

| Bâtiment | Travaux | Dossier UREBA |
|-------------------------------|--|--|
| Ecole de Longeau | Travaux d'amélioration énergétique - chaudière | Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2020 |
| Ecole de Longeau | Travaux d'amélioration énergétique - isolation et châssis | Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2028 |
| Hôtel de Ville | Travaux d'amélioration énergétique - isolation, chauffage et VMC | Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2022 |
| Complexe sportif | Audit énergétique | Subsides octroyés, pas de déclaration annuelle pour les audits |
| Bureaux Muller Tesch | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Villa Clainge | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Dépôt Muller Tesch | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Crèche Lac'Aline | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Bâtiment Krebling | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Associations de Wolkrange | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Ecole de Wolkrange | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Ecole de Hondelange | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Ecole de Sélange | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Ecole de Turpange | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Complexe sportif et extension | Audit énergétique (complément - audit électrique) | Subsides octroyés |
| Hôtel de Police | Audit énergétique | Subsides octroyés |

| | | |
|----------------------------|---|---|
| Hôtel de Ville | Audit énergétique | Subsides octroyés |
| Logements et salle Habergy | Travaux d'amélioration énergétique - isolation et chauffage | Demande introduite, accusé du 10/09/18 |
| Villa Clainge | Travaux d'amélioration énergétique - isolation combles | Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2029 |
| Villa Clainge | Travaux d'amélioration énergétique - chaudière | Demande en cours |
| Ecole de Hondelange | Travaux d'amélioration énergétique - chaudière | Demande en cours |
| Complexe sportif | Remplacement du système d'éclairage par du LED | Demande en cours |

L'éclairage public

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 novembre 2008 relatif à l'obligation de service public (OSP), l'entretien et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public sont pris en charge par le gestionnaire du réseau de distribution ORES. Les consommations et dossiers liés à l'éclairage public sont suivis par le service.

Etat du patrimoine :

Le patrimoine d'éclairage public de la commune, est composé de 1.603 luminaires :

- 1.584 luminaires fonctionnels qui permettent la sécurisation de l'espace public,
- 19 luminaires décoratifs servant à mettre en valeur les éléments architecturaux.

La puissance totale installée est de 141 kW, soit l'équivalent de 47 ménages wallons moyens au facteur de puissance de 3 kW/ménage.

La répartition des différentes sources lumineuses du parc d'éclairage se décline comme suit :

| Type de lampe | Sodium Basse pression | Sodium Haute pression | Vapeur de mercure haute pression | Iodure métallique | LED |
|---------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------|----------------------------|
| Abréviation | NaLP | NaHP | HgHP | MHHP | LED |
| Couleur | Orange | Jaune paille | Blanc froid | Blanc froid à chaud | Blanc froid à chaud/coloré |
| Quantité | 5 | 1.482 | 0 | 100 | 16 |
| Puissance kW | 0,3 | 130,6 | 0 | 9,1 | 0,85 |

Coût de fonctionnement :

En 2018, la consommation globale de l'éclairage public était de 591.356 kWh pour un coût annuel de 99.052 €.

| | |
|---|--------------|
| Nombre moyen d'heures de fonctionnement | 4.200 heures |
| Heures pleines (tarif jour) | 777 heures |
| Heures creuses (tarif nuit) | 3.423 heures |
| Prix moyen kWh tarif jour 2017 | 0,22 € |

| | |
|--|---------|
| Prix moyen kWh tarif nuit 2017 | 0,16 € |
| Prix moyen kWh 2017 | 0,17 € |
| Puissance moyenne par luminaire | 88 W |
| Consommation annuelle par luminaire | 369 kWh |
| Coût annuel consommation par luminaire | 62 € |

Amélioration du parc de luminaires :

La période 2015-2018 enregistre la modernisation progressive du parc par le remplacement des sources aux vapeurs de mercure haute pression, classées énergivores et polluantes. ORES a remplacé les 9 luminaires restants.

32 luminaires ont été équipés d'un matériel de dimming qui permet de réaliser une économie de 2.380 kWh/an.

A terme, le plan de modernisation de l'éclairage public devrait générer des économies d'énergie estimées entre 50 et 70 %.

Travaux d'entretien par ORES :

En 2018, 66 interventions curatives (réparations et/ou remplacements de lampes et/ou d'accessoires) ont été exécutées dont :

- 24 sur base de signalements effectués par les particuliers via le site Internet d'ORES,
- 42 à l'initiative d'ORES lors de constat de panne in situ.

Les travaux d'entretiens préventifs et curatifs pour l'éclairage fonctionnel se sont élevés à 39.122 € HTVA à charge d'ORES.

Boîtiers d'illumination de Noël :

Depuis plus de 30 ans, des boîtiers électriques sont installés sur les poteaux d'éclairage public afin de permettre aux riverains de raccorder leurs illuminations de Noël. Il s'avère que la majorité des boîtiers ne répondent plus aux normes de sécurité et sont en cours de démontage par ORES. Des illuminations prises en charge par la commune dans les différents villages sont envisagées pour les prochaines années.

LA CONVENTION DES MAIRES POUR LE CLIMAT ET L'ENERGIE

Par la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie, la Commission européenne invite les villes et communes à :

- Réduire les émissions de CO₂ de leur territoire d'au moins 40 % d'ici à 2030, grâce à une meilleure efficacité énergétique et à l'utilisation accrue de sources d'énergies renouvelables ;
- Renforcer leur résilience en s'adaptant au changement climatique.

Le Conseil communal a décidé de signer la convention en octobre 2017. Par conséquent, la commune s'est engagée à :

- Effectuer un bilan des émissions CO₂ et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique ;
- Présenter un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat dans les deux ans suivant la décision du Conseil communal ;
- Etablir un rapport au moins tous les deux ans à dater de la présentation du plan d'action, à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification.

Bilan CO₂

Le bilan des émissions CO₂ pour la commune est terminé. A noter que la commune est accompagnée dans les différentes étapes de mise en place des actions par la Province de Luxembourg, coordinateur territorial reconnu par la Convention des Maires.

Comité citoyen et plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

Suite à un appel à candidature en avril 2019, un comité « Climat-énergie » impliquant des citoyens a été créé afin de définir le PAEDC de la commune. Ce comité est composé de 13 citoyens, de 4 élus communaux, du conseiller en énergie et du coordinateur de la Province de Luxembourg. Il s'est réuni à 5 reprises : le 28/05/2019, le 25/06/2019, le 10/09/19, le 15/10/19 et le 26/11/19. Suite à ces réunions, le PAEDC sera finalisé et présenté au Conseil communal avant d'être déposé auprès de la Convention des Maires.

MISSIONS LIÉES AU LOGEMENT

Les programmes d'ancrage communal

Dans sa déclaration de politique générale, la commune de Messancy s'est fixée comme objectif stratégique en matière de logement, l'amélioration de l'offre en logements décents tout en garantissant la mixité sociale.

Appelé communément « ancrage communal », le programme pluriannuel d'actions en matière de logement constitue la transposition effective et concrète de la déclaration de politique du logement.

Trois programmes sont en cours, un dernier est sous réserve :

Ancrage communal 2009-2010

Le programme d'ancrage 2009-2010 approuvé par le Conseil Communal du 12/06/2009 reprend la création de quatre appartements sociaux locatifs à l'angle de la Grand-rue et de la rue de la Gare.

Le Département du Logement a approuvé le programme le 08/12/2008 et a donné une promesse ferme de subsides le 22/09/2016.

Dans le même immeuble et construits en même temps, quatre autres appartements ont été subventionnés par le programme de rénovation urbaine du centre de Messancy.

(Fiche RU 1.2.) L'octroi d'une subvention a été notifié par le Gouvernement wallon en décembre 2016.

Le marché a été attribué à l'entreprise HONS le 23/12/2016. Les travaux ont débuté le 15/03/2017. La réception provisoire a eu lieu le 27/06/2019.

En application de l'article 29 du Code wallon du logement et de l'habitat durable, la Commune confiera les appartements en gestion à la SCRL "Les Habitations Sud-Luxembourg" (décision du Conseil communal du 25/03/2019).

Ancrage communal 2012-2013

Le programme 2012-2013 porte sur la construction de sept logements sociaux : trois maisons et quatre appartements. Ces logements seront construits à l'angle de la rue de Sesselich et de la rue de Toernich à Wolkrange. La subvention accordée par le Gouvernement wallon est de 676.000 €. L'opérateur est la société de logement « Habitations Sud-Luxembourg ».

L'entreprise THERET de Beauraing avait été désignée en mai 2016. Les travaux avaient commencé mais la société est tombée en faillite au mois d'août 2017.

Les Habitations Sud-Luxembourg ont procédé à un nouvel appel à projet. La société JONKEAU SA d'Houffalize a été désignée. La date de commencement des travaux a été fixée au 15/04/2019. Le délai d'exécution est de 320 jours calendriers.

Ancrage communal 2014-2016

Les opérations approuvées par le Gouvernement wallon en date du 08/04/2014 concernent la création de 10 logements locatifs publics de 2 chambres qui seront construits sur un terrain situé rue d'Aubange. Le montant de la subvention est fixé à 845.000 €. L'opérateur est la société de logement « Habitations Sud-Luxembourg ».

L'auteur de projet est le bureau ALTEMA. L'entreprise Jonkeau a été sélectionnée pour réaliser les travaux le 04/06/19.

Ancrage communal 2014-2016 bis (sous réserve de subsides)

En décembre 2017, le Gouvernement wallon a procédé à un appel à projet dans le cadre d'un vaste Programme d'investissement pour l'ensemble du secteur du Logement.

Le projet introduit par la commune a été retenu ; il consiste en la construction de 10 logements sociaux dans une phase « bis » de l'ancrage communal 2014-2016, rue d'Aubange à Messancy. Le projet pourrait se faire par extension de marché avec comme opérateur la société « Habitations Sud-Luxembourg ».

A ce jour, il n'y a pas de promesse de subsides, le projet est en attente.

La taxation des immeubles bâtis inoccupés

Il est établi pour les exercices 2014 à 2019 une taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires d'immeubles vides ou abandonnés à réintroduire leur bien sur le marché locatif. Le but est d'accroître l'offre en logements tout en améliorant l'environnement des quartiers.

Pour l'exercice d'imposition 2019, 10 bâtiments ont fait l'objet d'un constat : 4 sont des premiers constats et 6 devraient être enrôlés comme inoccupés.

L'inventaire des logements locatifs publics

Le service Logement doit tenir un inventaire permanent des bâtiments appartenant à des personnes de droit public.

Sur le territoire de la commune, on compte actuellement :

- 5 logements appartenant à la commune :
 - [Rue Saint-Roch n° 8/1, 8/2 et 10/1 : 3 logements de transit reconnus par la Région wallonne et gérés par le CPAS, appartements]
 - [Rue Saint-Roch n° 10/2 : 1 logement géré par la commune, appartement]
 - [Rue Krebling n° 41 : 1 logement géré par la commune, appartement]

Les logements de transit Rue Saint-Roch ne sont actuellement pas occupés car ils sont en cours de rénovation.

- 42 logements sociaux appartenant à la société de logement de service public « Habitations Sud Luxembourg » :
 - [Rue d’Armagh n° 2, 4, 18, 42, 46, 48, 50, 52, 64, 17 et 21 : 11 Logements sociaux, maisons]
 - [Rue du Château n° 2 à 30 et 10/A : 16 logements sociaux, maisons]
 - [Rue de la Clinique n° 2 : 6 logements sociaux, appartements]
 - [Rue de la Gare n°40 : 5 logements moyens, appartements]
 - [Rue Krebling n°1 : 1 logement social, maison]
 - [Rue Krebling n°3 et 3A : 2 logements sociaux, appartements]

- 10 logements mis en gestion par l’agence immobilière sociale Logesud :
 - [Rue d’Arlon 61 = 9 logements sociaux, appartements]
 - [Grand Rue 56, 1^{er} étage = 1 logement social, appartement]

Salubrité des logements et sécurité publique

Respect des critères de salubrité

En matière de salubrité et de sécurité publique, il y a eu en 2019 :

- Le suivi de deux enquêtes de salubrité de la Région wallonne avec injonctions aux propriétaires de mettre leur logement en conformité ;
- La réalisation de quatre visites de salubrité en collaboration avec le CPAS, avec prise d’un arrêté d’inhabitabilité.

Permis de location

Un permis de location a été délivré pour un logement collectif.

MOBILITE

Le Plan Communal de Mobilité

En 2018, 3 comités techniques s'étaient tenus, réunissant autour de la table ; le bureau d'étude ICEDD, l'agent référent de la région wallonne, le Collège, les agents communaux, la Police et le TEC.

En **2019**, la partie « diagnostic et objectifs » du PCM a été **présentée à la population**. La réunion s'est tenue à la salle du complexe sportif en février.

Le comité technique n°4 de septembre 2019 a eu pour objectif de présenter la première partie du **plan d'actions** du PCM.

Les **comptages routiers** permettant d'affiner la réalité de terrain ont été effectués en novembre. Il s'agit de comptages automatiques en section pour lesquels des compteurs ont été placés (2 semaines à partir du 11/11/19) et de comptages au niveau des carrefours (comptages visuels).

URBANISME ENVIRONNEMENT

1. Statistiques 2019 du service Urbanisme - Environnement

Le nombre de permis d'urbanisme déposé du 1^{er} janvier au 18 novembre 2019 (63) est semblable au nombre déposé en 2018 (57). Ce nombre est toutefois moins élevé qu'il y a quelques années où une centaine de permis étaient traités. Ceci s'explique en partie par le manque de terrains à bâtir dans la commune de Messancy et par le prix assez élevé de ceux-ci ; en effet les terrains disponibles sont souvent plus difficilement viabilisables et nécessitent plus de déblais par exemple. L'entrée en vigueur du Codt (01/06/2017) qui autorise un plus grand nombre de travaux sans permis explique aussi cet état de fait. Il est donc crucial que la commune développe une urbanisation de ses terrains situés en zone à bâtir, la demande de terrains étant toujours bien présente, l'offre étant limitée, les prix ne font qu'augmenter.

Parmi les demandes de permis d'urbanisme déposées en 2019 et octroyées en 2019 et les demandes de permis d'urbanisme déposées en 2018 et octroyées en 2019, le Collège communal a délivré des permis respectivement pour (au 18/11/2019) :

- **14** maisons unifamiliales (idem 2018)
- **2** résidences à appartements (7 logements et 3 logements)
- **7** créations de logements supplémentaires dans un bâtiment existant
- **1** régularisation de travaux réalisés sans permis
- **1** modification du relief du sol
- **2** abattages d'arbres
- **2** permis pour la construction de hangar-garage-abris
- **2** démolitions de bâtiments
- **2** permis pour des enseignes
- **17** permis pour des transformations, extensions de bâtiments
- **1** permis pour des modifications de façades, bardage
- **1** permis délivré le **14/03/2019** pour un complexe funéraire à Differt (société Burg)

Le nombre de renseignements urbanistiques demandés par les notaires reste plus ou moins le même, à savoir entre **15 et 20** demandes par mois ; les renseignements demandés ne concernant pas toujours des biens construits mais également des terrains non construits en zone agricole, en zone forestière, etc.

Aucun permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir) n'a été délivré cette année. Le permis d'urbanisation délivré le 15/06/2015 à M. Jean-Pol Clart et visant à la création de 5 à 6 logements rue des Etangs à Messancy est actuellement en cours de viabilisation (extension eau-égout-électricité-filet d'eau etc).

Le permis d'urbanisation délivré à M. Jean Schouweiler (SA Silolux) pour la création de 7 lots à bâtir avec création d'une nouvelle voirie autorisée en date du 18/08/2016 (voirie dénommée « Le Grand Marlet » en hommage à Jean-Bernard Marlet qui édifia sa demeure à Differt ; demeure achetée en 1888 par les Pères Maristes) est également en cours de viabilisation.

Au niveau environnement, la société Ampacet qui a introduit un permis unique afin de renouveler son permis arrivé à échéance en 2018 devrait recevoir son permis d'ici la fin de ce mois de novembre 2019 (prolongation de la notification de décision reçu le 28/10/19); permis délivré conjointement par le fonctionnaire délégué de la DGO4 d'Arlon et le fonctionnaire technique de la DPA de Namur.

Le nombre de **déclarations environnementales de classe 3** est stable (**48** en 2018 et **48** en 2019).

Pour rappel, la moyenne des **années antérieures** était de **25 déclarations/an**.

Cette augmentation s'explique par le fait que plusieurs sociétés agréées pour le contrôle des citernes d'hydrocarbures (Certitank, Technicuve, ...) sont obligées de demander à leurs clients s'ils sont en ordre de permis d'environnement classe 3, faute de quoi, ces sociétés risquent de perdre leur agrément.

2. La CCATM

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la composition de cette commission d'aménagement du territoire et de mobilité a dû être renouvelée.

Pour rappel, cette commission réunit des représentants des différents villages de la commune.

La Commune a été avertie en date du 12/11/19 que la nouvelle composition de la commission ainsi que son règlement d'ordre intérieur ont été approuvés par arrêté ministériel du 04/11/19.

Le président est M. Correia Carlos, Architecte – Urbaniste, de Longeau

Les membres sont :

- DE GRAEVE Katherine, TURPANGE
- KIRSCH Jean-Marie, MESSANCY
- REMACLE Marcel, SELANGE
- SCHROEDER Jacques, MESSANCY
- SERVAIS Isabelle, MESSANCY
- WAGNER Eveline, MESSANCY
- CAPRASSE Pierre, MESSANCY (suppléant)
- THILL Nicolas, LONGEAU (suppléant)

Les représentants communaux sont :

- PONCELET Fabrice, MESSANCY
- PONCELET Benoit, BEBANGE

3. Un rucher

En janvier 2019, un permis a été octroyé à l'Abeille Arlonaise, ceci pour la mise en place d'une **station de fécondation** transfrontalière avec le Luxembourg. Grâce à la commune de Messancy, la section apicole d'Arlon-Messancy, l'Abeille Arlonaise, a décidé de se lancer dans l'aventure en coordination avec Arista Bee Research Belgium. C'est à Selange que cette station a été installée et ce lieu deviendra un endroit de fécondation naturelle des reines avec des mâles VSH locaux, résistants

L'Abeille Arlonaise s'assure du bon déroulement des opérations par un suivi informatique.

Fin d'année chaque ruche sera évaluée afin de connaître la résistance au varroa, et sur ces bases, le rucher deviendra en plus d'un lieu de fécondation, un endroit de sélection.

Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPP)

Le bien-être au travail est défini comme l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué:

- La sécurité au travail ;
- La protection de la santé du travailleur ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail ;
- L'hygiène du travail ;
- L'ergonomie ;
- L'embellissement des lieux de travail et les mesures prises par l'entreprise en matière d'environnement.

Il incombe à chaque employeur de mener une politique du bien-être visant à garantir le bien-être des travailleurs.

Cette politique est basée sur des principes généraux : éviter les risques, les supprimer ou les réduire à la source, préférer les mesures de protection collectives, veiller à l'information et à la formation des travailleurs.

1. La sécurité au travail :

- Élaboration du plan annuel de prévention pour l'administration communale et le CPAS de Messancy ;
- Élaboration du rapport annuel de prévention de l'administration Communale et du CPAS ;
- Réunions du comité de concertation en matière de prévention et protection du travail (ccppt) ;
- Suivi de la veille réglementaire ;
- Elaboration du plan interne d'urgence de l'école communale de Longeau et CPAS ;
- Révision des plans d'urgence nucléaire pour les écoles et la crèche ;
- Visites de chantier et conseils sur les méthodes de travail et mise en place des procédures de sécurité ;
- Conseils à la hiérarchie concernant la sécurité au travail ;
- Visite préventive avec le service régional incendie des bâtiments communaux ;
- Tenue à jour des registres de sécurités des bâtiments communaux ;
- Suivi des contrôles réglementaires (électricité, gaz, incendie, points d'ancrages, aires de jeux, machine et équipement de levage,...) ;
- Suivi de l'inventaire amiante des bâtiments communaux ;
- Levée des remarques de la visite des lieux de travail de 2018 ;
- Élaboration du cahier des charges pour la maintenance HVAC des bâtiments communaux ;

- Elaboration du cahier des charges des contrôles périodiques des bâtiments communaux et du CPAS, des infrastructures et matériels divers par un organisme agréé.
- Désamiantage de la toiture du foot de Messancy ;
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux ;
- Fournir les normes applicables dans le cadre des marchés de fournitures et assurer le suivi de la politique des 3 feux verts ;
- Exercice d'évacuation incendie dans les écoles et autres bâtiments communaux ;
- Visite annuelle des lieux de travail avec le CCPPT;
- Commande de vêtements de protections spécifique à l'abattage ;
- Achat d'équipement sportif et installation d'un mur d'escalade ;
- Mise en conformité des chapiteaux communaux (éclairage de sécurité, électricité, sangles d'arrimage ect...);
- Déclaration de politique du Collège communal en matière de Bien-Etre au Travail.

2. Protection de la santé du travailleur :

- Suivi des visites médicales du personnel ;
- Analyse des accidents et incidents de travail (aucun accident de travail grave n'est à déplorer) ;
- Réapprovisionnement des trousse de secours ;
- Mise en place d'une procédure pour le traitement de l'amiante lors du ramassage en voirie ;
- Gestion de l'inventaire amiante.

3. La charge psychosociale (stress et violences, harcèlement moral ou sexuel au travail) :

- Mise en place du plan d'action concernant les risques psychosociaux ;
- Mise en place de la procédure de réintégration pour le personnel communal ;
- Mise à jour des procédures concernant la charge psychosociale ;
- Gestion des conflits ;
- Organisation de réunions d'équipes afin d'analyser les risques selon la méthode Déparis.

4. L'ergonomie, c'est-à-dire l'adaptation du travail à l'homme :

- Achat de tables à langer ergonomiques ;
- Etude ergonomique concernant le travail sur écran.

5. L'hygiène au travail :

- Mise en place de distributeurs de savon au service travaux ;

- Mise à disposition de tabliers de travail pour le personnel d'entretien et le service accueil extra-scolaire le temps de midi ;
- Suivi des visites de l'AFSCA (Rapports favorables dans toutes nos écoles).

6. L'embellissement des lieux de travail :

- Installation d'un climatiseur dans le réfectoire de l'hôtel de ville ;
- Installation d'isolant acoustique à la Crèche ainsi que dans les réfectoires de l'hôtel de ville, du service travaux et de l'école de Sélange.

7. Les mesures environnementales ayant une influence sur le bien-être au travail

- Pose de protection solaire à l'école de Sélange.
- Pose d'une toile solaire à la crèche

8. Formations

Organisation des différentes formations en rapport avec la sécurité pour le personnel communal:

- Sensibilisation au 1^{er} secours pour les enseignants des écoles communales ;
- Formation en secourisme industriel et recyclage du personnel ;
- Formation à la signalisation de chantier pour le personnel ouvrier ;
- Formation aux bonnes pratiques d'hygiènes dans les collectivités ;
- Formation sur les équipements de protection individuelle au personnel du service travaux ;
- Le travail en hauteur avec échafaudage mobile ;
- Formation abattage des arbres – formation de base en sécurité ;
- Formation à la Prévention et à la Protection contre les Risques liés à l'Amiante- Technique des traitements simples ;
- Formation aux bons gestes et aux bonnes postures ;
- Certificat d'université de formation continuée en gestion de crise et planification d'urgence pour le conseiller en prévention ;
- Recyclages obligatoires du conseiller en prévention.

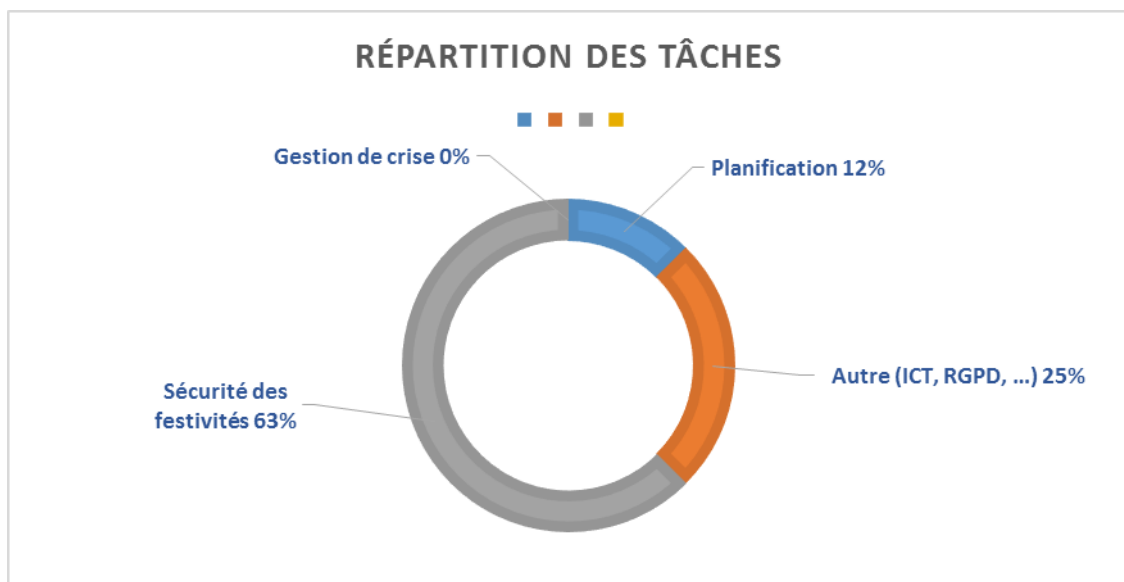
PLANIFICATION D'URGENCE et Installations ICT

DESCRIPTION DU SERVICE

Ce service s'occupe d'une part de la planification d'urgence et d'une autre part du câblage de la téléphonie et l'informatique (dépannages, modifications, installations).

En ce qui concerne la planification d'urgence, elle peut se scinder en 2 parties : la planification proprement dite et la gestion de crise.

Dans la planification on retrouve l'analyse des risques qui comprend la sécurité des événements et festivités.



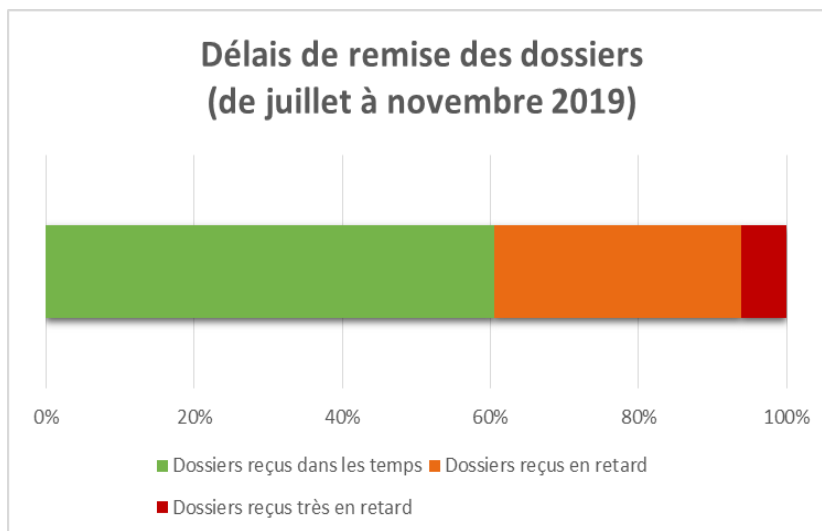
Avant le 1^{er} Juillet 2019, une grande partie des dossiers événements et festivités étaient gérés par l'agent de police administrative (en tant que « point de contact avec la population »), le Coordinateur Planification d'Urgence ne donnant des avis que lorsque cet agent de police administrative le jugeait nécessaire.

Depuis le 1^{er} Juillet 2019 le Coordinateur Planification d'Urgence a été chargé de devenir le (seul) « point de contact avec la population » et de gérer l'ensemble des dossiers, à l'exception des missions : d'information du Collège via le logiciel Inforius, de la rédaction des arrêtés de Police, et la mise à disposition des extincteurs qui se font encore par le collègue chargé de la police administrative. Ainsi que la livraison du reste du matériel ou de la signalisation sur le lieu de l'événement concerné (tâche du service travaux).

La gestion des dossiers sécurité des événements & festivités prend une très (trop) grande partie du temps, ce qui laisse peu de temps pour les autres tâches.

Cette nécessité de temps vient du fait que certains dossiers arrivent hors délai, incomplets et que certains organisateurs refusent de faire ce qui leur est demandé (perte de temps à redemander à chaque fois les mêmes choses).

Heureusement une partie des organisateurs est de bonne volonté ce qui compense un peu.



Actions & réunions importantes

Achat de gilets d'identifications pour les intervenants PsychoSociaux.

Réunion avec le Commissaire d'Arrondissement.

Une réunion de la Cellule de Sécurité Communale a eu lieu, ayant pour sujet la mise à jour du PGUI (Plan Général d'Urgence et d'Intervention).

Une réunion de travail a eu lieu avec le PSM (PsychoSocial Manager), les CPSL (Coordinatrices PsychoSociales Locales) et le CPU (Coordinateur Planification d'Urgence) au sujet d'une nouvelle mise à jour du PIPS (Plan d'Intervention PsychoSocial).

Une nouvelle réunion avec le Commissaire d'Arrondissement est prévue au mois de décembre.

BUDGET DU SERVICE

Le total des dépenses accordées au service, pour la planification d'urgence s'élève en 2019 à **3040,86 €**

